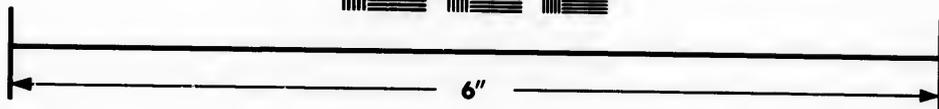
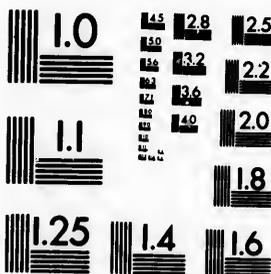


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

128  
132  
125  
122  
120  
118

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

10

**© 1983**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin/  
Le reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la  
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées  
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,  
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont  
pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires: Irregular pagination: [1] - 278, [iii] - ivp.

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/  
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/  
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata  
slips, tissues, etc., have been refilmed to  
ensure the best possible image/  
Les pages totalement ou partiellement  
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,  
etc., ont été filmées à nouveau de façon à  
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

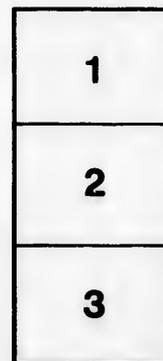
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

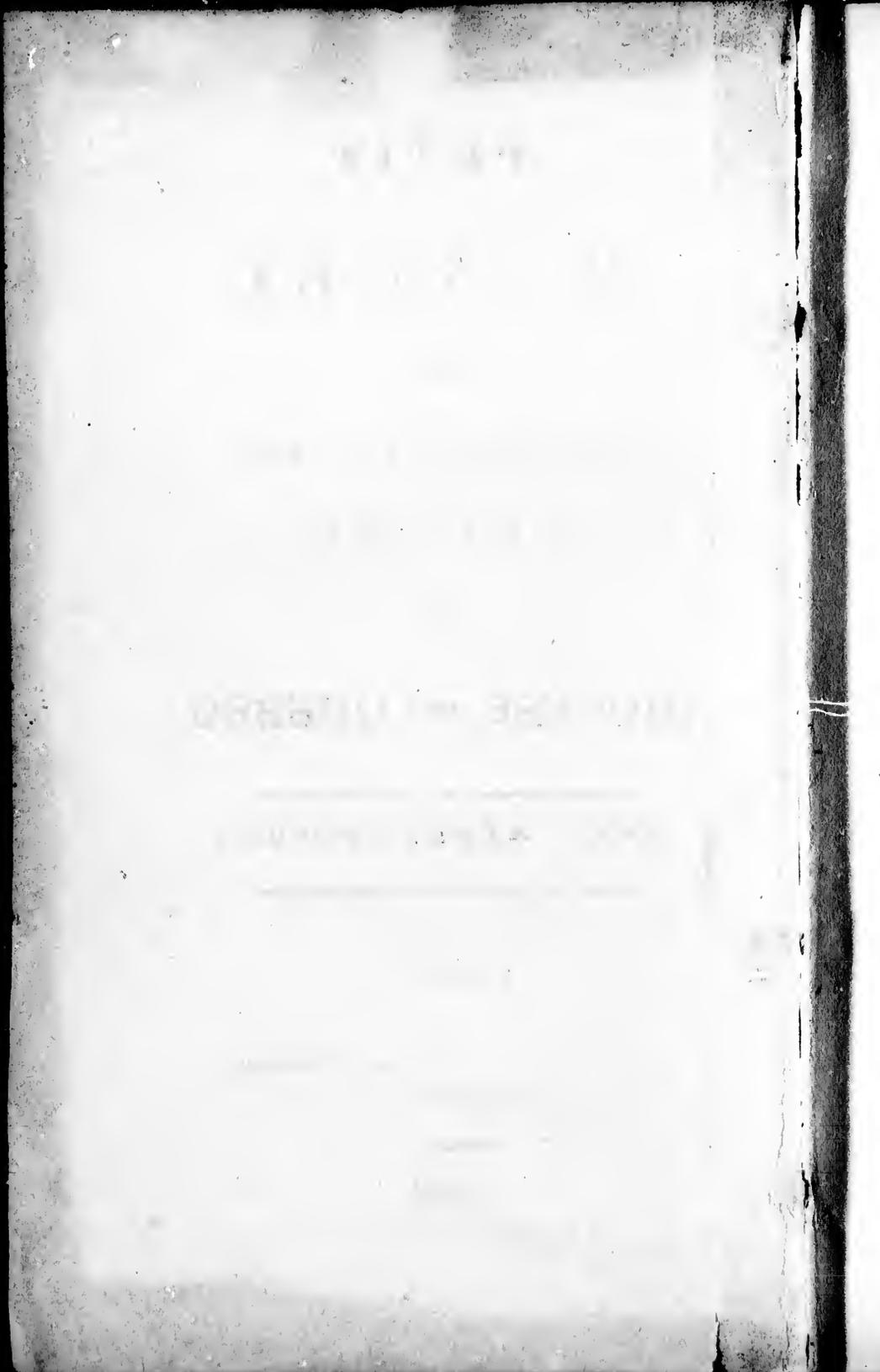
Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



**P E T I T**  
**M A N U E L**  
**DES**  
**CÉRÉMONIES ROMAINES.**  
**A L'USAGE**  
**DU**  
**DIOCÈSE DE QUÉBEC.**

---

**AVEC APPROBATION.**

---

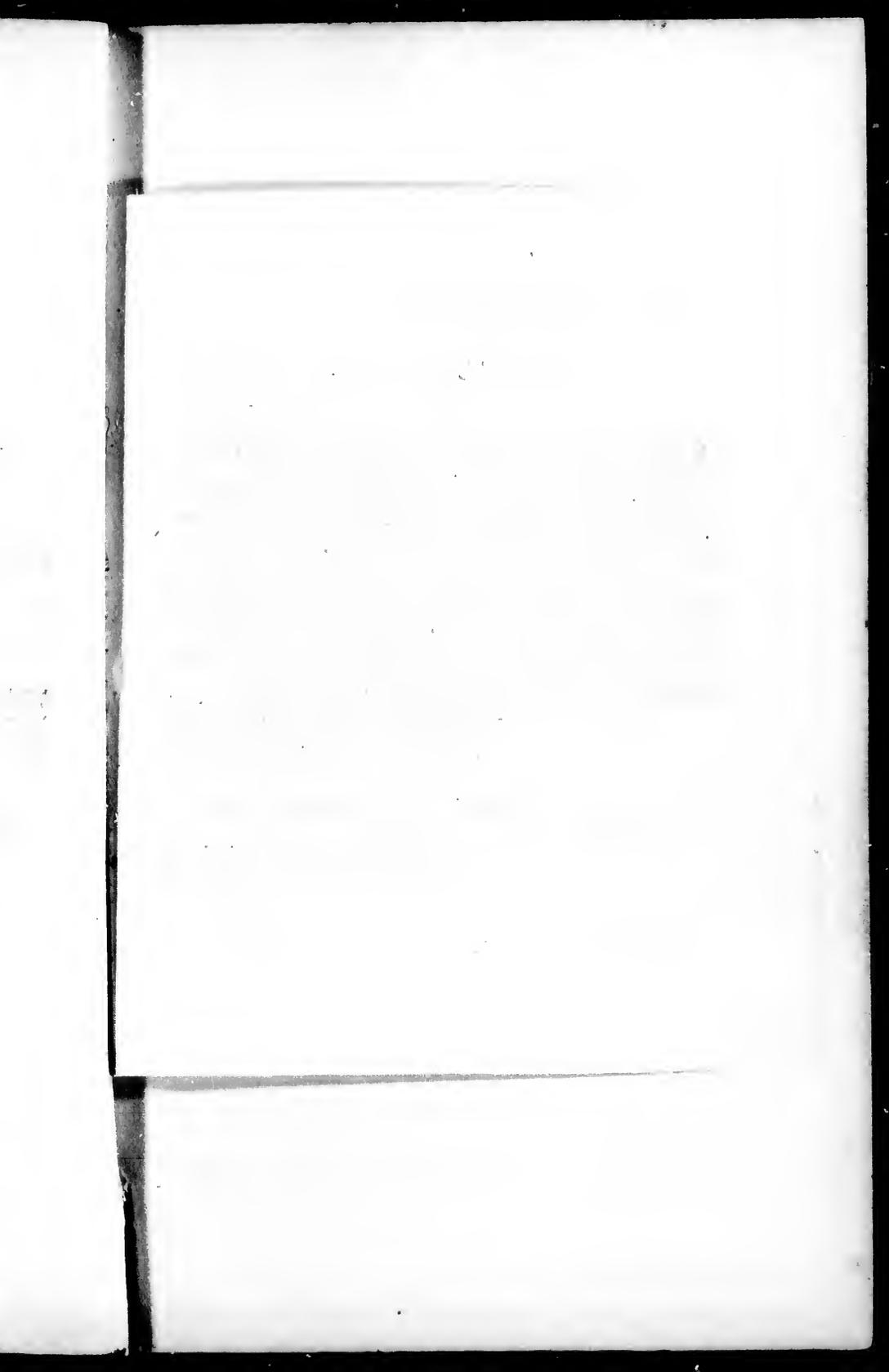
**A QUEBEC :**

**CHEZ FRECHETTE & CIE. IMPRIMEURS,**  
*Rue la Montagne, No. 25.*



**1832.**





DITRICT DE QUEBEC.

BUREAU DU PROTONOTAIRE,

13 août 1832.

**Q**U'IL soit notoire que le treizième jour d'août dans l'année mil huit cent-trente-deux JEAN BAPTISTE FRECHETTE et ETIENNE PARENT de Québec, Imprimeurs et associés, faisant commerce sous le nom et raisons de Fréchette & Compagnie, résidant en la Cité de Québec, ont déposé dans ce Bureau le titre d'un Livre, le titre duquel est dans les mots suivans savoir :—“*Petit Manuel des Cérémonies Romaines à l'usage du Diocèse de Québec*” au sujet duquel ils réclame le droit de propriété comme propriéjaires.

L. S.

Enregistré en conformité à l'acte provincial intitulé “Acte pour protéger la propriété littéraire.”

PERRAULT & BURROUGHS,

Protonotaires de la Cour du Banc  
du Roi du district de Québec.

*APPROBATION.*

---

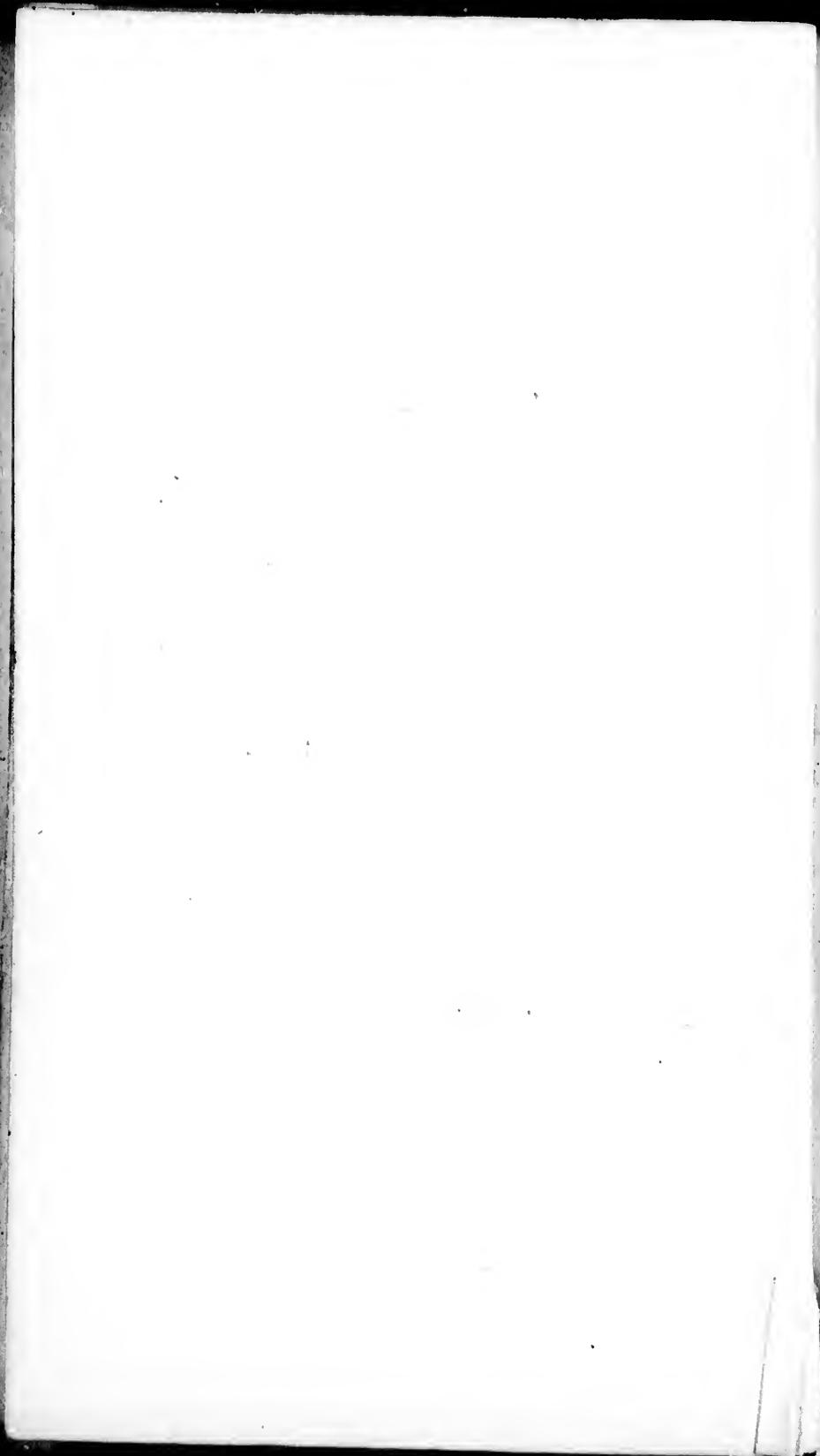
**Nous approuvons le présent Manuel des cérémonies romaines ; nous en permettons et même nous en recommandons l'usage dans les Eglises de notre Diocèse:**

*Donné à Québec le 6 Août, 1832.*



**BERN. CL. EV. DE QUEBEC.**





---

# PETIT MANUEL

DES

## CEREMONIES ROMAINES.

---

**C**eux qui aspirent à l'honneur d'être admis au chœur de l'Eglise, pour y assister le Prêtre dans les offices, doivent être recommandables par leur piété et leur modestie, par leur politesse et leur honnêteté.

Mais, pour s'acquitter dignement d'une fonction aussi distinguée, ils doivent, 1<sup>o</sup>. être bien instruits de la manière de servir, tant à la messe basse qu'à la messe solennelle, et aux autres offices publics de l'Eglise. 2<sup>o</sup>. Savoir par cœur les réponses de la messe, ainsi que les autres réponses requises, lorsqu'ils assistent le Prêtre dans l'administration solennelle de quelque sacrement. 3<sup>o</sup>. Faire tout ce qu'ils font, dans l'exercice de leurs fonctions, avec attention et respect, bienséance et gravité. 4<sup>o</sup>. Répondre sans précipitation, mais posément et distinctement, écoutant le Prêtre, attendant qu'il

ait entièrement achevé les paroles auxquelles ils doivent répondre, et gardant un ton de voix à peu près égal au sien.

---

QUELQUES RÈGLES GÉNÉRALES DE CÉRÉMONIES.

---

N. B.—Pour se conformer à une dénomination assez généralement reçue dans les Eglises de ce Diocèse, on a désigné sous le nom de *servans*, dans ce petit ouvrage, ceux qui assistent le Prêtre dans les offices publics, tels que le cérémoniaire, le thuriféraire, les acolytes, &c.

---

I. **L**ES servans doivent, avant les offices, se laver les mains au lavoir destiné à leur usage.

II.—Préparer, avec décence et modestie, les choses qui doivent servir à la messe, comme le missel, les burettes, &c. allumer les cierges, découvrir l'autel, dresser les cartons, préparer une nappe de communion, si quelqu'un doit communier, &c. Mais, ils doivent éviter d'aller au chœur ou d'y passer, lorsqu'ils ne sont

pas revêtus du surplis ou du camail. Cette règle souffre exception en faveur du servant de la messe basse.

III.—Celui qui allume les cierges commence par ceux qui sont du côté de l'épître, et d'abord par celui qui est le plus proche de la croix : ensuite, il allume ceux du côté de l'évangile, observant aussi de commencer par celui qui est le plus proche de la croix. Quand il les éteint, il commence par ceux du côté de l'évangile, et par celui qui est le plus éloigné de la croix ; et il en fait de même pour ceux du côté de l'épître.

IV.—Dans les églises où la porte qui conduit de la sacristie au chœur est placée derrière l'autel, ainsi que dans celles où il y a une porte de chaque côté de l'autel, on entre toujours au chœur par le côté de l'évangile, et on en revient à la sacristie par le côté de l'épître.

V.—Quand les servans sortent de la sacristie avec le célébrant, ou quand ils y reviennent, ils saluent la croix d'une inclination profonde, et ensuite le célébrant d'une inclination médiocre. L'inclination profonde se fait, en courbant entièrement la moitié du corps, de telle

sorte qu'on puisse toucher les genoux, de l'extrémité des mains. L'inclination médiocre se fait, en courbant à demi la tête et les épaules.

VI.—Le servant qui est le plus proche du célébrant, marche à environ deux pas de distance de lui. Les servans gardent aussi, entre eux, la même distance, marchant avec beaucoup de gravité et de modestie, et ayant les yeux baissés et la tête nue.

VII.—Quand ils n'ont pas les mains occupées, ils se tiennent les bras croisés sur la poitrine, ou les mains jointes à la hauteur de la poitrine ; ayant alors le pouce de la main droite croisé sur le pouce de la main gauche, et le bout des autres doigts étendus et levés en haut. S'ils ont une main occupée, ils étendent l'autre sur la poitrine.

VIII.—A la sacristie, au chœur et à l'autel, les servans en exercice se tournent toujours en face les uns vers les autres. Ils ne doivent jamais marcher à reculons, ni mettre les mains ou s'appuyer sur l'autel.

IX.—Quand ils sont à genoux ou assis, ils doivent éviter de croiser les jambes.

x.—Ils saluent le célébrant chaque fois qu'ils s'en approchent ou qu'ils se retirent d'auprès de lui.

xI.—Lorsqu'ils présentent au célébrant le bonnet carré, l'aspersoir, la cuiller de la navette, l'encensoir, les burettes, &c. ils baisent d'abord la chose qu'ils lui présentent, et ensuite sa main ; et quand ils les reçoivent du célébrant, ils lui baisent la main, et ensuite la chose qu'ils en reçoivent. Cependant, ils omettent ces baisers aux messes et offices des morts, et en présence du Saint-Sacrement exposé.

xII.—Quand ils arrivent au chœur, ou quand ils en partent, ils font la gèneuflexion sur le plancher, au bas des degrés de l'autel, quand même le Saint-Sacrement ne serait pas dans le tabernacle.

xIII.—Lorsqu'ils font quelque salut, ils ne le doivent pas faire comme en chemin faisant, mais en s'arrêtant et se tournant vers la personne ou la chose qu'ils saluent. Quand ils font la gèneuflexion d'un seul genou, c'est toujours du genou droit qu'ils doivent la faire, en le pliant jusqu'à terre, et en inclinant un peu, en même temps et d'une même action, la tête et les épaules. Quand ils font la gèneuflexion à deux ge-

noux, pour adorer le Saint-Sacrement, ils inclinent profondément la tête ; et cette inclination s'appelle *prostration*.

xiv.—Dans l'office solennel, les servans, après avoir fait la gémflexion sur le plancher, au bas des degrés de l'autel, saluent les deux côtés du chœur d'une inclination médiocre, en commençant par le côté de l'épître. Quand ils saluent le chœur, sans accompagner l'officiant, ils commencent par le côté où l'officiant est placé.

xv.—Les servans doivent faire les mêmes gémflexions et signes de croix que le célébrant, et s'incliner, avec lui, médiocrement au *Gloria Patri*, &c. à la fin des Oraisons, aux noms de Jésus, de Marie et des Saints dont on fait l'office ; et aussi aux paroles du *Gloria in Excelsis*, du *Credo* et des autres parties de la messe auxquelles le célébrant s'incline. Ils font aussi, à Vêpres, les mêmes signes de croix et les mêmes inclinations que le célébrant.

xvi.—Quand les servans font le signe de la croix, ou quand ils se frappent la poitrine, si la main gauche n'est pas occupée, ils la tiennent étendue au-dessous de l'endroit qu'ils touchent ou qu'ils frappent. Ils se frappent la poitrine, non

du plat de la main, mais du bout des doigts unis ensemble, prenant garde de ne pas se frapper avec grand effort, et de ne pas étendre la main droite hors de la largeur du corps.

XVII.—Chaque fois que les servans arrivent sur le marchepied de l'autel, ou qu'ils en partent, ils font une inclination de tête à la croix. Mais, avant de quitter l'autel, ils se retirent un peu du côté de l'épître ou de l'évangile, suivant qu'ils se trouvent placés, afin de ne point tourner le dos au milieu de l'autel, quand ils en descendent les degrés.

---

XVIII.—Les ACOLYTES doivent—

1<sup>o</sup>. Porter leurs chandeliers droits et également élevés. Celui qui est au côté droit tient le sien, de la main droite par le nœud, et, de la gauche par le pied ; et celui qui est au côté gauche, tient le sien de la main gauche par le nœud, et de la droite par le pied. Si, en se tournant, ils changent de côté, ils changent aussi en même temps de main, de manière qu'ils aient toujours, sur le nœud, la main qui est en dehors, et celle qui est en dedans, sur le pied du chandelier, lequel ils doivent

tenir, environ à la hauteur de la ceinture.

2<sup>o</sup>. Quand les acolytes sortent de la sacristie pour aller au chœur, ils marchent ensemble, le premier à la droite du second ; et quand ils en reviennent, le second marche à la droite du premier.

3<sup>o</sup>. Quand ils doivent se mettre à genoux aux coins des degrés de l'autel, ils se mettent à genoux sur le plancher, s'il n'y a qu'un degré, ou sur le dernier degré, s'il y en a plusieurs.

4<sup>o</sup>. A la grand' messe, les acolytes se tournent vers l'autel, chaque fois que le célébrant lit ou chante, à haute voix, quelque chose dans le missel. Dans les autres cas, ils sont tournés en chœur.

N. B.—On est tourné en chœur, lorsqu'on voit en face le côté du chœur opposé à celui où l'on est.

5<sup>o</sup>. Les acolytes ne s'asseyent que quand le célébrant est assis ; et, quoiqu'il soit assis, ils restent debout pendant que le diacre ou le sous-diacre fait quelque fonction.

6<sup>o</sup>. Ceux qui portent des flambeaux ou torches, vont au chœur et en reviennent

de la même manière que les acolytes. Celui qui est au côté droit tient le sien de la main droite ; et celui qui est au côté gauche tient le sien de la main gauche, ayant l'autre main, qui est libre, appuyée sur la poitrine ; chacun tenant son flambeau droit, et à une égale hauteur.

---

XIX.—Le CEREMONIAIRE doit être, non seulement instruit parfaitement de son office, mais il est encore nécessaire qu'il sache ce que les autres servans doivent faire, afin de pouvoir les diriger au besoin. C'est pourquoi, avant les offices, il a soin —

1<sup>o</sup>. De prévoir tout ce qui doit s'y pratiquer, et de s'assurer qu'il ne manque rien de ce qui est nécessaire pour le service qu'on va célébrer. Il faut qu'il observe les fautes que l'on fait contre les cérémonies, pour en avertir les particuliers après l'office ; car il ne doit pas reprendre pendant les offices divins, à moins que les fautes ne soient considérables, et qu'il n'y puisse remédier par quelque signe ou quelque parole.

2<sup>o</sup>. Il doit être attentif à ouvrir et fermer le livre, et à en tourner les feuillets

au besoin du célébrant. Il doit aussi avoir soin de lui indiquer doucement, de la main droite étendue, le commencement de l'Introit, les Oraisons, l'Épître et la Post-communion ; et de la main gauche aussi étendue, l'Évangile, l'Offertoire, les Secrètes, la Préface et le Canon. C'est encore de la main gauche que le cérémoniaire tourne les feuillets du missel depuis l'Offertoire jusqu'à la Communion.

3°. Lorsque le cérémoniaire invite quelqu'un à faire quelque cérémonie, il lui fait toujours une inclination. Cette inclination doit être médiocre à l'égard du célébrant, du diacre et du sous-diacre et des prêtres ; cependant, quand il passe ou arrive devant l'officiant, soit à Vêpres, soit à la messe, ou en quelque autre office, il le salue toujours par une inclination profonde. Mais il ne fait qu'une inclination de tête aux servans, quand il les salue.

4°. Quand le cérémoniaire conduit ou accompagne quelqu'un des officiers sacrés ou des chapiers, il marche ordinairement à sa gauche, un peu devant lui ; et, quand celui qu'il conduit s'arrête, il s'arrête aussi, et se tient un peu derrière lui.

5°. Il fait ordinairement deux inclinations à ceux à qui il présente et de qui il reçoit quelque chose ; l'une avant et l'autre après l'avoir présentée ou reçue.

6°. Pendant toute la messe solennelle, le cérémoniaire est toujours nu-tête et debout, tenant ordinairement les mains jointes. Cependant il s'assied pendant le prône ou le sermon. A Vêpres, il ne quitte jamais son bonnet carré, l'ayant toujours sur la tête ou à la main, excepté pendant le *Magnificat*.

---

xx.—Le THURIFERAIRE doit se conformer, pour la manière de tenir l'encensoir, de le présenter au célébrant, de l'en recevoir, et de l'encenser, &c. à ce qu'on trouvera prescrit à cet égard, ci-après, CH. II, ART. 2, N<sup>os</sup>. 3, 4, 5, 6, 10, 12.— Il doit aussi observer ce qui suit :

1°. Lorsqu'il veut exciter le feu de l'encensoir, il prend, de la main gauche, le haut des chaînettes au-dessous de la platine, et lève, tant soit peu, le couvercle de l'encensoir, en tirant, avec le pouce et l'index de la main droite, la chaînette du milieu, et mettant l'anneau qui y est

joint, dans les doigts de la gauche. Ensuite, il prend, de la main droite, toutes les chaînettes à quatre ou cinq pouces du couvercle; et, tenant la navette et la platine des chaînettes, de la main gauche appuyée sur sa poitrine, il agite, devant lui, l'encensoir, en le tenant à la hauteur du coude, lequel ne doit pas paraître détaché du reste du corps.

2<sup>o</sup>. S'il porte l'encensoir bas et fermé, il laisse tomber entièrement ses bras, tenant le bout des chaînettes de la main droite, et de la gauche, l'encensoir avec la navette.

3<sup>o</sup>. Quand le thuriféraire doit encenser quelqu'un, il prend d'abord, de la main droite, le haut des chaînettes auprès de la platine, et fait glisser, de la main gauche, et jusqu'au couvercle de l'encensoir, l'anneau qui réunit les quatre chaînettes; puis, tenant, de la même main gauche, l'encensoir fermé, et l'abaissant au bout du bras, ainsi que la main droite, il fait un salut à celui ou à ceux qu'il doit encenser. Ensuite, passant les quatre chaînettes réunies entre l'index et le gros doigt de la main droite, et de manière que la platine couvre le pouce et l'index, il lève, de la gauche, l'encensoir, à peu près à la hau-

teur du coude et à la longueur du bras, en rapprochant la main droite de la poitrine. Alors, il retire la main gauche de l'encensoir, et encense de la droite, tenant le coude ferme et serré près du corps.

4°. Lorsque le thuriféraire encense, il ne doit pas laisser passer l'encensoir derrière lui, mais il doit le faire retomber, de manière qu'il arrête devant la jambe droite.

5°. S'il encense sans marcher, ses deux pieds doivent être presque joints ; mais, lorsqu'il encense en marchant, il doit faire partir le pied droit en même temps que l'encensoir, et le pied gauche, lorsque l'encensoir tombe.

6°. Si, pendant l'encensement, le couvercle de l'encensoir se sépare du dessous, le thuriféraire, sans s'arrêter, a soin de l'y réunir, en y portant promptement la main gauche.

7°. Quand le thuriféraire prépare l'encensoir à la sacristie, il a soin de n'y mettre que le feu qui est nécessaire, afin que, pendant l'encensement, il n'en tombe point sur le plancher du chœur. Lorsqu'il le rapporte à la sacristie, il ne doit

point y laisser de feu, mais le vider aussitôt.

8°. Pendant toute la messe, lorsque le thuriféraire n'est point occupé aux fonctions qui lui sont propres, il se conforme aux acolytes, pour les postures, les inclinations, genuflexions, &c.

XXI.—Lorsque, durant un office, un servant s'apperçoit qu'il a omis quelque cérémonie, ou laissé échapper quelque faute, il doit, sans se troubler, réparer l'omission ou la faute qu'il a faite, s'il en est encore temps; ou sinon, il doit passer outre.

---

☞ **REMARQUE.**—En finissant ce précis des REGLES GENERALES DE CEREMONIES, il convient de faire observer à tous les servans, enfans de chœur, chantres, &c. qu'ils doivent se comporter, dans les sacristies, avec décence et propreté; éviter d'y parler haut sans nécessité, n'y demeurer que le temps que leur présence y est requise, et prendre de l'eau bénite, quand ils y entrent ou quand ils en sortent

---

RÈGLES PARTICULIÈRES DE CÉRÉMONIES PROPRES  
A DIRIGER LE SERVANT DE LA MESSE BASSE.

---

**L**E servant de la messe basse doit se conformer aux Règles Générales de Cérémonies qu'on vient de donner touchant l'entrée et la sortie du chœur (iv.), les saluts de la croix et du célébrant (v.), les genuflexions ou prostrations (xiii.), et à tout ce qui est prescrit à l'égard des signes de croix et inclinations qu'il faut faire en même temps que le célébrant. (xv. et xvi.) Il baise à demi les choses qu'il présente au Prêtre ou qu'il en reçoit, comme le bonnet carré, les burettes, le voile du calice, &c. mais, il ne lui baise pas la main.

Le servant de la messe basse doit encore observer les choses suivantes :—

1<sup>o</sup>. Si les cierges de l'autel, auquel doit se dire la messe, ne sont pas allumés, il évite d'aller prendre de la lumière aux cierges des autels où on célèbre la messe, sans quelque nécessité particulière. Il allume le cierge du côté de l'épître le premier ; et, quand il éteint les cierges, après la messe, il commence par celui du côté de l'évangile.

2°. Il évite, autant qu'il peut, de faire du bruit, soit en ouvrant ou fermant les portes, soit en marchant, soit en crachant. Si d'autres en font, il doit les avertir doucement, par signe ou par parole, de se tenir dans le silence.

3°. Quand il va au chœur devant le Prêtre, ou qu'il en revient, il marche d'un pas grave et modeste, les yeux baissés et la tête nue, le devant de deux ou trois pas, et tenant les mains jointes à la hauteur de la poitrine, comme il a été dit (VII.), page 6.

4°. S'il doit passer par quelque porte qu'il faille fermer, il marche le premier, et se tient près de la porte, pour la fermer, après que le Prêtre est passé.

5°. S'il passe devant le grand autel, il fait une génuflexion à côté du Prêtre, un peu derrière lui ; mais, il ne fait aucune révérence aux autres autels, si ce n'est, lorsqu'on y dit la messe, depuis la Consécration jusqu'après la Communion.

6°. Si le Prêtre se met à deux genoux, en passant devant quelqu'autel, pour adorer le St. Sacrement qui y est exposé, ainsi que pendant le temps de l'Élévation ou de la Communion, le servant se met à deux

gen  
aya  
lui  
fait

7  
Prê  
ren  
salu  
mai  
lue

8  
l'ép  
rien  
libr

9  
pla  
Prê  
foi  
le  
pla  
Co  
y a  
ge  
de

cô  
de  
pl

genoux à sa droite, un peu derrière lui, ayant reçu auparavant son bonnet, qu'il lui rend après qu'il s'est levé et qu'il a fait la gémuflexion avec lui.

7°. Quand le célébrant salue quelque Prêtre revêtu d'ornemens sacrés, qu'il rencontre en son chemin, le servant le salue aussi d'une inclination médiocre ; mais, s'il passe devant l'Evêque, il le salue d'une demi-gémuflexion.

8°. Si l'entrée de l'autel est du côté de l'épître, le servant se retire un peu en arrière, afin de laisser au Prêtre un passage libre entre lui et le marchepied de l'autel.

9°. Le servant fait la gémuflexion sur le plancher, quand il arrive à l'autel avec le Prêtre, ou quand il en part, et toutes les fois que, pendant la messe, il passe devant le milieu de l'autel. C'est aussi sur le plancher qu'il se met à genoux pendant la Confession. Dans la suite de la messe, s'il y a plusieurs degrés à l'autel, il se met à genoux sur le dernier ; et, s'il n'y a qu'un degré, il se met à genoux sur le plancher.

10°. Lorsqu'il transporte le missel d'un côté de l'autel à l'autre, il descend au bas des degrés, et fait la gémuflexion sur le plancher.

11°. Il répond au Prêtre de la manière qu'il a été dit ci-dessus, (4°.) page 3.

12°. Pendant la messe, il observe de ne jamais se mettre à genoux du côté où est le missel ; et il est plus convenable qu'il ne lise pas, afin de s'acquitter plus attentivement de son office.

13°. Il jette les yeux de fois à autres sur les cierges, pour voir s'ils ne s'éteignent pas ou s'ils ne coulent pas ; à quoi il tâche de remédier au plutôt.

14°. S'il est obligé d'aller chercher, à la sacristie, quelque chose qui manque, il choisit le temps que le Prêtre n'a pas besoin de lui.

15°. Quand le Prêtre donne la communion hors le temps de la messe, le servant dit le *Confiteor* à haute voix, à genoux et incliné, au coin du dernier degré de l'autel, au côté de l'épître, ayant le dos tourné au peuple.

N. B.—Pour la commodité des servans en général, on a placé à la fin de cet ouvrage les Réponses de la messe, dans le même ordre qu'elles se trouvent au Missel Romain ; et on n'en a inséré, dans l'article suivant, que celles qui peuvent servir à l'intelligence des cérémonies qui y sont contenues.

---

**CHAPITRE I.****DE LA MESSE BASSE.**

---

**ARTICLE I.**

*De l'office du servant de la messe basse.*



1<sup>o</sup>. **C**ELUI qui doit servir seul la messe basse, après s'être lavé les mains, prépare les burettes et le missel, découvre l'autel, dresse les cartons et allume les cierges, en commençant par celui du côté de l'épître.

2<sup>o</sup>. Aussitôt que le Prêtre est prêt à s'habiller, le servant lui présente les choses dont il a besoin, et l'aide à s'habiller ; ayant soin surtout d'accommoder, derrière lui, l'aube et le cordon. Il l'avertit aussi de laisser descendre sa soutane, si elle est retroussée.

3<sup>o</sup>. Le Prêtre étant habillé et prêt à partir, il lui présente, à sa droite, son bonnet carré, dont il tourne l'ouverture en bas, et qu'il baise à demi, en lui faisant une inclination médiocre, et sans lui baiser la

main. Ensuite, se retirant un peu derrière lui, il fait une inclination profonde à la croix, salue médiocrement le Prêtre, et marche devant lui gravement et modestement, les yeux baissés, la tête nue, le devant de deux ou trois pas, tenant ses bras croisés sur la poitrine, ou ayant les mains jointes.

4°. Si l'entrée de l'autel est du côté de l'épître, le servant se retire un peu en arrière, quand il arrive, afin de laisser passer le Prêtre devant lui ; et il le salue d'une inclination médiocre.

5°. Arrivé au bas des degrés ou du marchepied de l'autel, il se place à la droite du Prêtre, et reçoit son bonnet carré de la main droite, en le baisant à demi. Lorsque le Prêtre fait la génuflexion ou l'inclination, le servant fait la génuflexion, du genou droit, sur le plancher, quand même il n'y aurait que le crucifix sur l'autel. Ensuite, il relève tant soit peu le devant de l'aube du Prêtre, de la main gauche, pour l'aider à monter, fait une inclination à la croix, puis tournant de gauche à droite, il va porter son bonnet en quelque lieu auprès de la crédence, et non sur icelle. Il revient au milieu des degrés de l'autel, y fait la génuflexion sur le plan-

che  
l'év  
gré  
che  
van  
qu'

6  
tel,  
cali  
mod  
lors  
et s  
plan  
mai  
(vi  
nuf  
inc  
min  
de  
au l  
dev  
Pa  
la  
nos  
et r  
cæl  
7  
le s  
rép

cher, et va se placer à genoux au côté de l'évangile, sur l'extrémité du dernier degré, s'il y en a plusieurs, ou sur le plancher, s'il n'y a que le marchepied ; observant de ne pas croiser les jambes, lorsqu'il est à genoux.

6°. Lorsque le Prêtre descend de l'autel, après y avoir porté et accommodé le calice, le servant se lève, et, se tournant modestement vers lui, il s'en approche, lorsqu'il est descendu au bas des degrés, et se met à genoux à sa gauche, sur le plancher et un peu derrière lui, ayant les mains jointes, de la manière qu'il a été dit, (VII.) page 6. Quand le Prêtre fait la genuflexion ou l'inclination, il fait aussi une inclination profonde, et lorsqu'il dit *In nomine Patris, &c.* il fait, sur lui, le signe de la croix, en appuyant la main gauche au bas de la poitrine, et rejoint les mains devant sa poitrine à *Amen.* Au *Gloria Patri, &c.* le servant incline la tête vers la croix ; et, à ces paroles *Adjutorium nostrum, &c.* il fait le signe de la croix, et rejoint les mains, en répondant *Qui fecit cælum et terram.*

7°. Quand le célébrant a dit le *Confiteor,* le servant ne répond point *Amen,* mais il répond immédiatement *Misereatur tuî, &c.*

un peu incliné et tourné vers lui. Le servant est incliné profondément et tourné vers l'autel, lorsqu'il dit le *Confiteor* ; et, à ces paroles *Et tibi, pater, Et te, pater*, il se tourne un peu vers le célébrant, sans se séparer les mains. À ces mots, *med culpâ*, il frappe trois fois sa poitrine, de la main droite, avec l'extrémité des doigts joints ensemble, tenant alors la main gauche étendue sur sa poitrine, au-dessous de l'endroit où il frappe. Il demeure incliné jusqu'à la fin du *Misereatur*, que dit le Prêtre, auquel il répond *Amen* ; puis, il se redresse, et fait le signe de la croix, lorsque le célébrant dit *Indulgentiam*, répondant *Amen* à la fin. Il s'incline médiocrement, lorsque le Prêtre dit *Deus, tu conversus, &c.* lui répond en cette posture, et ne se redresse que quand le Prêtre a dit *Oremus*.

8°. Le servant se lève en même temps que le Prêtre monte à l'autel ; et, de la main droite, il relève tant soit peu le devant de son aube ; ensuite, se tournant de droite à gauche, il se retire au côté de l'évangile, et s'y place, comme il a été dit ci-dessus (5°), et page 19, (9°). Il fait le signe de la croix, quand le célébrant le fait, au commencement de l'Introït : puis,

il ti  
vers  
pon  
sans

9  
serv  
tem  
men  
ram  
Chr  
au c  
de l

I  
tête  
Ore  
du  
Pap  
l'E  
ces  
de l

N. m  
e  
n  
I  
tem  
ava  
vat  
fin

il tient les mains jointes, incline la tête vers la croix au *Gloria Patri*, &c. et répond au *Kyrie* et au *Dominus vobiscum*, sans s'incliner.

9°. Durant le *Gloria in excelsis*, le servant incline la tête six fois, en même temps que le célébrant, savoir : au commencement, à *Deo* ; à ces paroles, *Adoramus te*,— *Gratias agimus tibi*,— *Jesu Christe*.— *Suscipe deprecationem nostram* ; au dernier *Jesu Christe* ; faisant le signe de la croix, comme le célébrant, à la fin.

10°. Le servant incline pareillement la tête, chaque fois que le Prêtre prononce *Oremus*, le nom de Jésus, de la Ste. Vierge, du Saint dont on fait l'office, et celui du Pape : ce qu'il observe encore pendant l'Épître et l'Évangile. Il s'incline aussi à ces mots *Deo nostro*, au commencement de la Préface.

N. B. — Au nom de Jésus, à *Gloria Patri* et à *Oremus*, il s'incline vers la croix, mais aux autres, il s'incline devant soi.

11°. Lorsqu'en Carême et aux Quatre-temps, le célébrant dit *Flectamus genua*, avant les Oraisons, le servant répond *Levate*, et s'incline médiocrement jusqu'à la fin de l'Oraison. Comme alors il y a plu-

sieurs Epîtres à la messe, il répond *Deo gratias* à la fin de chacune ; mais, il ne se lève que quand le Prêtre a achevé la dernière Epître, laquelle il ne dit qu'après *Dominus vobiscum* et les Oraisons suivantes.

12°. Le servant, ayant répondu *Deo gratias* après l'Epître, se lève, et va tout droit par le plancher, faire une genuflexion au milieu des degrés ; puis, il monte par le plus court chemin au coin de l'épître, auprès du célébrant et à sa droite ; et, si le Prêtre fait la genuflexion, il la fait aussi. S'il y a une Prose après le Graduel ou un Trait qui soit long, il se lève seulement vers la fin, pour monter au coin de l'épître.

13°. Il attend debout et un peu derrière le Prêtre, jusqu'à ce qu'il ait quitté le missel ; et alors, il le ferme, mettant le pouce gauche dans l'endroit où il le trouve ouvert ; et, le prenant, de la droite avec le pupitre, à la hauteur de la ceinture, il le porte au côté de l'évangile, en passant et faisant la genuflexion au bas des degrés de l'autel. Ayant posé le missel au côté de l'évangile, il l'ouvre au même endroit qu'il l'avait trouvé ouvert, et le place de manière que le milieu du dos du missel

soit  
tel.  
il r  
me

l  
que  
pou  
à la  
il ti  
aya  
tou  
au l  
la g  
et l  
face  
clin  
non  
La

15  
mu  
le  
rec  
le p  
gra  
da  
En  
su  
bu  
les

soit tourné vers le coin postérieur de l'autel. Puis, s'étant un peu écarté du livre, il répond, du même lieu, au commencement de l'Évangile.

14°. Quand le Prêtre dit *Initium* ou *Sequentia sancti Evangelii*, &c. il fait, avec le pouce droit, le signe de la croix au front, à la bouche et sur la poitrine, sur laquelle il tient la main gauche étendue. Ensuite, ayant répondu *Gloria tibi, Domine*, il tourne de gauche à droite, descend et va au bas des degrés du côté de l'épître, faisant la genuflexion sur le plancher en passant ; et là, étant debout, les mains jointes et la face tournée du côté de l'évangile, il incline la tête chaque fois que le Prêtre prononce le nom de Jésus, et lui répond *Laus tibi, Christe*, lorsqu'il a achevé.

15°. Après le *Dominus vobiscum* et l'*Oremus* de l'Offertoire, le servant monte sur le marchepied, et salue le Prêtre ; puis, recevant le voile, et le baisant à demi, il le plie en trois plis, et le place contre le gradin, de manière qu'il n'y ait pas de danger que les cierges découlent dessus. Ensuite il va à la crédence, et apporte, sur le coin de l'autel, le bassin avec les burettes, qu'il découvre, et dont il tourne les anses en dehors, vers le célébrant

Quand le Prêtre s'approche, il lui fait une inclination médiocre, et lui présente, de la main droite, et par le pied, la burette du vin, la baisant à demi, sans baiser la main du Prêtre. Il reprend, de la main gauche, la burette du vin, et la replace dans le bassin. Ensuite il lui présente, de la même manière, la burette de l'eau, qu'il reprend de la main droite, et il lui fait de nouveau une inclination médiocre.

16°. Il laisse la burette de l'eau dans le bassin sur l'autel, reporte celle du vin à la crédence, et prend le lavabo plié, qu'il met, par un bout, entre le petit doigt et l'annulaire, et, par l'autre, entre l'index et le gros doigt de la main gauche. Il s'approche du coin de l'autel, et prend, de la même main gauche, le bassin entre le pouce et l'index, à peu près à la hauteur de la ceinture du Prêtre, et, de la droite, la burette de l'eau. Puis, ayant fait une inclination au célébrant, lorsqu'il s'approche de lui, il baise à demi la burette, et verse l'eau tout droit sur les extrémités des doigts du Prêtre, tenant la burette élevée d'environ trois pouces au-dessus, et attendant, pour cesser, qu'il lui fasse quelque signe. Ensuite le servant présente le lavabo au Prêtre ; et, lorsqu'il l'a pris, il

le la  
l'inc  
Prê  
serv  
vers  
retin  
du b  
à ce  
bass  
et re

1°  
Ora  
sans  
tière  
au E  
face  
clin  
aga

1°  
sa p  
me  
dist  
cou  
il c  
me  
che  
de  
que

le laisse aller par le bout qu'il tenait avec l'index et le doigt du milieu. Quand le Prêtre a achevé d'essuyer ses mains, le servant le salue, s'incline médiocrement vers la croix au *Gloria Patri*, &c. et se retire à la crédence. Ayant versé l'eau du bassin dans le lieu ou dans le vaisseau à ce destiné, il remet les burettes dans le bassin, sur la crédence, replie le lavabo, et retourne au côté de l'épître.

17°. Il répond *Suscipiat*, &c. après *Orate, fratres*, à genoux, à sa place et sans s'incliner, et quand le Prêtre est entièrement tourné vers l'autel. Il répond au Prêtre au commencement de la Préface, comme il est porté au missel, et incline la tête à *Deo nostro*, après *Gratias agamus*.

18°. Aux trois *Sanctus*, il ne frappe pas sa poitrine ; mais, étant incliné médiocrement, il tinte, de la main droite, trois fois distinctement la clochette, sonnant deux coups à chaque fois ; et, après la troisième, il continue jusqu'à *Benedictus* exclusivement ; pendant lequel, ayant mis la clochette sur le marchepied, il fait le signe de la croix, avec la droite, en même temps que le célébrant.

19°. Quand le Prêtre, après avoir étendu ses mains sur le calice et l'hostie, fait, sur l'un et l'autre, cinq signes de croix, le servant sonne d'abord la clochette à plusieurs coups. Ensuite il va faire la genuflexion au milieu des degrés sur le plancher ; puis, s'étant mis à genoux sur le marchepied, derrière le Prêtre, un peu du côté de l'épître, il lève le derrière de sa chasuble, quand il est sur le point de faire la genuflexion pour adorer l'hostie. Quand le Prêtre a fait la seconde genuflexion, il quitte la chasuble sans la baiser. Pendant ces deux genuflexions, il tinte la clochette à plusieurs coups de suite ; mais devant l'élévation de l'hostie, il la tinte à trois coups bien distingués. Il observe les mêmes choses à l'élévation du calice. Pendant l'une et l'autre élévation, il adore le St. Sacrement, étant médiocrement incliné. L'élévation du calice étant finie, il se lève, fait la genuflexion au bas des degrés, se remet à la place où il était pendant le *Sanctus*, et y demeure jusqu'à la communion du Prêtre.

20°. Il fait le signe de la croix, quand le Prêtre le fait, un peu avant le *Memento* pour les défunts, et un peu après qu'il a répondu *Sed libera nos à malo*. Il frappe

auss  
pecc  
à l'  
dign

2

il s'  
des  
sitô  
il s'  
hau  
*Am*  
*gen*  
au  
des  
nier  
nior  
tiam

g

s'il  
flex  
le  
le  
de  
ch  
pe

se  
dé

aussi une fois sa poitrine à *Nobis quoque peccatoribus*, sans s'incliner, et trois fois à l'*Agnus Dei*, et au *Domine, non sum dignus*, étant alors médiocrement incliné.

21<sup>o</sup>. Pendant la communion du Prêtre, il s'incline profondément; et, si quelqu'un des assistans demande à communier, aussitôt que le Prêtre a pris le précieux sang, il s'incline encore, et dit le *Confiteor* tout haut et sans changer de place. Il répond *Amen* à la fin de *Misereatur* et d'*Indulgentiam*, et frappe trois fois sa poitrine au *Domine, non sum dignus*. Si ce sont des Clercs en surplis, qui doivent communier, il leur présente la nappe de communion, après que le Prêtre a dit *Indulgentiam*, &c.

22<sup>o</sup>. Quand le servant doit communier, s'il est en habit de chœur, il fait la génuflexion au milieu des degrés de l'autel, sur le plancher, et va se mettre à genoux sur le bord du marchepied, un peu du côté de l'épître. S'il n'est pas en habit de chœur, il communique sur le plancher, un peu hors des degrés.

23<sup>o</sup>. Si personne ne doit communier, le servant se lève aussitôt que le célébrant découvre le calice, et il va prendre le bas-

sin avec les burettes, comme à l'Offertoire, excepté que les anses doivent être pour lors tournées vers lui. Il monte ainsi au coin de l'épître, fait la genuflexion sur le marchepied en arrivant, et met d'abord le bassin sur l'autel ; puis il prend la burette du vin, s'avance vers le Prêtre, et demeure profondément incliné vers l'autel, pendant que le Prêtre prend le précieux sang. Lorsque le Prêtre lui présente le calice, il se relève, lui fait une inclination médiocre, et verse du vin dans le calice, tenant la burette élevé de trois ou quatre doigts au-dessus, sans la tourner en rond, et la baisant à demi avant et après. Il lui fait une inclination, et revient au coin de l'épître, où il prend la burette de l'eau avec la main gauche, retenant celle du vin dans la droite.

24°. Quand le Prêtre vient vers lui avec le calice pour purifier ses doigts, il lui fait encore une inclination médiocre, baise à demi la burette du vin, et verse d'abord le vin posément et tout droit sur ses doigts au milieu du calice ; puis, remettant la burette dans le bassin, il prend, de la main droite, la burette de l'eau qu'il baise à demi, et verse de l'eau, de la même façon que le vin, dans le calice, jusqu'à ce

que  
éleva

25  
bure  
dioc  
bure  
au c  
miss  
le la  
était  
trou  
Post  
gear  
26.

26  
tire  
dem  
le pl  
ensu  
gend  
page

27  
dioc  
soi,  
men  
les r  
puis  
plan

que le Prêtre lui fasse signe d'arrêter, en élevant un peu les doigts ou le calice.

25°. Le servant ayant baisé derechef la burette de l'eau, fait une inclination médiocre au Prêtre, reporte le bassin avec les burettes sur la crédence. Ensuite il monte au côté de l'évangile, où, ayant pris le missel, il le porte fermé au côté de l'épître; le laissant ouvert au même endroit où il était auparavant, à moins qu'il ne puisse trouver le feuillet où le Prêtre doit lire la Post-communion. Il observe, en changeant le livre, ce qui a été dit (13°), page 26.

26°. Après avoir changé le livre, il retire le voile du lieu où il était, le baise à demi, le présente à la droite du Prêtre, et le place près de lui sur l'autel. Il passe ensuite au côté de l'évangile, et se met à genoux de la manière qu'il a été dit (5°), pages 22 et 23.

27°. A la Bénédiction, il s'incline médiocrement, fait le signe de la croix sur soi, se lève et répond de sa place au commencement du second Evangile, où il fait les mêmes signes de croix qu'au premier; puis, il passe au côté de l'épître, sur le plancher, où il se tient debout jusqu'à ces

paroles *Et Verbum caro factum est*. Alors, il fait la gémuflexion sur le plancher, répond *Deo gratias* à la fin, et va chercher le bonnet carré qu'il remet au Prêtre, en le baisant à demi, sans lui baiser la main, et lui faisant une inclination médiocre, comme il a été dit ci-dessus (3<sup>o</sup>), page 21.

28<sup>o</sup>. En Carême, le servant incline la tête, lorsque le Prêtre dit *Humiliate capita vestra Deo*, et pendant l'Oraison qui suit.

29<sup>o</sup>. Quand le Prêtre laisse le missel ouvert après les Oraisons, parce qu'il doit y lire le dernier Evangile, le servant, après avoir répondu *Deo gratias*, prend le livre, comme il a été dit (13<sup>o</sup>), page 26, et, passant à la gauche du Prêtre, il se met à genoux sur le marchepied, un peu du côté de l'évangile, pour y recevoir la bénédiction. Après avoir posé le livre et répondu au Prêtre, il revient au côté de l'épître, et fait le reste comme à l'ordinaire.

30<sup>o</sup>. Après avoir fait la gémuflexion à la droite du Prêtre, il revient à la sacristie dans le même ordre qu'il a gardé, quand il en est sorti. Lorsque le servant

est e  
vant  
avec  
et un  
le P  
passé  
en le  
habil  
en c  
vang  
vena  
se di  
vre,

Ce q  
qu

1<sup>o</sup>. A  
serv  
dans  
serv

2<sup>o</sup>.  
serv  
sa g  
hon

est entré dans la sacristie, il s'arrête devant la croix, qu'il salue profondément avec le Prêtre ; étant à son côté gauche, et un peu derrière lui. Ensuite, il salue le Prêtre d'une inclination médiocre ; passe à sa droite, reçoit son bonnet carré, en le baisant à demi, et lui aide à se déshabiller ; puis il va éteindre les cierges, en commençant par celui du côté de l'évangile, et faisant les genuflexions convenables. Il couvre l'autel, s'il ne doit pas se dire d'autres messes, et rapporte le livre, les burettes, &c. à la sacristie.

---

## ARTICLE II.

*Ce qu'il y a de particulier à observer, lorsqu'il y a deux servans à la messe basse.*

—●●●—

1<sup>o</sup>. **A**VANT la messe, les deux servans observent, à la sacristie, ce qui est marqué dans l'article précédent, pour un seul servant.

2<sup>o</sup>. Quand le Prêtre est habillé, le premier servant se met à sa droite, et le second à sa gauche. Le premier lui présente son bonnet carré, en le baisant à demi, et

tous deux saluent la croix de la sacristie d'une inclination profonde, et ensuite le Prêtre d'une inclination médiocre ; puis, le second marche avant le premier, les mains jointes, &c.

3°. Si le Prêtre va à l'autel par le côté de l'évangile, le second servan, en y arrivant, se retire un peu en arrière pour laisser passer le célébrant entre lui et les degrés ou le marchepied ; et lui fait une inclination lorsqu'il passe ; s'il entre par le côté de l'épître, le premier observe ce qui vient d'être dit.

4°. Quand le Prêtre est arrivé au bas des degrés ou du marchepied de l'autel, les deux servans se réunissent à lui au milieu. Le premier reçoit son bonnet carré de la main droite, le baise à demi, &c. puis, ayant fait ensemble la gémuflexion sur le plancher, ils relèvent le devant de l'aube du Prêtre pour l'aider à monter à l'autel, font une inclination de tête à la croix, et descendent au milieu des degrés. Le premier servan va porter le bonnet carré auprès de la crédence, et se place à genoux au côté de l'épître, et le second au côté de l'évangile, de la manière qu'il a été dit, (5°.), page 22.

5°.  
pour  
serv  
se n  
plan  
mêm

6°.  
tre,  
tour

7°.  
aupr  
miss  
Aya  
tour

8°.  
de l  
reçu  
rett  
mar  
céd  
cré  
ave  
se n  
bur  
de  
le l  
au  
pre

5°. Lorsque le Prêtre descend de l'autel, pour commencer le Psaume *Judica*, les servans s'avancent au milieu des degrés, se mettent à genoux à ses côtés, sur le plancher, et lui répondent ensemble, du même ton, et sans anticiper l'un sur l'autre.

6°. Ils relèvent le devant de l'aube du Prêtre, quand il monte à l'autel; puis, ils retournent à leurs places.

7°. Après l'Épître, le premier servant va auprès du Prêtre; et, quand il laisse le missel, il le porte au côté de l'évangile. Ayant répondu *Gloria tibi, Domine*, il retourne à sa place au côté de l'épître.

8°. Après *Dominus vobiscum* et *Oremus* de l'Offertoire, le premier servant, ayant reçu et placé le voile, va prendre les burettes, et les présente au célébrant de la manière qu'il a été dit dans l'article précédent, (15°), excepté qu'il reporte à la crédence les burettes du vin et de l'eau avec le bassin. Alors le second servant se rend à la crédence, prend le bassin des burettes de la main gauche, et la burette de l'eau de la droite; et le premier prend le lavabo, et ils vont tous deux ensemble au coin de l'épître, sans saluer l'autel; le premier étant à la droite du second.

Quand le Prêtre vient à eux, ils lui font une inclination médiocre ; puis le second lui verse de l'eau sur les doigts, et le premier, tenant des deux mains le lavabo plié, le présente au Prêtre, quand il est temps, le baisant auparavant à demi, et laissant aller sur les doigts du Prêtre les plis du lavabo qu'il retient seulement par les deux bouts. Quand le Prêtre le quitte, il le baise encore à demi ; puis, ils lui font tous deux une inclination médiocre, et vont à la crédence, où ayant remis les burettes et le lavabo, ils viennent ensemble au milieu des degrés de l'autel ; y font la gènesflexion sur le plancher, et retournent à leurs places.

9°. Au *Sanctus*, le premier servan sonne la clochette ; ainsi qu'à l'Élévation et à la Communion.

10°. Quand le Prêtre étend ses mains sur le calice et l'hostie et fait sur eux des signes de croix, le premier servan sonne la clochette, puis se réunit avec le second au milieu des degrés. Ils y font ensemble la gènesflexion et vont se mettre à genoux sur le plus haut degré, derrière le Prêtre, laissant entre eux quelque espace pour ne le point empêcher dans ses gènesflexions.

11°  
leur  
Prêt.  
ils se  
genu  
leurs

12°  
vant  
et lui  
dans  
page  
trans  
serva  
planc  
et re  
gile ;  
côté  
la ca  
le P

13°  
sel,  
côté  
ticle

14°  
tel,  
côtés  
lui a  
les l

11°. A l'Élévation, ils lèvent, chacun de leur côté, l'extrémité de la chasuble du Prêtre ; et, quand l'Élévation est faite, ils se lèvent, se tournent en face, font la genuflexion au bas des degrés, et vont à leurs places.

12°. Après la Communion, le premier servant donne seul le vin et l'eau au Prêtre, et lui présente le voile, comme il a été dit dans l'article précédent, (23°. 24°. et 26°. ) pages 32 et 33. Le second servant transporte le livre au côté de l'épître, observant de faire la genuflexion sur le plancher, en passant au milieu de l'autel, et retourne à sa place au côté de l'évangile ; le premier se remet à la sienne, au côté de l'épître ; et aucun d'eux ne tient la carte de l'Evangile Saint Jean, lorsque le Prêtre le dit.

13°. Si le dernier Evangile est au missel, le premier servant le transporte au côté de l'évangile, comme il est dit à l'article précédent, (13°. ) page 26.

14°. Quand le Prêtre descend de l'autel, les deux servans se réunissent à ses côtés, au bas des degrés ; et le premier lui ayant présenté son bonnet carré, avec les baisers ordinaires, tous deux font la

généflexion au bas des degrés, et retournent à la sacristie dans l'ordre qu'ils en sont venus.

---

ARTICLE III.

*Ce qu'il y a de particulier pour le servant, quand il sert la messe basse à un autel où le St. Sacrement est exposé.*



1<sup>o</sup>. **A** la messe basse en présence du St. Sacrement exposé, le servant (qui doit être revêtu d'habits de chœur,) reçoit le bonnet du Prêtre, dès-qu'il entre au lieu où le St. Sacrement est exposé. Etant arrivé au bas des degrés, il se met à deux genoux, à côté du Prêtre, sur le plancher, inclinant profondément la tête.

2<sup>o</sup>. Il ne fait aucun baiser, lorsqu'il présente au célébrant, ou lorsqu'il en reçoit le bonnet carré, les burettes, le voile du calice ; mais il lui fait les révérences accoutumées.

3<sup>o</sup>. Pour donner à laver, il attend au côté de l'épître, au bas des degrés, que le Prêtre soit descendu sur le pavé et tourné vers le peuple.

4<sup>o</sup>  
du P  
com  
grés  
net

→  
ex  
ou  
la  
da  
se  
ra  
ap

Ce q

1<sup>o</sup>.  
com

2<sup>o</sup>

son,  
Die  
lève  
de l  
sup

4<sup>o</sup>. Après la messe, il prend le bonnet du Prêtre ; et, s'étant mis à deux genoux, comme au commencement, au bas des degrés, il se lève, et ne lui présente le bonnet qu'au même lieu où il l'a reçu de lui.

☞ **NOTA.**—Si le St. Sacrement doit être exposé immédiatement avant la messe, ou être remis dans le tabernacle après la messe, on se sert de l'encensoir ; et, dans ce cas, il convient qu'il y ait deux servans ; lesquels observent ce qui sera dit pour l'ordre du Salut qui a lieu après Vêpres, CH. IV. ART. IV.

## ARTICLE IV.

*Ce qu'il y a de particulier pour le servant aux messes basses des défunts.*



1<sup>o</sup>. **I**L ne fait pas le signe de la croix au commencement de l'Introït.

2<sup>o</sup>. Quand le Prêtre n'a dit qu'une oraison, c'est une marque qu'il dira la Prose *Dies iræ, &c.* C'est pourquoi, il ne se lève, pour changer le livre, que sur la fin de la même Prose, à ces paroles, *Oro, supplex, &c.*

3°. Il ne baise point les burettes, ni les autres choses qu'il présente au Prêtre ; mais, il lui fait les révérences ordinaires.

4°. Il ne frappe point sa poitrine aux trois *Agnus Dei*.

#### ARTICLE V.

*De l'office du servant à une messe basse  
en présence de l'Evêque.*



1°. **L**E servant, après avoir fait les révérences convenables en arrivant à l'autel, fait une demi-génuflexion à l'Evêque, en même temps que le célébrant le salue.

2°. Au commencement de la messe, il se met à genoux du côté où l'Evêque n'est pas.

3°. Au *Misereatur*, &c. et au *Confiteor*, &c. il se tourne vers le célébrant, à l'ordinaire, et non pas vers l'Evêque.

4°. Après l'Epître, ayant porté le missel au côté de l'évangile, il demeure debout au bas des degrés, du même côté ; et, quand l'Evangile est fini, il prend le mis-

sel,  
sans  
vant  
nuff  
l'aut  
au c

5°  
vêtu  
à l'E

6°  
lue

7°  
fess  
de c  
à l'a  
a ét  
gré  
ver  
gén  
le  
l'E  
fait  
du  
lai

sel, et va le présenter à baiser à l'Évêque, sans lui faire aucune révérence auparavant ; mais après, il lui fait une demi-généflexion ; puis, il reporte le missel sur l'autel, l'ouvre au même endroit, et passe au côté de l'épître.

5°. S'il y avait un Ecclésiastique revêtu de surplis, ce serait à lui à présenter à l'Évêque le missel à baiser.

6°. La messe étant finie, le servant salue l'Évêque comme au commencement.

7°. Quand l'Évêque doit faire la Confession, le servant (alors revêtu d'habits de chœur), après avoir fait la généflexion à l'autel, et le salut à l'Évêque, comme il a été dit, se retire au coin du dernier degré. Quand l'Évêque arrive, il se tourne vers lui, le salue de nouveau d'une demi-généflexion ; puis se met à genoux sur le plancher, à sa place, jusqu'à ce que l'Évêque se retire. Il se lève alors, lui fait une nouvelle révérence, s'approche du célébrant, se met à genoux à côté de lui, et continue de lui répondre.

---

## CHAPITRE II.

### DE L'OFFICE DES SERVANS AUX GRAND' MESSSES.

---

#### ARTICLE I.

*De l'office des servans à l'Aspersion de  
l'eau bénite.*

---

1<sup>o</sup>. **L'**HEURE de commencer l'office étant arrivée, les servans se lavent les mains au lavoir destiné à leur usage dans la sacristie, et se revêtent de leurs habits de chœur, en silence et avec modestie.

2<sup>o</sup>. Lorsque le célébrant commence à s'habiller, le thuriféraire et le cérémoniaire s'approchent de lui, afin de l'aider ; ayant attention de pourvoir à ce qui pourrait manquer sur le buffet des ornemens, et de disposer et relever son aube, au besoin, autour de la ceinture.

3<sup>o</sup>. Pendant que le clergé se rend au chœur, les acolytes vont allumer les cierges de l'autel, de la manière qu'il a été dit, (III.) page 5, y portent le missel, qui doit

être  
lébr  
den  
lava  
que  
mes  
les  
du

4

le c  
thur  
trou

par  
pers  
bén  
hau  
gau  
se r

sent

suit

don

bais

tion

Pui

5

cris

célé

ren

—I

être ouvert à l'endroit marqué par le célébrant. Ils portent aussi, sur la crédence, les burettes avec leur bassin et le lavabo, et une nappe de communion, si quelqu'un du clergé doit communier à la messe; enfin, leurs bonnets carrés sur les sièges où ils doivent s'asseoir auprès du célébrant.

4°. Le clergé étant placé au chœur, et le célébrant revêtu de son aube, &c. le thuriféraire prend le bénitier, (où se trouve l'aspersoir,) de la main gauche, par le pied; et, de la droite, la carte d'aspersion, qu'il tient élevée au-dessus du bénitier, lequel il soutient aussi, par le haut, de la main droite; et se place à la gauche du célébrant. Le cérémoniaire se met à la droite du célébrant, et lui présente la chape, s'il doit s'en servir. Ensuite il lui présente son bonnet carré, dont il tourne l'ouverture en bas, et qu'il baise à demi, en lui faisant une inclination médiocre, et lui baisant aussi la main. Puis, il donne le signal du départ.

5°. Tous ayant salué la croix de la sacristie, d'une inclination profonde, et le célébrant d'une inclination médiocre, se rendent au chœur dans l'ordre suivant : —Le thuriféraire marche le premier, te-

nant le bénitier à la hauteur de la poitrine ; ensuite le cérémoniaire, ayant les mains jointes ; et enfin, le célébrant.

6°. En arrivant au chœur, au bas des degrés de l'autel, le thuriféraire se place à la droite du célébrant, le cérémoniaire à sa gauche, et tous deux font la génuflexion sur le plancher, tandis que le célébrant la fait sur le dernier degré de l'autel ; ce qu'ils observent toujours en pareils cas, quand même le St. Sacrement ne serait pas dans le tabernacle ; puis ils se lèvent, et, se tournant en face vers le célébrant, ils saluent le chœur d'une inclination médiocre, en commençant par le côté de l'épître. Ensuite, s'étant mis à genoux, de nouveau, sur le plancher, le thuriféraire pose la carte sur le bénitier, reçoit, de la main droite, le bonnet carré du célébrant, le met sur le second degré, reprend la carte de la même main, et la présente au célébrant.

7°. Le célébrant ayant entonné l'antienne *Asperges, &c.* ou *Vidi aquam, &c.* rend la carte au thuriféraire, qui la pose sur le second degré, et lui présente l'aspersoir, de la main droite, en le baisant d'abord, et ensuite la main du célébrant. Le célébrant ayant aspergé l'autel, rend

l'asp  
d'ab  
ce c  
reste

8°  
genu  
banc  
raire  
bén  
ayan  
trine  
thur  
bran  
thur  
bran  
Tou  
incli  
thur  
gauc  
au cé  
le re  
et le  
une  
chœ  
sont

9°  
raire  
le cé  
font

l'aspersoir au thuriféraire, qui lui baise d'abord la main, et ensuite l'aspersoir : ce qu'il doit observer pendant tout le reste de l'aspersion.

8°. Tous se lèvent de nouveau, font la génuflexion, saluent le chœur, et vont au banc-d'œuvre. En y allant, le thuriféraire marche le premier, tenant alors le bénitier de la main droite, par le pied, et ayant la main gauche étendue sur la poitrine. Le cérémoniaire marche après le thuriféraire, à deux ou trois pas du célébrant. En arrivant au banc-d'œuvre, le thuriféraire se met à la droite du célébrant, et le cérémoniaire à sa gauche. Tous deux font, avec le célébrant, une inclination profonde à la croix ; puis, le thuriféraire prenant le bénitier de la main gauche, présente, de la droite, l'aspersoir au célébrant, qui en asperge la croix, et le remet au thuriféraire. Le thuriféraire et le cérémoniaire font, avec le célébrant une seconde inclination, et retournent au chœur avec lui, dans le même ordre qu'ils sont venus.

9°. En arrivant au chœur, le thuriféraire se place à la droite du célébrant, et le cérémoniaire à sa gauche, et tous deux font une génuflexion et saluent le chœur

avec lui. Ensuite, ils s'avancent, avec le célébrant, vers le premier côté du chœur, qu'ils saluent d'une inclination médiocre, et marchent auprès de lui, et un peu en arrière; le thuriféraire ayant soin de lui présenter le bénitier au besoin.

N. B.—Il convient que les acolytes se placent à l'entrée du chœur, pour y recevoir l'eau bénite.

10°. Quand le célébrant est arrivé au bout du premier côté du chœur, le thuriféraire reçoit de lui l'aspersoir, et fait la genuflexion au bas des degrés de l'autel, à sa droite, et le cérémoniaire la fait à sa gauche. Ensuite, tous deux accompagnent le célébrant de la même manière, à l'aspersion de l'autre côté du chœur; observant de passer derrière le Prêtre, chaque fois qu'il faut changer de côté, pour tenir la droite ou la gauche.

11°. Après l'aspersion du chœur, le thuriféraire et le cérémoniaire font de nouveau la genuflexion au bas des degrés de l'autel, auprès du célébrant, saluent le chœur, et descendent vers la nef pour l'aspersion du peuple.

12°. Si le célébrant doit donner l'eau bénite au banc seigneurial, le cérémoni-

aire  
le s  
le b

L  
céré  
à de  
rifé  
obs  
per  
niti  
l'as

I  
per  
réci  
alte  
cal,  
de l  
s'ils

I  
ple  
salu  
flex  
thu  
pre  
sur  
léb  
deb  
rais

aire et le thuriféraire l'y accompagnent et le servent de la manière qu'il a été dit pour le banc-d'œuvre.

13°. Pendant l'aspersion du peuple, le cérémoniaire marche devant le célébrant à deux ou trois pas de distance, et le thuriféraire derrière lui, un peu à sa droite ; observant de lui présenter d'abord l'aspersoir, en sortant du chœur, puis le bénitier au besoin, et ensuite de reprendre l'aspersoir en rentrant au chœur.

14°. Pendant que le célébrant fait l'aspersion, le thuriféraire et le cérémoniaire récitent, à voix basse, le Psaume *Miserere*, alternativement avec lui. Au temps Pascal, au lieu du Ps. *Miserere*, ils récitent, de la même manière, le Ps. *Confitemini*, s'ils le savent par cœur.

15°. Au retour de l'aspersion du peuple, le thuriféraire et le cérémoniaire saluent le chœur, et vont faire la génuflexion au bas des degrés de l'autel. Le thuriféraire, en faisant la génuflexion, prend la carte d'aspersion, qu'il a laissée sur le second degré, et la présente au célébrant. Tous deux se lèvent et restent debout pendant que le célébrant dit l'Oraison *Exaudi nos, &c.* Après que le cé-

lébrant a dit l'Oraison, le thuriféraire en reçoit la carte, qu'il pose, pour un instant, sur le bénitier ; puis prend le bonnet carré, et le présente au célébrant avec les baisers ordinaires. Tous font la génuflexion, saluent le chœur, et s'en retournent à la sacristie, dans le même ordre qu'ils en sont venus.

16°. Pendant qu'on chante l'Introït, les acolytes, marchant ensemble avec gravité et modestie, vont porter à la crédence, le premier, l'assiette avec l'instrument de la paix, et le second, l'aspersoir avec la carte de bénédiction ou le rituel. L'un d'eux va aussi porter leurs bonnets carrés sur les sièges destinés à leur usage, si déjà ils n'y ont pas été portés avant l'aspersion ; et le reste se fait comme il va être dit dans l'article suivant.

N. B.—Si les chantres doivent chanter la messe revêtus de chapes, ils vont les prendre à la sacristie, aussitôt que les premiers mots de l'antienne de l'aspersion ont été répétés ; et ils font, en y allant, et en revenant, les révérences convenables à l'autel et au chœur.

Lors  
bé  
le  
re  
re  
in  
sa  
de  
ar  
co  
l'a  
sa  
lu

De l'  
qui s

Depu  
jus  
me

1°. (C  
lieu,  
dit à  
céder

Lorsqu'il n'y a point d'aspersion d'eau bénite, les chanoines se revêtent de leurs chapes, pendant que le clergé se rend au chœur ; et aussitôt qu'il y est rendu, et qu'il s'y est assis, ils font une inclination profonde à la croix de la sacristie, se couvrent et vont au chœur, deux à deux, les mains jointes. En y arrivant, ils se découvrent, font une courte prière, sur le dernier degré de l'autel, se lèvent, font une génuflexion, saluent le chœur, et vont se placer au lutrin.

---

ARTICLE II.

*De l'office des servans aux Grand' messes qui se chantent sans diacre et sous-diacre.*

---

Depuis le commencement de la messe jusqu'au *Gloria in excelsis* exclusivement.



1<sup>o</sup>. **Q**UAND l'aspersion de l'eau bénite a lieu, les servans observent ce qui a été dit à ce sujet, page 44, dans l'article précédent.

2°. Si l'aspersion de l'eau bénite n'a pas lieu, quand l'heure de commencer l'office est arrivée, les servans se lavent les mains, et s'habillent ; puis le cérémoniaire et le thuriféraire assistent le célébrant pendant qu'il se revêt de ses habits sacerdotaux. Les acolytes allument les cierges de l'autel et ceux de leurs chandeliers, portent le missel ouvert sur l'autel, les burettes et le lavabo sur la crédence, leurs bonnets sur les sièges où ils doivent s'asseoir, auprès du célébrant ; et tout le reste se fait comme il a été dit dans l'article précédent, avant la cérémonie de l'aspersion, ( 1°. 2°. 3°. ) et aussi ( 16°. ) du même article.

3°. Pendant qu'on chante l'Introït, les acolytes prennent leurs chandeliers, et le thuriféraire l'encensoir et la navette. Lorsque le célébrant, revêtu de ses habits sacerdotaux, est descendu au bas du petit marchepied du buffet de la sacristie, le cérémoniaire se place à sa droite, et le thuriféraire à sa gauche. Le thuriféraire tient l'encensoir de la main droite, un peu au-dessus du couvercle, l'agitant doucement, pour en exciter le feu ; et il tient, de la main gauche, le haut des chaînettes avec la navette. Le premier acolyte se

met  
mai  
che  
seco  
tena  
mai

4  
cha  
rair  
et, c  
avec  
célé  
niai  
nav  
incl  
mai  
gau  
des  
Ens  
che  
pou  
cha  
cen  
des  
Alo  
cha  
pre  
mê  
ens

met à la droite du cérémoniaire, ayant la main droite sur le nœud, et la main gauche sur le pied du chandelier ; et le second se place à la gauche du thuriféraire, tenant la main gauche sur le nœud et la main droite sur le pied du chandelier.

4<sup>o</sup>. Aussitôt que le chœur commence à chanter le Psaume de l'Introït, le thuriféraire prend l'encensoir de la main gauche, et, de la droite, la platine des chaînettes avec la navette, et passe de la gauche du célébrant à sa droite, devant le cérémoniaire, à qui, en l'approchant, il remet la navette. Puis, ayant fait, avec lui, une inclination médiocre au célébrant, la main droite appuyée sur la poitrine, de la gauche, il fait remonter, jusqu'à la platine des chaînettes, l'anneau qui les joint. Ensuite, prenant, de la même main gauche, le haut des chaînettes, et passant le pouce de la main droite dans l'anneau de la chaînette qui tient au couvercle de l'encensoir, il la tire, et lève, jusqu'au haut des chaînettes, le couvercle de l'encensoir. Alors, tenant toujours l'anneau de la chaînette du milieu dans son pouce, il prend, des quatre autres doigts de la même main droite, les autres chaînettes ensemble, à environ dix ou douze pouces

du culot de l'encensoir, lequel il élève, à la commodité du Prêtre, proche de la navette. Pendant que le célébrant met de l'encens dans l'encensoir, et le bénit, le thuriféraire demeure debout, la tête un peu inclinée, et tenant la platine des chaînettes de la main gauche appuyée sur la poitrine. Le cérémoniaire, ayant reçu, du thuriféraire, la navette de la main droite, la prend de la gauche, l'ouvre et présente, de la droite, au célébrant, la cuiller qu'il baise par le bout du manche, ainsi que la main du célébrant, auquel il dit, la tête inclinée, *Benedicite, Pater reverende* ; soutenant, de la main droite, le pied de l'encensoir. En recevant la cuiller, du célébrant, il la baise, après avoir baisé sa main.

5°. Après la bénédiction de l'encens, le thuriféraire abaisse le couvercle de l'encensoir. Pour cela, il lâche d'abord les trois chaînettes qu'il tenait de la main droite, et éloigne un peu, de la poitrine, la main gauche, dont il tient la platine. Ensuite, il fait glisser doucement la chaînette du milieu, en baissant le pouce droit ; et, quand l'anneau qu'il tenait, touche à la platine, il en retire son pouce,

pre  
chaî  
fait  
infé  
main  
niair  
pren  
gauc  
nette  
bras  
le cé  
droit  
niair  
thuri  
bonn  
bas,  
suite

6°.  
donn  
diocr  
redre  
un se  
bran  
Puis  
salue  
marc  
posér  
et da  
marc

prend, de la main droite, le haut des chaînettes au-dessous de la platine, et fait couler, de la main gauche, l'anneau inférieur. Alors, il reçoit et retient, de la main gauche, la navette que le cérémoniaire lui présente de la droite ; puis, reprenant l'encensoir de la même main gauche, et, retenant la platine des chaînettes de la droite, il laisse tomber ses bras, salue de nouveau le célébrant, avec le cérémoniaire, et va se replacer à la droite du second acolyte. Le cérémoniaire, après avoir remis la navette au thuriféraire, présente au célébrant son bonnet carré, en tournant l'ouverture en bas, le baisant à demi, et lui baisant ensuite la main, et demeure à sa droite.

6°. A *Gloria Patri*, &c. le cérémoniaire donne un signal, et tous s'inclinent médiocrement. A *Sicut erat*, &c. tous se redressent ; et, le cérémoniaire donnant un second signal, ils font, avec le célébrant, une inclination profonde à la croix. Puis, se tournant vers le célébrant, ils le saluent par une inclination médiocre, et marchent, devant lui, vers le chœur, posément et la vue modestement baissée, et dans l'ordre suivant :—Le thuriféraire marche le premier, ayant le pouce de la

main droite dans le gros anneau de la platine des chaînettes, et le doigt annulaire dans le petit anneau, par lequel il élève un peu la chaînette du couvercle, et tenant, de la main gauche, la navette par le pied. Il a soin de tenir la navette fermée et l'ouverture tournée vers sa poitrine, et d'avoir aussi l'une et l'autre des deux mains également élevée à la hauteur de la poitrine, et de faire en sorte que l'encensoir ne touche pas à ses vêtements. Les deux acolytes suivent le thuriféraire, marchant ensemble, le premier à la droite du second, et portant leurs chandeliers droits et également élevés environ à la hauteur de la ceinture. Puis le cérémoniaire, sans bonnet carré et les mains jointes.

7°. En arrivant au bas des degrés de l'autel, les servans se rangent en ligne et dans le même ordre qu'ils ont gardé à la sacristie pendant le chant de l'Introït (3°). Le thuriféraire ferme l'encensoir, en tirant le doigt de l'anneau de la chaînette, qui tient au couvercle ; puis, retenant la platine de la main droite, et la navette entre le pouce et l'index de la gauche, il prend, avec les autres doigts de la même main gauche, toutes les chaînettes auprès

de l  
Le  
carr  
ensu  
les a  
plan  
l'aut  
ne s  
cette  
tour  
d'un  
çant  
tour  
géné

8°  
liers  
seco  
ils s  
célé  
pour  
Jud  
la gé  
tour  
renc  
met  
sur  
eu s  
du c  
niai

de l'encensoir, et laisse tomber ses bras. Le cérémoniaire reçoit d'abord le bonnet carré du célébrant, avec les baisers requis ; ensuite, donnant un signal, il fait, avec les autres servans, la gènesflexion sur le plancher, proche du dernier degré de l'autel, quand même le Saint-Sacrement ne serait pas dans le tabernacle. Après cette gènesflexion, tous se lèvent ; et, se tournant en face, ils saluent le chœur d'une inclination médiocre, en commençant par le côté de l'épître ; puis, se retournant vers l'autel, ils font une seconde gènesflexion.

8°. Les acolytes posent leurs chandeliers sur le coin du marchepied ou du second degré ; puis, joignant les mains, ils se tournent en face, s'approchent du célébrant, et s'agenouillent à ses côtés, pour lui répondre pendant le Psaume *Judica*, &c. Le cérémoniaire, ayant fait la gènesflexion avec les autres servans, se tourne en face vers le célébrant, et, se rencontrant avec le thuriféraire, il va se mettre à genoux, avec lui, et à sa gauche, sur le plancher, au côté de l'épître ; ayant eu soin, en passant, de placer le bonnet du célébrant sur son siège. Le cérémoniaire répond avec les autres servans, et

fait les signes de croix et inclinations comme eux ; et le thuriféraire, tenant l'encensoir et la navette, comme il a été dit ci-dessus, page 13 ( 1<sup>o</sup> ), l'agite doucement pour en exciter le feu.

9<sup>o</sup>. Quand le célébrant monte à l'autel, les acolytes se lèvent et montent avec lui sur le dernier degré, en soulevant le devant de son aube, saluent profondément la croix, descendent au bas des degrés, le premier se tournant de gauche à droite, et le second, de droite à gauche, et ils vont reprendre leurs chandeliers. Revenant ensuite au milieu des degrés, ils font la genuflexion sur le plancher, se tournent en face, et se rendent ensemble à la crédence. Ils y déposent leurs chandeliers ; le premier se place le plus près de l'autel, et le second à la gauche du premier ; et tous deux observent ce qui est dit ( 4<sup>o</sup> ), page 10, et font la genuflexion chaque fois que le célébrant la fait à l'autel.

10<sup>o</sup>. Quand le célébrant monte à l'autel, le cérémoniaire et le thuriféraire se lèvent et font la genuflexion sur le plancher, au même moment que le célébrant baise l'autel. Puis, s'approchant du célébrant,

ils l  
l'en  
( 4<sup>o</sup>  
l'en  
soir  
chaî  
bas,  
met  
suite  
droit  
un p  
les d  
clina  
lébra  
aire  
de sa  
lui e  
avoir  
se tie  
d'ôte  
l'enc

Il  
fait l  
et le  
font  
main  
main  
pend

ils le saluent médiocrement, et font bénir l'encens, comme il a été dit ci-dessus, (4<sup>o</sup>), page 53. Après la bénédiction de l'encens, le thuriféraire, tenant l'encensoir, de la main droite, par le haut des chaînettes, et, de la main gauche, par le bas, baise le haut des chaînettes, et les met dans la gauche du célébrant. Ensuite il met le bas des chaînettes dans sa droite, laquelle il baise aussi, en l'élevant un peu et l'approchant de sa bouche avec les deux mains, sans lui faire aucune inclination avant ou après. Quand le célébrant a reçu l'encensoir, le cérémoniaire se retire à sa gauche, lève le derrière de sa chasuble, et fait la genuflexion avec lui et avec le thuriféraire ; lequel, après avoir donné la navette au premier acolyte, se tient à la droite du célébrant, et a soin d'ôter le missel de dessus l'autel, pendant l'encensement.

11<sup>o</sup>. Toutes les fois que le célébrant fait la genuflexion, et que le cérémoniaire et le thuriféraire sont à ses côtés, ils la font aussi avec lui, et le soutiennent d'une main, par dessous le coude, tenant l'autre main appuyée sur la poitrine. Mais, pendant les encensemens de l'autel, ils

soutiennent sa chasuble, et ne mettent point la main sous son coude.

12<sup>o</sup>. Après l'encensement de l'autel, le thuriféraire reçoit l'encensoir, baisant d'abord la main droite du célébrant, laquelle il soutient de ses deux mains, puis retenant, avec la gauche, le bas des chaînettes, et les prenant, avec la droite, par le haut, qu'il baise en même temps. Ensuite il laisse tomber ses bras, et se tourne en face vers le cérémoniaire qui vient se joindre à lui, en passant derrière le célébrant. Ils descendent tous deux sur le plancher, du côté de l'épître ; et le thuriféraire, placé à la droite du cérémoniaire, encense le célébrant de trois coups ; lui faisant, avec le cérémoniaire, une inclination profonde avant et après l'encensement. Ensuite, tous deux ayant fait une génuflexion au même lieu, sur le plancher, au bas des degrés, le thuriféraire va porter l'encensoir à la sacristie, et revient aussitôt après. Le cérémoniaire monte sur le second degré, auprès du célébrant, lui indique le commencement de l'Introït, et reste auprès de lui, jusqu'à ce qu'il ait récité le dernier *Kyrie, eleison* ; ayant l'attention de faire le signe de la croix, les inclinations, &c. que fait

le  
dis

du  
célé  
che  
des  
rav  
est  
rifé  
cen  
qua  
le d  
s'av  
salu  
l'av  
pou

N. B  
es  
en  
n

D  
le C

14<sup>o</sup>.  
tonn  
aire

le célébrant, et surtout, de lui répondre distinctement pendant les *Kyrie*.

13°. Après que le cérémoniaire a répondu aux *Kyrie*, il fait un salut médiocre au célébrant ; et, se tournant de droite à gauche, il descend sur le plancher, au bas des degrés, où il se place, comme auparavant, à la gauche du thuriféraire, s'il est de retour de la sacristie. Si le thuriféraire ne revient qu'après qu'il est descendu, il fait la génuflexion avec lui, quand il arrive. Quand le chœur chante le dernier *Kyrie, eleison*, le cérémoniaire s'avance un peu vers le célébrant, et le salue d'une inclination médiocre, pour l'avertir de se retirer au milieu de l'autel, pour le *Gloria in excelsis*.

N. B.—*Si l'y a un pain à bénir, voyez ce qui est prescrit, pour cette cérémonie, soit en présence de l'Evêque, soit quand il n'est pas présent.*

---

Depuis le *Gloria in excelsis* jusqu'après le *Credo*.

14°. **A**USSITOT que le célébrant a entonné le *Gloria in excelsis*, le cérémoniaire se rend, avec les acolytes, au bas des

degrés de l'autel ; et, quand le célébrant y est descendu, il se place à sa droite, et tous font la gémflexion sur le plancher, quand le célébrant la fait ; le thuriféraire la faisant aussi à sa place. Ensuite le cérémoniaire accompagné le célébrant à son siège, précédé des deux acolytes. Lorsque le célébrant arrive à son siège, le premier acolyte lui présente son bonnet carré, en le baisant à demi ; et, quand le célébrant est assis et s'est couvert, les deux acolytes s'asseyent à côté de lui, sur les sièges qui leur sont préparés, et se couvrent ; et, chaque fois que le célébrant se découvre ou s'incline, ils se découvrent et s'inclinent en même temps que lui. Quand le célébrant est assis, le cérémoniaire lui fait une inclination profonde, et se place debout et les bras croisés, à la droite du siège du premier acolyte ; et le thuriféraire s'assied auprès du second acolyte, si le local le permet.

15<sup>o</sup>. A ces mots, *Adoramus te, Gratias agimus tibi, Jesu Christe, Suscipe deprecationem nostram*, le cérémoniaire, ayant les mains jointes, s'avance devant le célébrant, le salue d'une inclination médiocre, se tourne vers l'autel, et s'incline jusqu'à la fin de ces mots. Après quoi

il ré  
plac  
*Spir*  
le cé  
férai  
temp  
bonn  
demi  
l'acco  
tel, o  
le thu  
à sa p

16<sup>o</sup>  
tel, le  
dence  
célébr  
releva  
le m  
brant,  
droite  
Gradu  
les fe  
thurif  
bas de  
ou, si  
après  
l'ence  
temps  
va être

il réitère son salut, et se retire à la même place où il était. A ces mots *Cum Sancto Spiritu*, le cérémoniaire salue de nouveau le célébrant ; et, lorsqu'il se lève, le thuriféraire et les acolytes se lèvent en même temps. Le premier acolyte reçoit le bonnet carré du célébrant, en le baisant à demi ; puis le cérémoniaire et les acolytes l'accompagnent au bas des degrés de l'autel, où il font, avec lui, la génuflexion ; le thuriféraire la faisant, en même temps, à sa place.

16°. Quand le célébrant monte à l'autel, les acolytes s'en retournent à la crédence, et le cérémoniaire accompagne le célébrant jusque sur le second degré, en relevant son aube. De là, marchant sur le même degré, il s'avance vers le célébrant, et demeure auprès de lui, et à sa droite, jusqu'à ce qu'il ait fini de lire le Graduel ou la Prose ; ayant soin de tourner les feuillets du missel, à son besoin. Le thuriféraire, ayant fait la génuflexion au bas des degrés, après le *Gloria in excelsis*, ou, si le *Gloria in excelsis* n'a pas lieu, après l'Épître, va à la sacristie préparer l'encensoir, qu'il doit apporter assez à temps pour faire bénir l'encens, comme il va être dit.

17°. Après que le célébrant a lu le Graduel ou la Prose, le cérémoniaire salue la croix, et descend sur le plancher ; et, quand le thuriféraire revient de la sacristie avec l'encensoir, il fait la gèneuflexion, et monte, avec lui, sur le marchepied, pour faire bénir l'encens, avant le dernier verset du Graduel ou du Trait, de la manière qu'il a été dit ci-dessus (4°. ) page 53. Alors les acolytes, prenant leurs chandeliers, vont au bas de l'autel, font la gèneuflexion au milieu, et se placent aux coins du dernier degré. Après la bénédiction de l'encens, le cérémoniaire s'approche du missel ; et, l'ayant d'abord fermé, et en ayant tourné la tranche vers le milieu de l'autel, il salue la croix par une inclination de tête, et descend, au milieu des degrés, sur le plancher, où il se tient debout à la gauche du thuriféraire et entre les acolytes.

18°. Si l'on chante quelque Prose ou Trait qui soit fort long, le cérémoniaire avertit le célébrant, par une inclination médiocre, de venir s'asseoir, après qu'il a fini de lire au missel ; et alors les acolytes l'accompagnent à son siège, de la manière qu'il a été dit (14°). Ensuite il a soin de l'avertir de retourner à l'autel

asse  
le r  
cha

I  
la fin  
la g  
lyte  
de l'  
le co  
le m  
disp  
rega  
Qua  
réme  
le co  
tour  
au m  
thur  
puis  
qui  
avec  
la m  
12°.  
céré  
féra

20  
Adj  
du

assez à temps pour bénir l'encens, et faire le reste, avant que le chœur ait cessé de chanter.

19°. A la répétition de l'*Alleluia*, ou à la fin du dernier verset du Trait, tous font la gémuflexion sur le plancher. Les acolytes et le thuriféraire se retirent au côté de l'évangile, au bas du dernier degré, et le cérémoniaire monte tout droit, et place le missel au coin de l'autel, l'ouvre et le dispose de manière que le dos du livre regarde le coin extérieur du tabernacle. Quand le célébrant s'en approche, le cérémoniaire lui indique, de la main gauche, le commencement de l'Evangile ; ensuite, tournant de gauche à droite, il descend, au même côté, sur le plancher, à la droite du thuriféraire, de qui il reçoit l'encensoir ; puis, il monte à la droite du célébrant, à qui il le présente, et de qui il le reçoit avec les saluts et baisers ordinaires, et de la manière qu'il a été dit ci-dessus ( 10°. et 12°. ). Après l'encensement du livre, le cérémoniaire remet l'encensoir au thuriféraire, et se place à sa droite.

20°. Quand on doit chanter le verset *Adjuva nos, &c.* dans les messes fériales du carême, ou le verset *Veni, Sancte*

*Spiritus*, &c. dans les messes du Saint-Esprit, la bénédiction de l'encens se fait avant qu'on commence à chanter ces versets, et ensuite tous se placent au bas des degrés, comme il vient d'être dit ; et lorsque le chœur commence à chanter le verset, le cérémoniaire et le thuriféraire se mettent à genoux sur le dernier degré, et les acolytes restent debout. Vers la fin du verset, le cérémoniaire se lève et monte au coin de l'épître, pour prendre le missel, et tout le reste se fait comme il a été dit (17<sup>o</sup>. et 19<sup>o</sup>.). Mais, si l'on chante la Prose qui suit le verset *Veni, Sancte Spiritus*, comme aux messes de l'octave de la Pentecôte, alors le cérémoniaire ne fait bénir l'encens qu'au commencement de cette Prose ; et il se met à genoux, pendant le verset, à sa place ordinaire, à la gauche du thuriféraire, après avoir averti le célébrant de s'y mettre sur le marche-pied ; et les acolytes se mettent aussi à genoux auprès de la crédence.

21<sup>o</sup>. Vers la fin de l'Évangile, le thuriféraire présente la navette au cérémoniaire, qui met de l'encens dans l'encensoir. Après l'Évangile, le cérémoniaire, ayant répondu *Laus tibi, Christe*, va présenter le missel à baiser au célébrant, le rapproche

au  
de  
ga  
de  
les  
flex  
lue  
fon  
tro  
vea  
fon  
un

nia  
des  
acc  
sur  
por  
acc  
ce,  
gre  
au  
sur  
l'a  
res  
Ur  
le  
cé  
se

au milieu de l'autel, et fait une inclination de tête à la croix. Puis, tournant de gauche à droite, il descend, au bas des degrés, à la droite du thuriféraire et entre les deux acolytes. Tous font la gèneuflexion au bas des degrés de l'autel, saluent le célébrant d'une inclination profonde, et le thuriféraire l'encense de trois coups. Les servans saluent de nouveau le célébrant, d'une inclination profonde, après qu'il a été encensé, et font une seconde gèneuflexion sur le plancher.

22°. Si le *Credo* a lieu, le cérémoniaire demeure au même lieu, au bas des degrés, en attendant le retour des acolytes, qui vont mettre leurs chandeliers sur la crédence, et le thuriféraire va porter son encensoir à la sacristie. Les acolytes reviennent aussitôt de la crédence, et se placent aux bouts du dernier degré. Lorsque le célébrant est descendu au bas de l'autel, tous font la gèneuflexion sur le plancher, quand il la fait ; puis ils l'accompagnent à son siège, et font le reste comme au *Gloria in excelsis* (14°). Un peu avant le verset *Et incarnatus est*, le cérémoniaire fait un salut médiocre au célébrant ; ensuite, joignant les mains, il se met à genoux, et demeure médiocre-

ment incliné et tourné vers l'autel, jusqu'à ce qu'on ait chanté *Et homo factus est*. Alors il se lève et fait une nouvelle inclination au célébrant. Le cérémoniaire lui fait encore une semblable inclination, pour l'avertir de se découvrir à ces mots *Simul adoratur* ; et, lorsqu'on chante *Et expecto*, &c. il joint les mains, et le salue de nouveau, pour l'avertir de se lever et de retourner à l'autel ; et alors le cérémoniaire et les acolytes se comportent comme ils ont fait après le *Gloria in excelsis* (15<sup>o</sup>. et 16<sup>o</sup>.).

N. B. Aux messes solennelles du jour de Noël, et à celle de la fête de l'Annonciation, quand on chante au chœur *Et incarnatus est*, &c. les servans vont, avec le célébrant, se mettre à genoux sur le dernier degré, s'inclinant comme il a été dit ; puis ils reviennent, avec le célébrant, au côté de l'épître, et se replacent comme auparavant.

23<sup>o</sup>. Si le *Credo* n'a pas lieu, tous ayant fait la genuflexion, le cérémoniaire se tourne en face avec le thuriféraire, et se rend, avec lui au côté de l'épître, et les acolytes retournent à la crédence où ils mettent leurs chandeliers. Le thurifé-

rai  
pla  
l'e

De

t

24<sup>o</sup>

apr

aco

en

s'av

aco

voil

un

plis

siég

dre

des

acol

coir

leur

célé

nati

mai

rett

gau

il lu

bur

raire et le cérémoniaire demeurent à leurs places, en attendant la bénédiction de l'encens.

---

Depuis l'Offertoire jusqu'après l'Élévation.

24<sup>o</sup>. **A**USSITOT que le Prêtre a dit *Oremus* après le *Dominus vobiscum*, le premier acolyte prend le bassin avec les burettes, en laissant le lavabo sur la crédence, et s'avance au coin de l'autel avec le second acolyte. Celui-ci, en arrivant, reçoit le voile du calice, en le baisant à demi, fait un salut à la croix, plie le voile en trois plis, et le porte sur la crédence ou sur le siège du célébrant, s'il y a lieu de craindre qu'il ne soit endommagé par l'égoût des cierges des acolytes. Le premier acolyte pose le bassin des burettes sur le coin de l'autel, les découvre et tourne leurs anses vers le célébrant. Lorsque le célébrant approche, il lui fait une inclination médiocre, et lui présente, de la main droite et par le pied, d'abord la burette du vin, qu'il reprend de la main gauche, et replace dans le bassin ; puis, il lui présente, de la même manière, la burette de l'eau, qu'il reprend de la main

droite, et qu'il remet aussi dans le bassin, après avoir baisé à demi l'une et l'autre burette en la présentant et en la recevant, ayant alors la main qui est libre appuyée sur la poitrine. Il fait de nouveau une inclination médiocre au célébrant, et reporte le bassin et les burettes à la crédence.

25°. A la bénédiction que le Prêtre fait sur le calice et l'hostie, le thuriféraire et le cérémoniaire s'approchent de lui, pour lui faire bénir l'encens, de la manière qu'il a été dit ci-dessus (4°. et 5°.), pages 53 et 54. Pendant l'encensement de l'autel, le cérémoniaire, qui alors est placé à la gauche du célébrant, ôte le missel, et le tient, quand le Prêtre encense l'autel au côté de l'évangile ; et le thuriféraire lève le derrière de sa chasuble.

26°. Après l'encensement de l'autel, le cérémoniaire et le thuriféraire descendent au côté de l'épître, sur le plancher, pour encenser le célébrant : ce qu'ils font de la manière qu'il a été dit ci-dessus (12°. ) page 60. Alors le premier acolyte portant, des deux mains, le lavabo plié, se place à la droite du thuriféraire ; et le second, portant le bassin, de la main

gauche  
se plie  
tous  
lébra  
Le c  
acol  
lui v  
ses d  
par u  
bure  
après  
les d  
dém  
qu'il  
à la  
tes d  
com

27  
les d  
vette  
dans  
bas d  
puis  
ense  
diocr  
l'épît  
marc  
flexio  
du cé

gauche, et la burette à l'eau, de la droite, se place à la gauche du cérémoniaire ; et tous font une inclination profonde au célébrant avant et après l'encensement. Le célébrant ayant été encensé, les deux acolytes s'approchent de lui. Le second lui verse l'eau, et le premier étend, sur ses doigts, le lavabo, qu'il retient toujours par un bout ; le second baisant à demi la burette, et le premier le lavabo avant et après. Quand le célébrant s'est essuyé les doigts, les acolytes le saluent profondément, s'inclinent vers l'autel pendant qu'il dit *Gloria Patri*, &c. et retournent à la crédence, où ils remettent les burettes dans le bassin, et le lavabo dessus, comme auparavant.

27<sup>o</sup>. Pendant que le célébrant se lave les doigts, le thuriféraire présente la navette au cérémoniaire, qui met de l'encens dans l'encensoir ; et tous deux vont au bas de l'autel, où ils font la gènesflexion ; puis ils se tournent en face, et saluent ensemble le chœur d'une inclination médiocre, en commençant par le côté de l'épître. Le cérémoniaire monte sur le marchepied de l'autel, fait une gènesflexion en y arrivant, se place à la gauche du célébrant, et un peu en arrière de lui,

et il a soin de tourner, de la main gauche, les feuilles du missel, et de lui répondre au besoin.

28°. Le thuriféraire, après avoir salué le chœur, va d'abord encenser les chœurs revêtus de chapes, de deux coups chacun, avec une inclination médiocre avant et après ; puis il encense les deux côtés du chœur, en commençant par celui de l'épître ; encensant chaque côté de trois ou quatre coups, selon la longueur du chœur, et faisant, avant l'encensement, une inclination commune à tous ceux qui y sont placés. S'il y a des prêtres au chœur, il doit encenser chacun d'eux d'un seul coup distinctement. Après l'encensement du chœur, le thuriféraire le salue de nouveau d'une inclination médiocre, fait une genuflexion au bas des degrés de l'autel, et va encenser les deux acolytes, chacun d'un coup, tout de suite. Pendant cet encensement, les acolytes se tournent vers lui, en joignant les mains, et lui faisant une inclination de tête avant et après ; ce qu'observe aussi le thuriféraire. Le thuriféraire encense aussi le peuple de trois coups, surtout dans les fêtes les plus solennelles ; le premier coup au milieu, le second à la droite du peuple, et le troi-

sièm  
conv  
ence  
meur  
qu'il  
ce ca  
revie  
qu'il  
flexio  
les a  
il va

N. B.

ou

ap

29

cloch  
sonn  
réuni  
avec  
milie  
cher.  
bout  
leurs  
dit (C  
degr  
plan

sième à la gauche, avec les inclinations convenables. Quand le thuriféraire a encensé les acolytes et le peuple, il demeure à sa place, excitant son feu, à moins qu'il n'ait besoin de le renouveler. Dans ce cas, il va en chercher à la sacristie, et revient à la fin de la Préface, de manière qu'il puisse, à son retour, faire la génuflexion au bas des degrés de l'autel, avec les acolytes, lorsqu'ils y viennent ; comme il va être dit.

*N. B. S'il doit y avoir des porte-flambeaux, on observe ce qui est dit à ce sujet, ci-après, §. 2.*

29°. Au *Sanctus*, on sonne la grosse cloche de l'église, et le premier acolyte sonne la clochette ; puis le second, se réunissant à lui, ils vont tous deux faire, avec le thuriféraire, la génuflexion au milieu des degrés de l'autel, et sur le plancher. Ensuite ils se placent au deux bouts du dernier degré, tenant, à la main, leurs chandeliers, de la manière qu'il a été dit ( 1°. ) page 9. S'il n'y a qu'un seul degré, ils se mettent à genoux sur le plancher ; et, s'il y en a plusieurs, ils se

mettent à genoux sur le dernier. Le thuriféraire se met aussi à genoux sur le plancher, à sa place ordinaire, au côté de l'épître.

30°. Quand le célébrant étend ses mains sur le calice, le cérémoniaire fait une genuflexion auprès de lui, et descend derrière lui, pour se joindre au thuriféraire, qui monte sur le marchepied, dans le temps que le cérémoniaire fait la genuflexion. Le cérémoniaire se met à genoux sur le bord du marchepied, avec le thuriféraire qui lui présente la navette, met de l'encens dans l'encensoir, et, demeurant placé un peu à la droite du célébrant, il relève et soutient sa chasuble pendant les deux Elévations de l'hostie et du calice. Le thuriféraire, restant à genoux sur le marchepied, au côté de l'épître, encense l'hostie et le calice, de trois coups, pendant l'Elévation de l'une et de l'autre, avec une inclination profonde avant et après. Le premier acolyte sonne la clochette pendant les deux Elévations ; et il observe alors, comme au *Sanctus*, ce qui a été dit à cet égard (18°. et 19°. ) pages 29 et 30.

Dep  
la

31°. revie  
du c  
genu  
riféra  
tie ;  
tribu  
mont  
la gé  
avec  
meur  
lébra  
lui ;  
le sig  
se fra  
que l  
ce qu

32°

au c  
porté  
au cl  
gardé  
le ch  
ne le

33°

s'il re

Depuis l'Elévation exclusivement, jusqu'à la fin de la messe.

31°. **A**PRES l'Elévation, le cérémoniaire revient, de nouveau, se placer à la gauche du célébrant, et fait, en y arrivant, une génuflexion sur le marchepied. Le thuriféraire va porter l'encensoir à la sacristie ; et, s'il n'y a pas de pain béni à distribuer au chœur, il revient aussitôt, et monte à la droite du célébrant, où il fait la génuflexion ; et le cérémoniaire la fait, avec lui, dans le même temps. Ils demeurent ainsi tous deux aux côtés du célébrant, étant placés un peu en arrière de lui ; ayant soin de faire, avec le célébrant, le signe de la croix, la génuflexion, et de se frapper la poitrine dans le même temps que lui, et surtout de répondre, au besoin, ce que le chœur répond en chantant.

32°. S'il y a du pain béni à distribuer au chœur, le thuriféraire, après avoir porté l'encensoir à la sacristie, le distribue au clergé, dans le même ordre qu'il a gardé en l'encensant (28°.) page 72. Si le chœur est déjà tourné vers l'autel, il ne le salue point.

33°. Après la distribution du pain béni, s'il reste assez de temps avant la commu-

nion du Prêtre, le thuriféraire monte à sa droite, fait la gènesflexion en y arrivant, et observe ce qui a été dit plus haut (31°). Si le Prêtre est à la communion, quand la distribution du pain bénit est achevée, le thuriféraire va se mettre à genoux, sur le marchepied, au coin de l'épître.

34°. Après l'Elévation, les acolytes posent leurs chandeliers sur le second degré ou sur le marchepied, s'il n'y a pas plusieurs degrés, et ne les reprennent qu'au *Domine, non sum dignus*. S'il y a communion, ils accompagnent le célébrant au balustre, avec leurs chandeliers à la main, reviennent se placer, de nouveau, au bas de l'autel, et ne retournent à la crédence que quand le célébrant a remis le ciboire dans le tabernacle. S'il n'y a pas communion, quand le célébrant a pris le précieux sang, les acolytes vont faire la gènesflexion au bas des degrés, au milieu de l'autel, se tournent en face, et vont se remettre à la crédence.

35°. Le cérémoniaire et le thuriféraire font ensemble la gènesflexion, quand le célébrant la fait avant de dire *Domine, non sum dignus*, &c. puis ils se retirent aux coins de l'autel, où ils se mettent à genoux sur le marchepied, et y restent jus-

qu'a  
que  
lustr  
dise  
nan  
toug  
bran  
Lors  
dres  
Alor  
gauc  
niai  
le cé  
ils l'  
acoly  
mon  
genc  
coins  
quan  
le ta

36  
clerc  
mett  
pied,  
chan  
le ma  
avec  
tienn  
comm

qu'après la communion du Prêtre. Si quelqu'un demande à communier au balustre, le cérémoniaire et le thuriféraire disent le *Confiteor* à genoux, en s'inclinant médiocrement ; et ils demeurent toujours inclinés jusqu'à ce que le célébrant ait dit *Misereatur vestri*, &c. Lorsqu'il dit *Indulgentiam*, &c. ils se redressent et font le signe de la croix. Alors le thuriféraire va se placer à la gauche du premier acolyte, et le cérémoniaire à la droite du second ; et, lorsque le célébrant laisse l'autel avec le ciboire, ils l'accompagnent au balustre, avec les acolytes. Au retour du balustre, le cérémoniaire et le thuriféraire se mettent à genoux sur le bord du marchepied, aux coins de l'autel ; et ils ne se lèvent que quand le célébrant a remis le ciboire dans le tabernacle.

36°. Si quelques-uns des servans ou des clercs doivent communier, ils vont se mettre à genoux sur le bord du marchepied, entre les acolytes qui, posant leurs chandeliers sur la seconde marche ou sur le marchepied, se mettent aussi à genoux avec eux, sur le bord du marchepied, et tiennent, par les deux bouts, la nappe de communion, que le thuriféraire va pren-

dre sur la crédence. Si les acolytes doivent aussi communier, ils sont remplacés par deux clercs du chœur. Ceux du chœur qui doivent communier partent de leur place, quand le célébrant a dit *Indulgentiam, &c.* Ils vont à la communion deux à deux, les mains jointes, selon leur rang, précédés des chapiers, si ceux-ci doivent communier. En arrivant au pied de l'autel, ils font la gènesflexion sur le plancher, et ils n'en font aucune sur le marchepied, après avoir communié ; mais, se tournant en face l'un vers l'autre, ils descendent sur le plancher, en s'écartant, et, pendant que les deux qui les suivent immédiatement montent tout droit sur le second degré, ils font, de nouveau, la gènesflexion sur le plancher, avec les deux suivans, qui la font au milieu d'eux. Il faut remarquer que ceux du chœur qui ne doivent pas communier, se tiennent debout, en leurs places, pendant le *Confiteor, &c.* et ne se mettent à genoux que quand le célébrant a dit *Indulgentiam, &c.* et ne se relèvent que quand le Prêtre a remis le ciboire dans le tabernacle.

37°. Si personne ne demande à communier, lorsque le célébrant est sur le point de prendre le précieux sang, ou,

s'il y  
a re  
thur  
rette  
de l'  
il pr  
vin,  
trine  
le ca  
vers  
rette  
dessa  
pître  
la m  
dans  
prés  
d'abo  
au m  
rette  
main  
verse  
Prêtr  
quise  
seule

38

ou, s  
après  
taber  
dant

s'il y a eu communion, lorsque le célébrant a remis le ciboire dans le tabernacle, le thuriféraire se lève et va chercher les burettes dans le bassin, qu'il pose sur le coin de l'autel, sans faire la genuflexion. Puis il prend, de la main droite, la burette du vin, ayant la gauche étendue sur la poitrine ; et, lorsque le célébrant lui présente le calice pour la purification, il s'avance vers lui, et verse du vin, en tenant la burette élevée de trois ou quatre doigts au-dessus. Puis, il se retire au coin de l'épître, où il prend la burette de l'eau avec la main gauche, retenant celle du vin dans la droite. Lorsque le célébrant se présente à lui pour les ablutions, il verse d'abord le vin, tout droit sur ses doigts, au milieu du calice, et, remettant la burette du vin dans le bassin, il prend, de la main droite, la burette de l'eau, dont il verse, de la même manière ; faisant au Prêtre, avant et après, les révérences requises, et observant de baiser les burettes seulement.

38°. Après la communion du célébrant, ou, s'il y a eu communion du peuple, après que le ciboire a été remis dans le tabernacle, le cérémoniaire se lève, pendant que le thuriféraire va chercher les

burettes ; et, quand le célébrant a çure l'ablution, il ferme le missel, en tournant la tranche vers sa gauche, salue la croix, et, passant derrière le célébrant, et faisant la gènuflexion sur le second degré, il le porte au coin de l'épître, l'ouvre à l'endroit où le célébrant doit lire ou chanter, et, tournant de droite à gauche, il descend à sa place ; ensuite il s'approche du célébrant, quand il vient auprès du missel.

29°. Pendant que le célébrant reçoit l'ablution, le second acolyte prend le voile du calice, et le porte sur l'autel, au côté de l'évangile, faisant la gènuflexion au milieu, sur le plancher, tant en allant qu'en revenant, et observant de faire la première gènuflexion, dans le temps que le cérémoniaire la fait sur le second degré.

40°. S'il n'y a pas de dernier Evangile à lire dans le missel, aussitôt que le Prêtre a fini d'y chanter, le cérémoniaire le ferme, en tournant la tranche vers la croix. Ensuite, tournant de droite à gauche, il descend sur le plancher, où il se joint au thuriféraire, et reçoit la bénédiction à genoux avec lui et avec les acolytes ; chacun s'inclinant en la place

où  
cro  
rel  
sig  
lui  
St.  
soi  
Lo  
fac  
fon  
ver  
ces  
et l  
célé  
les  
se  
l'au  
tem  
se  
cér  
prés  
qu'  
45.  
lign  
ils  
Ent  
le c  
par  
le n  
thu  
join

où il est, et faisant, sur soi, le signe de la croix. Après la bénédiction, tous se relèvent et font, avec le pouce, les mêmes signes de croix que le célébrant fait sur lui, au commencement de l'Évangile de St. Jean ; et le cérémoniaire, surtout, a soin de lui répondre distinctement. Lorsque le célébrant dit *Et Verbum caro factum est*, et fait la gémuflexion, tous la font dans le même temps, en se tournant vers la croix, et sans sortir de leurs places. Après la gémuflexion, tous se lèvent, et le cérémoniaire prend le bonnet du célébrant, et va, avec le thuriféraire et les acolytes portant leurs chandeliers, se placer debout au bas des degrés de l'autel, où ils tâchent d'arriver en même temps que le célébrant. Le thuriféraire se met à la gauche du célébrant, le cérémoniaire se place à sa droite, et lui présente son bonnet carré de la manière qu'il a été dit ci-dessus, Art. 1 (4<sup>o</sup>.) page 45. Tous s'étant rangés en droite ligne, le cérémoniaire donne le signal, et ils font la gémuflexion sur le plancher. Enfin, ils se tournent ensemble, saluent le chœur comme en y arrivant, et vont, par le côté de l'épître à la sacristie, dans le même ordre qu'ils en sont venus. Le thuriféraire marche pour lors les mains jointes.

41°. Lorsqu'ils sont arrivés à la sacristie, ils se rangent en droite ligne auprès du marchepied du buffet. Le cérémoniaire donne le signal, tous font une inclination profonde à la croix, et, se tournant vers le célébrant, ils le saluent par une inclination médiocre. Les acolytes éteignent les cierges de leurs chandeliers; vont éteindre ceux de l'autel, et rapportent à la sacristie le missel, les burettes ou autres choses qui sont sur l'autel et sur la crédence, et leurs bonnets carrés. Le cérémoniaire et le thuriféraire demeurent un peu de temps auprès du célébrant, pour l'aider, pendant qu'il se deshabilie, et lui présenter les choses dont il aurait besoin. Ensuite chacun se retire en silence.

42°. S'il y a un autre Evangile à lire que l'ordinaire de St. Jean, le cérémoniaire descend d'abord sur le plancher, après la dernière Oraison, laissant le missel ouvert; et aussitôt que le célébrant a chanté *Ite, missa est* ou *Benedicamus Domino*, il remonte au côté de l'épître, salue la croix, prend le missel, qu'il ferme de la manière qu'il a été dit ci-dessus (38°), et, tournant de droite à gauche, il passe derrière le célébrant, et va se

met  
gauc  
la b  
croix  
de l  
a été  
et n  
Ensu  
mêm  
fait  
natio  
à dro  
l'aut  
et va  
du th  
ne, a  
tel;  
dit (4

§. 1  
tic

Qu  
que  
excel  
Glor  
le K

mettre à genoux sur le marchepied, à sa gauche, au côté de l'évangile, où il reçoit la bénédiction, sans faire le signe de la croix. Puis il porte le livre sur le coin de l'évangile, le place de la manière qu'il a été dit (19<sup>o</sup>.) page 65, l'ouvre où il faut, et répond distinctement au célébrant. Ensuite, ayant fait, avec le pouce, les mêmes signes de croix que le célébrant fait sur lui, et, l'ayant salué par une inclination médiocre, il se tourne, de gauche à droite, descend au bas des degrés de l'autel, fait la gènesflexion sur le plancher, et va au côté de l'épître se placer auprès du thuriféraire, en attendant qu'il revienne, avec lui et les acolytes, au bas de l'autel ; et tout le reste se fait comme il a été dit (40<sup>o</sup>. et 41<sup>o</sup>.).

---

§. I *De l'office des servans à la bénédiction du pain.*

—•••••—

**Q**UAND il y a un pain à bénir, aussitôt que le célébrant a récité le *Gloria in excelsis*, s'il a lieu, ou, s'il n'y a pas de *Gloria in excelsis*, aussitôt qu'il a récité le *Kyrie, eleison*, le premier acolyte prend,

sur la crédence, l'assiette où est l'instrument de la paix, et le second, la carte de bénédiction ou le Rituel, avec l'aspersoir ; et tous deux se rendent au bas des degrés de l'autel, pendant que le Prêtre y descend pour aller faire la bénédiction du pain. Le cérémoniaire s'y place à la droite du célébrant ; et, si le thuriféraire est déjà de retour de la sacristie, il se place à sa gauche ; le premier acolyte se met à la droite du cérémoniaire, et le second à la gauche du thuriféraire. Tous font ensemble la génuflexion sur le plancher dans le même temps que le célébrant la fait sur le dernier degré, se relèvent, se tournent en face vers le célébrant, et l'accompagnent, dans le même ordre jusqu'au lieu de la bénédiction du pain. En y arrivant, le cérémoniaire, changeant de côté avec le thuriféraire, se place à la droite du célébrant, et reçoit successivement, des mains des acolytes, la carte de bénédiction, l'aspersoir et l'instrument de la paix, pour les présenter au célébrant, de qui il les reçoit ensuite pour les remettre aux acolytes, observant les baisers ordinaires, avant et après.

Pendant que le célébrant récite l'Oraison de la bénédiction du pain, le pre-

mier  
et qu  
men  
sur l  
le lo  
comp  
l'aut  
et le  
qu'ils  
nufle

En  
mess  
brant  
net c  
Le th  
et les  
à la sa  
du pa  
manic  
l'aut  
auprè  
se fai

Si,  
lytes,  
ne pe  
jusqu  
le thu  
acolyt  
porter

mier acolyte passe à la droite du second, et quand le célébrant a présenté l'instrument de la paix à baiser, il reçoit l'offrande sur l'assiette, et ensuite le cierge ; et, si le local le permet, les deux acolytes accompagnent le célébrant à son retour à l'autel, en marchant, avec le cérémoniaire et le thuriféraire, dans le même ordre qu'ils en sont venus ; et vont faire la gémuflexion, avec eux, au bas des degrés.

Ensuite, s'il y a *Gloria in excelsis* à la messe, le cérémoniaire conduit le célébrant à son siège, et lui présente son bonnet carré, avec les saluts convenables. Le thuriféraire s'assied au lieu ordinaire, et les deux acolytes vont ensemble porter à la sacristie ce qui a servi à la bénédiction du pain, et en reviennent de la même manière. Ils font une gémuflexion à l'autel, et un salut au célébrant, s'asseyent auprès de lui, se couvrent, et tout le reste se fait comme à l'ordinaire.

Si, par la disposition du lieu, les acolytes, au retour de la bénédiction du pain, ne peuvent pas accompagner le célébrant jusqu'au bas de l'autel, le cérémoniaire et le thuriféraire l'y accompagnent ; et les acolytes vont tout de suite, et ensemble, porter à la sacristie ce qui a servi à la bé-

diction du pain, en reviennent et font tout le reste comme il a été dit.

S'il n'y a pas de *Gloria in excelsis* à la messe, après la bénédiction du pain, les servans accompagnent le célébrant au bas de l'autel, comme on l'a dit ; le cérémoniaire monte à sa droite sur le second degré, lève son aube, et se retire au coin de l'autel pour lui indiquer ce qu'il doit lire dans le missel. Le thuriféraire va à sa place ordinaire ; et les acolytes, au retour de la sacristie, font une génuflexion à l'autel, et se replacent à la crédence.

---

§. 2. *Des porte-flambeaux ou porte-torches.*

—•••••—

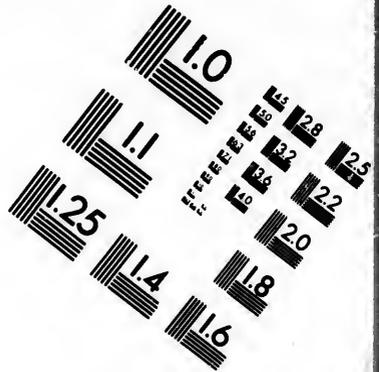
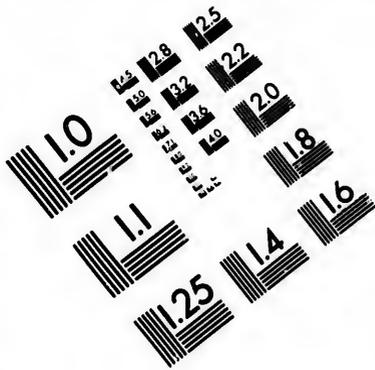
**D**ANS les églises où on se sert de flambeaux ou torches pour le temps de l'élévation, ceux qui doivent les porter se rendent à la sacristie aussitôt après l'encensement du chœur. Ils se rangent d'abord sur une même ligne, au bas de l'autel, les plus dignes étant au milieu, font une génuflexion sur le plancher, puis se tournent en face, sans saluer le chœur, et vont à la sacristie, marchant deux à

deux, avec beaucoup de gravité et de modestie ; et les moins dignes les premiers.

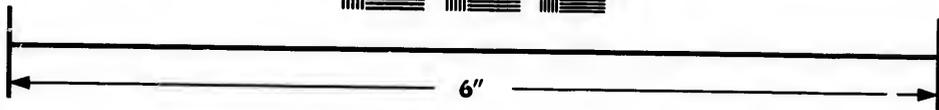
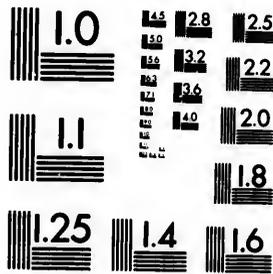
Le thuriféraire va aussi à la sacristie, après avoir encensé le chœur et le peuple ; et, s'il y a diacre et sous-diacre à la messe, le cérémoniaire vient se joindre à lui vers la fin de la Préface.

Quand on commence à chanter le *Sanctus* au chœur, le thuriféraire met ou fait mettre, par le cérémoniaire, de l'encens dans l'encensoir, et se place, avec lui, au milieu des porte-flambeaux, qui se rangent en ligne devant la croix, tenant alors leurs flambeaux droits et également élevés, de la main droite ou de la gauche, selon le côté où ils se trouvent, et à peu près à la hauteur de la ceinture, par l'extrémité inférieure, et ayant l'autre main, qui est libre appuyée sur la poitrine. Tous font une inclination profonde à la croix de la sacristie ; puis, s'étant salués mutuellement d'une inclination de tête, ils vont au chœur dans l'ordre suivant :—Le thuriféraire marche le premier, à la droite du cérémoniaire, tenant l'encensoir et la navette, comme à l'entrée du chœur au commencement de la messe ; et les porte-flam-





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

14 128  
16 132  
18 22  
20  
1.8

10

beaux marchent ensuite deux à deux, et dans le même ordre qu'ils ont gardé en allant à la sacristie.

En arrivant au bas de l'autel, tous se rangent en ligne et en sorte que les plus dignes soient au milieu avec le thuriféraire et le cérémoniaire, s'il doit les accompagner. Tous font la génuflexion sur le plancher, et saluent le chœur, puis se saluent mutuellement d'une inclination de tête. Le thuriféraire et le cérémoniaire se retirent à leurs places, au côté de l'épître, et les porte-flambeaux se mettent à genoux sur le plancher, à quelque distance les uns des autres, vis-à-vis les deux coins de l'autel, et derrière le sous-diacre, s'il y en a, et aussi de manière que les plus dignes soient les plus proches de l'autel ; et ils demeurent dans cet état jusqu'après la communion du clergé ou du peuple, si elle doit avoir lieu. Aussitôt qu'ils sont à genoux, ils abaissent leurs flambeaux jusque sur le plancher ; mais ils les tiennent élevés pendant l'élévation de l'hostie et du calice ; et ensuite ils les rabaissent comme auparavant, s'ils doivent rester jusqu'après la communion.

S'il ne doit point y avoir de communion, les porte-flambeaux se lèvent après l'Elé-

vat  
ils  
cho  
leur  
incl  
nem  
vére  
enc

N. E  
m  
à  
da  
fé  
Q  
m  
le  
co  
ne  
ni  
ce  
N  
et  
Q  
le  
ne  
pa  
ne  
ce

vation ; et, s'étant joints au thuriféraire, ils font la génuflexion à l'autel, saluent le chœur comme en y arrivant, reportent leurs flambeaux à la sacristie, y font une inclination profonde à la croix, et reviennent au chœur, en faisant les mêmes révérences à l'autel et au clergé, s'il est encore en face.

N. B. Aux Grand' messes solennelles des morts, et à celles où le chœur se tient à genoux pendant les Oraisons, comme dans les vigiles où on jeûne, dans les fêtes de l'Avent, du Carême et des Quatre-temps, les porte-flambeaux demeurent à genoux en leurs places, avec les flambeaux allumés; jusqu'après la communion du Prêtre, quand même il ne donnerait à communier ni au clergé ni au peuple On excepte pourtant de cette règle les messes des vigiles de Noël, de Pâque et de la Pentecôte, et les messes du Jeudi-saint et des Quatre-temps de la Pentecôte, dans lesquelles les porte-flambeaux retournent à la sacristie après l'Élévation ; parceque durant ces messes le chœur ne se met pas à genoux comme dans celles des autres vigiles ou fêtes.

## ARTICLE III.

*De l'office des servans aux Grand ' messes  
qui se chantent avec diacre et sous-  
diacre.*

Depuis le commencement de la messe  
jusqu'après l'Évangile.



1<sup>o</sup>. **A** la sacristie, les acolytes aident le diacre et le sous-diacre à s'habiller. Cependant le premier acolyte, en aidant le diacre à cette fin, ne lui présente ni l'étole ni le manipule. Le cérémoniaire leur présente leurs bonnets ; donnant au diacre celui du célébrant avec le sien.

2<sup>o</sup>. A la bénédiction de l'encens, dans la sacristie comme dans l'église, le thuriféraire, au lieu de donner la navette au cérémoniaire, la donne au diacre ; et le cérémoniaire tient le pied de l'encensoir.

3<sup>o</sup>. L'entrée du chœur se fait comme aux autres Grand ' messes.

4<sup>o</sup>. Tous ayant fait la gémuflexion à l'autel, et salué le chœur, le cérémoniaire

re  
ca  
-pa  
ce  
un  
dro  
bo  
sac  
5  
se  
et l  
y p  
aus  
den  
fais  
&c.  
6  
mo  
fair  
et  
Apr  
rifé  
lui  
ser,  
mar  
tous  
sur  
nav  
gau

reçoit, des mains du diacre, le bonnet carré du célébrant, ainsi que le sien ; et passe au côté de l'évangile, pour recevoir celui du sous-diacre : après quoi il fait une gémuflexion, sur le plancher, à la droite du second acolyte ; et porte les bonnets carrés sur les sièges des officiers sacrés.

5°. Le cérémoniaire et le thuriféraire se mettent à genoux à leur place ordinaire, et les acolytes se retirent à la crédence, y posent leurs chandeliers, puis se mettent aussi à genoux auprès de la même crédence, et répondent tout bas au Prêtre, faisant les signes de croix, les inclinations, &c. comme les ministres sacrés.

6°. Le thuriféraire et le cérémoniaire montent sur le marchepied de l'autel pour faire bénir l'encens, comme à l'ordinaire, et font une gémuflexion en y arrivant. Après la bénédiction de l'encens, le thuriféraire reçoit la navette du diacre, lui présente l'encensoir, sans aucun baiser, et fait derechef la gémuflexion sur le marchepied avec le cérémoniaire ; puis tous deux se retirent au coin de l'épître, sur le plancher, le thuriféraire tenant la navette de la main droite, et ayant la gauche appuyée sur la poitrine.

7°. Quand le diacre encense le célébrant, avant l'Introït, le thuriféraire se met à la droite, et le cérémoniaire à la gauche du diacre, se retirant un peu derrière, et faisant, avec lui, une inclination profonde au célébrant, avant et après l'encensement. Pendant l'encensement, le cérémoniaire ôte le missel de dessus l'autel, &c. et, après que le diacre a rendu l'encensoir au thuriféraire (qui le reçoit sans aucun baiser), il s'approche du missel, tourne les feuillets, &c.

8°. A l'intonation du *Gloria in excelsis* comme à celle du *Credo*, le cérémoniaire salue le diacre et le sous-diacre par une inclination médiocre, pour les avertir de monter aux côtés du célébrant.

9°. S'il y a un pain à bénir, les servans accompagnent le diacre et le sous-diacre au lieu où il doit être béni; et le cérémoniaire présente au diacre, sans aucun baiser, ce que celui-ci doit présenter au célébrant.

10°. A la conclusion de l'avant-dernière Oraison, le cérémoniaire qui est au coin de l'autel, à la droite du célébrant, salue le diacre, qui vient prendre sa place. Ensuite il reçoit du premier acolyte le livre des Epîtres; et, le tenant par les

côté  
dro  
fai  
la g  
nu  
ave  
deg  
aid  
cha

nia  
deg  
l'ay  
à g  
éta  
sou  
la b  
lève  
dia  
gar  
mer  
le l  
nie  
pla  
dia  
l'au  
cen  
com  
été

côtés, en sorte que l'ouverture soit à sa droite, il le donne au sous-diacre, en lui faisant un salut médiocre ; puis il passe à la gauche du sous-diacre ; et à *Per Dominum nostrum*, &c. de l'Oraison il va faire, avec lui, une génuflexion au milieu des degrés de l'autel, sur le plancher ; et il lui aide à soutenir le livre, pendant qu'il chante l'Epître.

11°. L'Epître étant achevée, le cérémoniaire fait la génuflexion au milieu des degrés de l'autel avec le sous-diacre ; et, l'ayant suivi au coin de l'épître, il se met à genoux à sa gauche, devant le célébrant ; étant néanmoins un degré plus bas que le sous-diacre, pendant que celui-ci reçoit la bénédiction du Prêtre. Ensuite il se lève, reçoit le livre des mains du sous-diacre, en le saluant de nouveau, et le garde jusqu'à ce que le célébrant ait commencé à lire l'Evangile. Alors il donne le livre au diacre, en montant sur le dernier degré, et fait la génuflexion, sur le plancher, à sa place ordinaire, lorsque le diacre la fait au milieu des degrés de l'autel. Le thuriféraire va chercher l'encensoir et la navette, et fait bénir l'encens comme à l'ordinaire, observant ce qui a été dit ci-dessus (2°. et 6°. ), pages 90 et 91.

12°. Quand le diacre va chanter l'Evangile, les quatre servans, après avoir fait la gèneuflexion au bas de l'autel vont se placer auprès de lui, au côté de l'évangile, dans l'ordre suivant :—Le cérémoniaire se met à la droite du diacre, et le thuriféraire à sa gauche : le premier acolyte à la droite du sous-diacre, et le second à sa gauche. Après que le diacre a dit *Inicium &c.* ou *Sequentia Sancti Evangelii, &c.* le thuriféraire donne l'encensoir fermé au cérémoniaire qui le présente au diacre et à sa droite, sans aucun baiser. Le thuriféraire et le cérémoniaire font, en même temps que le diacre, une inclination profonde au livre des Evangiles, avant et après l'encensement. Quand le diacre a encensé le livre, le cérémoniaire en reçoit l'encensoir, et le rend au thuriféraire, qui l'agite doucement pour en exciter le feu. Vers la fin de l'Evangile, le thuriféraire présente la navette au cérémoniaire, qui met de l'encens dans l'encensoir.

13°. Si, durant l'Evangile, on prononce le nom de Marie ou celui du Saint dont on fait la fête, le cérémoniaire et le thuriféraire font une inclination de tête vers le livre. Mais ils se tournent vers l'autel pour s'incliner au nom de Jésus, et pour

faire  
roles

14  
rang  
dem  
droi  
aire  
le l  
faisa  
aprè  
livre  
rifér  
prés  
dem  
rière  
et to  
cre,  
avan

15  
cens  
des  
droit  
de no  
retou  
delie  
des l  
ce q  
ordie  
pas C

faire la g nuflexion aux derni res paroles de quelques Evangiles.

14<sup>o</sup>. Apr s l'Evangile, tous vont se ranger sur le plancher, devant l'autel, en demi-cercle. Le thurif raire se met   la droite du second acolyte, et le c r moniaire   la gauche du premier, o  il re oit le livre des mains du sous-diacre, en faisant une inclination m diocre, avant et apr s. Quand le c r moniaire a re u le livre, tous font la g nuflexion ; et le thurif raire passant   la droite du diacre, lui pr sente l'encensoir sans aucun baiser, demeure   sa droite, retir  un peu en arri re, pendant qu'il encense le c l brant ; et tous font, avec le diacre et le sous-diacre, une inclination profonde au c l brant, avant et apr s l'encensement.

15<sup>o</sup>. Apr s que le c l brant a  t  encens , le thurif raire re oit l'encensoir des mains du diacre, et se remet   la droite du second acolyte. Alors, tous font, de nouveau, une g nuflexion ; les acolytes retournent   la cr dence avec leurs chandeliers ; le c r moniaire y d pose le livre des Evangiles, et le thurif raire observe ce qui a  t  dit, pour la Grand' messe ordinaire, quand il y a, ou quand il n'y a pas *Credo*, (22<sup>o</sup>. et 23<sup>o</sup>.) pages 67<sup>o</sup>. et 68<sup>o</sup>.

Depuis l'Évangile jusqu'à la fin de la messe.

16°. **P**ENDANT le *Credo*, après les paroles *Et homo factus est*, le cérémoniaire salue le diacre, par une inclination médiocre, et lui présente la bourse du calice, faisant, avec lui, un salut au célébrant. Les acolytes et le thuriféraire se lèvent alors, et demeurent debout, à leur place, jusqu'à ce que le diacre soit descendu de l'autel, et se soit assis.

17°. Lorsque le sous-diacre va prendre le calice à la crédence, les acolytes élèvent l'écharpe des deux mains, afin que le cérémoniaire la prenne plus facilement, pour l'accommoder aussitôt sur les épaules du sous-diacre. Ensuite le second acolyte, ayant reçu le voile du calice, le plie et le met sur la crédence ou auprès. Pendant ce temps-là, le premier acolyte accompagne le sous-diacre au côté de l'épître, portant le bassin et les burettes du vin et de l'eau, sans lavabo ; et, après que le calice a été découvert, il met le bassin sur l'autel, présente les burettes au sous-diacre ; et, quand il les a reprises, il les reporte à la crédence. Quand il n'y a pas *Credo*, le second acolyte monte au

côté  
du  
dép

fon  
(6°.  
de l  
mar  
ster  
côté  
Jex  
aupr  
Pré

tel p  
féra  
acol  
droi  
port  
met  
salu  
prof  
Les  
com  
doig  
dans  
au b  
du d  
pag

côté de l'épître, pour recevoir, des mains du sous-diacre, le voile du calice, qu'il ne découvre alors qu'à l'autel.

18°. Le cérémoniaire et le thuriféraire font bénir l'encens, comme il a été dit (6°.) page 91. Pendant l'encensement de l'autel, le cérémoniaire monte sur le marchepied au côté de l'évangile, pour ôter le livre, lorsque le Prêtre encense ce côté-là de l'autel ; et il fait une gémulation en y arrivant. Ensuite il demeure auprès du célébrant jusqu'à la fin de la Préface.

19°. Lorsque le diacre descend de l'autel pour encenser le célébrant, le thuriféraire se met à sa gauche. Le premier acolyte, tenant le lavabo, se place à la droite du diacre ; et le second acolyte, portant le bassin et la burette de l'eau, se met à la gauche du thuriféraire. Tous saluent le célébrant d'une inclination profonde avant et après l'encensement. Les acolytes s'approchent du célébrant, comme à l'ordinaire, pour le lavement des doigts. Le thuriféraire met de l'encens dans l'encensoir, va faire la gémulation au bas des degrés de l'autel, à la gauche du diacre, un peu derrière lui, et l'accompagne à l'encensement du chœur ; faisant

avec lui les révérences convenables, marchant un peu devant lui, à sa gauche, et portant la navette de la main droite, à la hauteur et auprès de la poitrine, sur laquelle il tient la gauche étendue au dessous de la navette.

20°. Au retour du chœur à l'autel, le thuriféraire passe à la droite du diacre, et fait, avec lui, la gènesflexion au bas des degrés, à la droite du sous-diacre. Ensuite il se retire au côté de l'épître, et se place à la gauche du diacre, pendant que celui-ci encense le sous-diacre. Après cet encensement, le thuriféraire passe à la droite du diacre, et en reçoit l'encensoir ; puis il fait une gènesflexion en même temps que le diacre la fait à sa place, sur le degré de l'autel, et l'encense de deux coups, en lui faisant, avant et après, une inclination médiocre. Ensuite il encense les acolytes d'un coup chacun, avec une seule inclination de tête pour tous les deux, avant et après ; et il fait le reste comme il a été dit (28°), page 73.

21°. A ces paroles *Orate, fratres* et à celles-ci de la Préface *Gratias agamus*, le cérémoniaire salue le sous-diacre.

22°. Vers la fin de la Préface, le cérémoniaire salue le diacre et le sous-diacre,

fait  
rev  
se  
le  
por  
qui  
et s  
être

2  
céré  
du t  
cens  
dant  
mar

2-  
retou  
choe  
la ma

25  
céré  
pour  
céléb  
flexio  
en m  
côté

26  
le P  
pour

fait la gèneuflexion auprès du célébrant, revient à fa place, au côté de l'épître, et se met à genoux, quand le chœur chante le *Sanctus*. S'il ne doit point y avoir de porte-flambeaux, les acolytes observent ce qui est dit (29°. et 30°. ) pages 73 et 74 ; et s'il doit y en avoir, ils font comme il va être dit plus bas (33°).

23°. Un peu avant la consécration, le cérémoniaire, alors à genoux à la gauche du thuriféraire, met de l'encens dans l'encensoir, et reste à genoux à sa place, pendant que le thuriféraire encense, sur le marchepied, l'hostie et le calice.

24°. Après l'Elévation, le thuriféraire retourne à la sacristie, et va faire, au chœur, la distribution du pain béni, de la manière qu'il a été dit (32°. ) page 75.

25°. A *Nobis quoque peccatoribus*, le cérémoniaire part de sa place ordinaire, pour retourner à l'autel, à la gauche du célébrant ; ayant soin de faire la gèneuflexion en passant derrière le sous-diacre, en même temps que le diacre la fait au côté de l'évangile.

26°. Aux paroles *Audemus dicere*, avant le *Pater*, le cérémoniaire salue le diacre, pour l'avertir de descendre derrière le cé-

lébrant. Aux paroles *Et ne nos inducas*, il salue le diacre et le sous-diacre, pour les avertir de monter à la droite du célébrant. Quand le sous-diacre y est arrivé, les acolytes mettent leurs chandeliers sur le coin du second degré, et montent derrière lui, pour recevoir l'écharpe, qu'ils plient et posent sur la crédence. Ils reviennent ensuite se remettre à genoux à leurs places, observant les révérences convenables.

27°. Si le thuriféraire est de retour de la distribution du pain béni, il reçoit le voile du sous-diacre, et le plie avec le premier acolyte.

28°. A ces paroles *Pax Domini*, &c. le cérémoniaire salue le sous-diacre, fait la génuflexion en même temps que lui, et retourne à sa place ; puis, ayant fait une génuflexion à la droite du sous-diacre, au bas du dernier degré, il l'accompagne au chœur, pour la paix, marchant à sa gauche.

29°. La paix étant donnée au chœur, le cérémoniaire retourne à l'autel avec le sous-diacre, y fait la génuflexion à sa gauche ; et, passant à la droite du sous-

diac  
incli  
il la

30  
la fin  
sur le  
Après  
s'ava  
de l'a  
au  
mont  
l'éva  
le mé  
prése  
napp  
prem  
cérém  
nulle  
coins  
noux  
napp  
Ils d  
leur  
par q  
le cé  
avec  
fait,  
retou  
napp

diacre; il en reçoit la paix, avec une inclination médiocre avant et après ; puis il la donne au thuriféraire.

30°. S'il y a communion du clergé, vers la fin du *Confiteor*, le cérémoniaire prend, sur la crédence, la nappe de communion. Après *Indulgentiam*, &c. le cérémoniaire s'avance, avec le thuriféraire, au milieu de l'autel, où tous deux font la genuflexion au bas des degrés. Le thuriféraire monte sur le second degré, au côté de l'évangile. Le cérémoniaire monte sur le même degré, au côté de l'épître, et présente au thuriféraire un bout de la nappe de communion, par devant les deux premiers qui doivent communier. Le cérémoniaire et le thuriféraire font la genuflexion au même lieu, et se retirent aux coins du marchepied, où, se mettant à genoux et tournés en face, ils tiennent la nappe étendue devant les communiants. Ils doivent communier les premiers de leur rang, ayant soin de se faire relever par quelque clerc. Après la communion, le cérémoniaire retire la nappe, descend, avec le thuriféraire, au bas des degrés, y fait, avec lui, la genuflexion, et tous deux retournent à la crédence, où ils plient la nappe. Si le célébrant doit donner la

communion au peuple, il descend, pour cet effet, au balustre, seulement accompagné du diacre et du sous-diacre.

31°. Lorsque le célébrant est sur le point de prendre le précieux sang, le thuriféraire porte, sur le coin de l'épître, les burettes dans le bassin, sans faire aucune génuflexion ; et les présente l'une après l'autre au sous-diacre, sans aucun baiser ; et, quand le sous-diacre vient au coin de l'épître pour donner l'ablution, il se retire un peu derrière lui ; et, après avoir repris les burettes, il les reporte à la crédence avec le bassin. Aussitôt que le célébrant a pris le précieux sang, les acolytes font la génuflexion au bas des degrés de l'autel, et reviennent à la crédence ; et le second acolyte porte le voile du calice au côté de l'évangile, comme il a été dit (39°. ) page 80.

32°. Après que le dernier Evangile a été lu, le cérémoniaire prend les bonnets carrés du célébrant et du diacre, et le thuriféraire celui du sous-diacre, et tous deux vont, avec les acolytes, se placer au bas des degrés de l'autel, où ils tâchent d'arriver en même temps que le célébrant et ses deux ministres. Les officiers sacrés étant descendus sur le plancher, le

cé  
lui  
célé  
gau  
sien  
salu  
sac  
3  
bea  
poir  
met  
temp  
avec  
meu  
qu'o  
gén  
3  
chet  
Elév  
page  
3  
à ce  
et o  
3  
du s  
rem  
sous  
enco  
bén

cérémoniaire, placé à la droite du diacre, lui donne son bonnet carré et celui du célébrant ; et le thuriféraire, placé à la gauche du sous-diacre, lui présente le sien. Enfin, tous font la genuflexion, saluent le chœur, et s'en retournent à la sacristie, comme ils en sont venus.

33°. Lorsqu'il doit y avoir des flambeaux à la messe, les acolytes ne laissent point la crédence au *Sanctus*, mais ils se mettent à genoux, à leurs places, en même temps que le thuriféraire ; et ils se lèvent, avec le chœur, après l'Élévation, et demeurent tous près vers l'autel jusqu'à ce qu'on chante *Agnus Dei*, sans faire la genuflexion, quand le Prêtre la fait.

34°. Le premier acolyte sonne la clochette au *Sanctus* et pendant les deux Élévations, comme il a été dit (18°. et 19.°) pages 29 et 30.

35°. Les acolytes se frappent la poitrine à ces paroles *Nobis quoque peccatoribus*, et ont les mains jointes durant le *Pater*.

36°. Après le *Pater*, ils plient l'écharpe du sous-diacre, que le thuriféraire leur remet, ou qu'ils reçoivent eux-mêmes du sous-diacre, si le thuriféraire n'est pas encore revenu de la distribution du pain béni.

37°. Lorsque le célébrant dit *Agnus Dei*, &c. et *Domine, non sum dignus*, &c. ils s'inclinent médiocrement comme lui, et se frappent la poitrine, disant tout bas ces mêmes paroles.

38°. Le premier acolyte reçoit la paix du cérémoniaire, et la donne au second, et celui-ci la donne au thuriféraire.

39°. Les deux acolytes s'inclinent profondément vers l'autel pendant que le célébrant communique sous l'une et sous l'autre espèce.

40°. Le thuriféraire et le cérémoniaire se conforment aux acolytes pour ce qui vient d'être dit, (37°. et 39°.).

41°. Après la communion du célébrant, le premier acolyte porte sur le coin de l'autel, les burettes dans le bassin, et observe, à la purification et aux ablutions, ce qui a été marqué pour le thuriféraire à cet égard (31°.) page 102.

---

#### ARTICLE IV.

*De l'office des servans aux Grand' messes sans diacre et sous-diacre, en présence de l'Evêque.*

1°. **Q**UAND les servans arrivent au chœur avec le célébrant, pour l'aspersion ou pour

le c  
qua  
à la  
flex  
l'Ev  
flex  
le c  
N. r  
q  
il  
d  
p  
e  
2  
tôt  
d'œ  
sent  
niai  
au b  
3  
chœ  
mes  
l'Ev  
vien  
salu  
célé  
Ens  
se r

le commencement de la messe, ainsi que quand ils laissent le chœur, pour revenir à la sacristie, ils font d'abord la gèneuflexion ordinaire à l'autel, puis ils saluent l'Evêque, en lui faisant une demi-gèneuflexion, au lieu d'inclination, et ensuite le chœur, comme à l'ordinaire.

N. B. C'est aussi d'une demi-gèneuflexion que les servans saluent l'Evêque, quand ils vont à son trône, pour l'aspersion de l'eau bénite, pour la bénédiction du pain et de l'encens, &c. ou quand ils en partent.

2<sup>o</sup>. L'Evêque reçoit l'eau bénite aussitôt que le Prêtre est revenu du banc-d'œuvre. Pendant que le Prêtre va présenter l'aspersoir à l'Evêque, le cérémoniaire et le thuriféraire demeurent debout au bas de son trône.

3<sup>o</sup>. Lorsque les servans reviennent au chœur pour le commencement de la messe, ils font la révérence à l'autel, à l'Evêque et au chœur, de la manière qu'il vient d'être dit (1<sup>o</sup>) ; puis ils font un second salut à l'Evêque, pour l'inviter, avec le célébrant, à venir faire la confession. Ensuite le cérémoniaire et le thuriféraire se retirent au côté de l'épître, et les aco-

lytes aux coins du dernier degré. Ils posent leurs chandeliers sur le bord du marchepied ou sur le second degré ; et quand l'Evêque arrive, ils se tournent vers lui, le saluent, de nouveau, par une demi-génuflexion, se mettent à genoux sur le plancher, au bas et aux coins du dernier degré, les mains jointes, et y restent jusqu'à ce que l'Evêque s'en retourne à son trône. Alors ils se lèvent, se tournent vers l'Evêque, lui font une nouvelle révérence, s'approchent du célébrant, et, s'étant mis à genoux à ses côtés, ils continuent de lui répondre.

4°. Quand le célébrant monte à l'autel, le thuriféraire et le cérémoniaire font la génuflexion à leurs places, et vont au trône de l'Evêque, pour lui faire bénir l'encens. Le thuriféraire présente la navette au premier assistant de l'Evêque, et se met à genoux avec le cérémoniaire, qui soutient le culot de l'encensoir, pendant la bénédiction de l'encens. De retour à l'autel, ils font la génuflexion sur le plancher, au côté de l'épître, et le thuriféraire donne l'encensoir au célébrant, avec les baisers ordinaires.

5°. Après l'encensement de l'autel, le thuriféraire n'encense le célébrant que de

deu  
cens

6

au  
Dan  
sem  
lue  
aprè  
bas  
Le s  
mier  
l'asp  
vêqu  
place  
prem  
prem  
desc  
pour  
comp  
et l'  
prés  
de l'  
paix  
reço  
nou  
lyte,  
deux  
tie, r  
com

deux coups : ce qu'il observe aussi à l'encensement de l'autel, après l'Offertoire.

6°. L'Evêque fait la bénédiction du pain au commencement du *Kyrie, eleison*. Dans ce cas, les seuls acolytes vont ensemble au trône de l'Evêque, qu'ils saluent en arrivant. Le premier acolyte, après avoir salué l'Evêque, demeure au bas du trône, le visage tourné vers l'autel. Le second acolyte va présenter, au premier assistant de l'Evêque, la carte et l'aspersoir, qu'il reprend, après que l'Evêque a béni le pain ; puis il vient se placer au bas du trône, pour attendre le premier acolyte. Celui-ci se joint au premier assistant de l'Evêque, quand il descend du trône, se place à sa gauche, pour saluer l'Evêque avec lui, puis il l'accompagne à l'offrande, tenant l'assiette et l'instrument de la paix, lequel il lui présente à sa droite. Lorsque l'assistant de l'Evêque a remis l'instrument de la paix sur l'assiette, le premier acolyte reçoit le cierge et l'offrande, salue, de nouveau, l'Evêque, avec le second acolyte, qui se joint à lui pour cela, et tous deux s'en retournent ensemble à la sacristie, reviennent au chœur, et font le reste comme à l'ordinaire.

7°. Au commencement de l'*Alleluia*, ou pendant le Trait qui suit le Graduel, le thuriféraire et le cérémoniaire vont faire bénir l'encens par l'Evêque, de la manière qu'il a été dit ci-dessus (4°). Le thuriféraire, en partant du trône, marche à la droite du cérémoniaire, et tous deux vont, dans cet ordre, rejoindre les acolytes, qui alors doivent s'être placés au bas des degrés, avec leur chandeliers à la main.

8°. Vers la fin de l'Evangile, on ne met point d'encens dans l'encensoir. Le célébrant n'est point encensé, et ne baise point le livre des évangiles ; mais le cérémoniaire ou celui de l'Evêque, s'il est présent, ou un autre ecclésiastique le porte ouvert à l'Evêque, et, sans lui faire aucun salut quand il arrive, le lui présente à baiser, en lui indiquant, de la main droite, le commencement de l'évangile. Ensuite il le ferme, la tranche tournée vers sa droite, descend du trône, salue l'Evêque, et reporte le livre à l'autel.

9°. Aussitôt que le célébrant a dit *Oremus*, avant l'Offertoire, le cérémoniaire et le thuriféraire font la génuflexion, à leur placé, sur le plancher, et vont faire bénir l'encens à l'Evêque, de la manière

qu'i  
à l'  
flexi  
prés  
bais  
et le

10  
sent  
tour  
dein  
l'eau  
a un  
présé  
*Bene*

11  
thuri  
coup  
dans  
auprè  
de l'E  
il fait  
mier  
sans  
révèr  
cense  
sistar  
tion,  
salue  
auprè

qu'il a été dit ci-dessus (4<sup>o</sup>). De retour à l'autel, ils font, de nouveau, la génuflexion au même lieu. Le thuriféraire présente l'encensoir au célébrant, avec les baisers ordinaires, et se place à sa droite, et le cérémoniaire se met à sa gauche.

10<sup>o</sup>. Lorsque le premier acolyte a présenté la burette du vin au célébrant, il se tourne vers l'Evêque, le salue par une demi-génuflexion, et élève la burette de l'eau, pour la lui faire bénir. Mais, s'il y a un ecclésiastique au chœur, c'est lui qui présente la burette à l'Evêque, en disant *Benedicite, Pater reverendissime.*

11<sup>o</sup>. Après l'encensement de l'autel, le thuriféraire encense le célébrant de deux coups ; puis, sans mettre d'autre encens dans l'encensoir, et laissant la navette auprès de la crédence, il va seul au trône de l'Evêque. Après avoir salué l'Evêque, il fait une inclination médiocre à son premier assistant, lui présente l'encensoir, sans aucun baiser, et fait, avec lui, les révérences requises, avant et après l'encensement. Il reçoit l'encensoir de l'assistant, à qui il fait une nouvelle inclination, lorsqu'il s'est remis à son siège, salue, de nouveau, l'Evêque, et retourne auprès de la crédence, où il fait mettre

de l'encens dans l'encensoir par le premier acolyte. Ensuite il vient encenser les deux assistans de l'Evêque de deux coups chacun, puis le chœur, &c. observant les révérences convenables.

12<sup>o</sup>. A la distribution du pain béni, le thuriféraire porte d'abord la corbeille au premier assistant de l'Evêque. Ensuite il la présente à l'un et à l'autre ; et continue la distribution dans l'ordre qui a été marqué en son lieu, (33<sup>o</sup>.) page 75, observant les révérences requises.

---

ARTICLE V.

*De l'office des servans aux Grand' messes avec diacre et sous-diacre, en présence de l'Evêque.*



1<sup>o</sup>. **T**ous, en arrivant au chœur, font la genuflexion à l'autel, et le salut à l'Evêque et au clergé, comme il a été dit dans l'article précédent (1<sup>o</sup>.) page 104 et (7<sup>o</sup>.) page 56. Ensuite le thuriféraire et les acolytes vont à leurs places ordinaires. Le cérémoniaire se retourne vers l'autel avec les ministres sacrés, dont il reçoit les bonnets carrés ; puis, étant à la gauche du sous-

diac  
nuff  
pou  
il se  
2<sup>o</sup>  
du p  
l'art  
et l  
3<sup>o</sup>  
té l'E  
la gé  
lieu  
lui,  
passe  
cond  
rivan  
avec  
au b  
que l  
cérém  
l'Evê  
sa ga  
4<sup>o</sup>  
des E  
condu  
l'a fai  
5<sup>o</sup>  
et le t

diacre, il fait, avec eux, une seconde gèneuflexion et un second salut à l'Évêque, pour l'inviter à venir à la confession ; et il se retire à sa place ordinaire.

2°. La bénédiction de l'encens et celle du pain se font comme il a été dit dans l'article précédent, (4°. et 6°. ) pages 106 et 107.

3°. Aussitôt que le sous-diacre a chanté l'Épître, le cérémoniaire fait, avec lui, la gèneuflexion, sur le plancher, au milieu des degrés de l'autel, et salue, avec lui, l'Évêque et le chœur. Ensuite il passe à la gauche du sous-diacre, et le conduit au trône de l'Évêque. En y arrivant il fait un nouveau salut à l'Évêque, avec le sous-diacre, et se met à genoux au bas des degrés du trône, jusqu'à ce que le sous-diacre en soit descendu. Le cérémoniaire fait, de nouveau, un salut à l'Évêque, avec le sous-diacre, se remet à sa gauche, et le reconduit à l'autel.

4°. Lorsque le diacre a posé le livre des Évangiles sur l'autel, le cérémoniaire le conduit à l'Évêque, de la manière qu'il l'a fait pour le sous-diacre.

5°. Après le Graduel, le cérémoniaire et le thuriféraire vont faire bénir l'encens.

à l'Evêque, et reviennent à l'autel, de la manière qu'il est dit dans l'article précédent (7<sup>o</sup>.) page 108. Les acolytes étant venus se placer aux coins du dernier degré, avec leurs chandeliers à la main, tous font la gèneuflexion sur le plancher, saluent l'Evêque et le chœur, vont au trône, où ils se rangent en une ligne droite en arrivant, et font un nouveau salut à l'Evêque. Le cérémoniaire et le thuriféraire se mettent à genoux, avec le sous-diacre, au bas des degrés du trône, et se relèvent, quand le diacre a reçu la bénédiction de l'Evêque. Les acolytes restent debout, la face tournée vers l'Evêque. Le diacre étant descendu du trône, tous font une nouvelle révérence à l'Evêque, et retournent à l'autel.

6<sup>o</sup>. Après l'Evangile on observe ce qui a été dit (8<sup>o</sup>.) de l'article précédent, page 108. Le cérémoniaire accompagne le sous-diacre, qui va présenter à l'Evêque le livre à baiser. Ils ne saluent point le chœur, en partant de l'autel, ni en y arrivant. Ils ne font aucune révérence à l'Evêque, en arrivant à son trône ; mais ils le saluent, lorsqu'ils en partent, et le cérémoniaire reste debout, pendant que l'Evêque baise le livre.

7°. Lorsque le diacre a porté la bourse sur l'autel et s'est remis à son siège, le cérémoniaire lui fait un salut. Il salue de même le sous-diacre, et lui présente la burette de l'eau. Puis, faisant avec lui, une gémflexion au bas des degrés de l'autel, il se tourne, avec lui, vers l'Evêque, et le salue. Quand l'Evêque a béni l'eau, le cérémoniaire reçoit la burette du sous-diacre, fait, avec lui, un nouveau salut à l'Evêque, et salue le chœur. Le cérémoniaire fait une seconde gémflexion, conduit le sous-diacre à son siège ; et, après lui avoir fait un salut, il remet la burette dans le bassin.

8°. Les acolytes et le thuriféraire demeurent debout, pendant que le diacre porte la bourse sur l'autel, et aussi pendant que le sous-diacre va faire bénir l'eau à l'Evêque ; et ils ne s'asseyent que quand le diacre et le sous-diacre se sont assis.

9°. Pour la bénédiction de l'encens et l'encensement de l'Evêque, voyez ce qui a été dit dans l'article précédent (4°. et 11°.), pages 106 et 109.

10°. Lorsque l'Evêque a été encensé, le thuriféraire va rejoindre le diacre, au

coin de l'épître, sans faire la gémuflexion en y arrivant. Il lui présente l'encensoir, reprend la navette, et met de l'encens dans l'encensoir. Ensuite il va faire la gémuflexion au bas des degrés, à la gauche du diacre, salue l'Evêque et le chœur, et accompagne le diacre à l'encensement des assistans de l'Evêque et à celui du chœur, qui se fait comme à l'ordinaire.

11°. Lorsque le diacre a reçu la paix du célébrant, le cérémoniaire prend, sur la crédence, l'instrument de la paix, et le présente au diacre. Aussitôt que le sous-diacre a reçu l'instrument de la paix des mains du diacre, le cérémoniaire fait une gémuflexion à la droite du sous-diacre, et, sans saluer le chœur, et, marchant à sa gauche, il le conduit au trône de l'Evêque, qu'il ne salue point en arrivant, et demeure debout pendant que le sous-diacre lui présente l'instrument de la paix. Ensuite il fait un salut à l'Evêque avec le sous-diacre, de qui il reçoit l'instrument de la paix, lequel il retient dans ses mains, et conduit le sous-diacre aux chantres, s'il y en a qui soient revêtus de chapes, puis au premier prêtre de chaque côté du chœur. Le cérémoniaire, étant de retour à l'autel, fait la gémuflexion à la gauche du sous-

diacre  
posé  
denc  
lyte  
marq  
104;  
naire

De l  
en

1°. S  
ment  
mess  
d'abo  
serva  
coutu

2-  
acoly  
cher,  
tel, te  
thuri  
secon  
avoir  
lébra  
(qu'i

diacre, et en reçoit la paix. Puis, ayant posé l'instrument de la paix sur la crédence, il donne la paix au premier acolyte ou au thuriféraire, comme il a été marqué (29<sup>o</sup>), page 100 et (38<sup>o</sup>), page 104; et le reste se fait comme à l'ordinaire.

---

## ARTICLE VI.

*De l'office des servans aux Grand' messes en présence du Saint-Sacrement exposé.*

—•••••

1<sup>o</sup>. **S**i l'on doit exposer le Saint-Sacrement immédiatement avant la Grand' messe, l'aspersion de l'eau bénite se fait d'abord comme à l'ordinaire; puis les servans vont au chœur en la manière accoutumée.

2<sup>o</sup>. Après le salut du chœur, &c. les acolytes se mettent à genoux, sur le plancher, aux coins du dernier degré de l'autel, tenant leurs chandeliers à la main. Le thuriféraire se met à genoux à la droite du second acolyte. Le cérémoniaire, après avoir fait la génuflexion à la droite du célébrant, se lève et reçoit son manipule, (qu'il doit lui remettre avant qu'il com-

mence la confession,) lui présente l'esca-  
beau, s'il doit s'en servir, reçoit le crucifix,  
et le porte sur la crédence. Quand le cé-  
lébrant descend de l'autel, le thuriféraire  
se joint au cérémoniaire, pour lui faire  
mettre de l'encens dans l'encensoir, et  
tous deux observent, dans ce cas, ce qui  
est marqué pour l'ordre du Salut qui a  
lieu après Vêpres, Ch. iv. Art. v.

3°. Aussitôt que le célébrant a exposé  
le Saint-Sacrement sur le tabernacle, le  
thuriféraire et le cérémoniaire se retirent  
au côté de l'épître ; les acolytes posent  
leurs chandeliers sur les coins du second  
degré ou du marchepied, s'approchent du  
célébrant, pour lui répondre à la confes-  
sion ; et tout le reste se fait, pendant la  
Grand' messe, comme il sera dit plus bas.

4°. Si le Saint-Sacrement est déjà expo-  
sé, le cérémoniaire et le thuriféraire ob-  
servent, pour l'aspersion de l'eau bénite  
ce qui suit : 1°. Le cérémoniaire reçoit le  
bonnet carré du Prêtre, dès qu'il entre au  
chœur. 2°. Quand ils arrivent au bas des  
degrés, ainsi que quand ils en partent pour  
revenir à la sacristie, ils font, avec le célé-  
brant, une genuflexion à deux genoux sur  
le plancher, en inclinant profondément la  
tête. 3°. Pendant le reste de la cérémo-

nie,  
seul  
ne f  
bran  
mais  
bran  
ils  
ordi  
célé  
lieu

5°  
sign  
au c  
acco  
au c  
net  
met

6°  
l'aut  
geno  
fond  
l'asp

7°  
font  
toute  
qu'il  
des  
ne f

nie, ils ne font la g nuflexion que d'un seul genou, comme   l'ordinaire. 4<sup>o</sup>. Ils ne font aucun baiser des mains du c l brant, ni des choses qu'ils lui pr sentent ; mais ils font les saluts ordinaires au c l brant et au ch ur. 5<sup>o</sup>. Apr s l'aspersion, ils retournent   la sacristie dans l'ordre ordinaire, et le c r moniaire pr sente, au c l brant, son bonnet carr , au m me lieu o  il l'a re u de lui.

5<sup>o</sup>. Tout  tant pr t pour la messe, et le signal  tant donn , les servans se rendent au ch ur, avec le c l brant, de la mani re accoutum e. D s que le c l brant entre au ch ur, le c r moniaire re oit son bonnet carr  ; et, apr s la messe, il le lui remet au m me lieu.

6<sup>o</sup>. En arrivant au bas des degr s de l'autel, tous font la g nuflexion   deux genoux sur le plancher, en inclinant profond ment la t te, comme il a  t  dit pour l'aspersion, ci-dessus (4<sup>o</sup>).

7<sup>o</sup>. Il est   remarquer que les servans font la prostration telle que ci-dessus, toutes les fois qu'ils arrivent au ch ur ou qu'ils le laissent ; mais, pendant le reste des c r monies de la Grand' messe, ils ne font que la g nuflexion ordinaire,

qu'ils ont soin de faire aussi chaque fois qu'ils arrivent sur le marchepied de l'autel, ou qu'ils en partent.

8°. Quand le célébrant monte à l'autel, après la confession, le cérémoniaire et le thuriféraire font bénir l'encens, comme il a été dit (4°.) page 53, sans néanmoins faire aucun baiser ; mais le cérémoniaire dit, comme à l'ordinaire *Benedicite, pater reverende*. Ensuite, sans faire aucune génuflexion, ils descendent, avec le célébrant sur le second degré, et se mettent à genoux à ses côtés, sur le bord du marchepied. Le thuriféraire donne l'encensoir au célébrant, et tous deux font, avec lui, une inclination profonde avant et après l'encensement, pendant lequel les acolytes demeurent à genoux, à la crédence, sans faire aucune inclination.

9°. A l'Offertoire, le thuriféraire et le cérémoniaire font bénir l'encens comme il vient d'être dit ; mais ils ne font la prostration sur le marchepied, avec le célébrant, qu'après qu'il a encensé l'hostie et le calice.

10°. Après les deux encensemens de l'autel, le célébrant est encensé sur le plancher, au côté de l'épître, ayant alors

la f  
auss  
don  
vàng  
du c  
et d  
vans  
mées

11  
*Glor*  
vont  
genu  
cher  
font,  
place  
arriè  
paro  
*ria in*  
*do,*  
les m  
ou g  
ser l'  
célèb  
sur le  
font  
nent

12  
peup  
page

la face tournée vers le peuple. C'est aussi au même lieu que les acolytes lui donnent à laver. Cependant, après l'Evangile, il est encensé au coin de l'autel, du côté de l'épître, comme à l'ordinaire ; et dans tous les encensemens, les servans observent les inclinations accoutumées.

11°. Lorsque le célébrant entonne le *Gloria in excelsis* et le *Credo*, les acolytes vont au bas des degrés de l'autel, font la genuflexion, d'un seul genou, sur le plancher, montent sur le marchepied, où ils font, de nouveau la genuflexion, et se placent aux côtés du célébrant, un peu en arrière de lui, et y demeurent jusqu'à ces paroles *Cum Sancto Spiritu, &c.* du *Gloria in excelsis*, et jusqu'à celles-ci du *Credo, Et vitam venturi sæculi, &c.* faisant les mêmes signes de croix, inclinations ou genuflexions qu'il fait. Avant de laisser l'autel, ils font la genuflexion, avec le célébrant, sur le marchepied, descendent sur le plancher, en se tournant en face, font de nouveau la genuflexion, et retournent à la crédence.

12°. Si le thuriféraire doit encenser le peuple, suivant ce qui a été dit (28°.) page 72, il le fait, étant un peu retiré au

côté de l'évangile, pour ne pas tourner le dos au Saint-Sacrement.

13°. Après la messe, si l'on ne doit pas serrer le Saint-Sacrement, tous font la genuflexion à deux genoux au bas des degrés, comme ils ont fait en arrivant, saluent le chœur, et s'en retournent comme ils sont venus.

14°. Si l'on doit serrer le Saint-Sacrement après la messe, le thuriféraire va à la sacristie, après la communion, pour préparer l'encensoir. Aussitôt que le dernier Evangile est fini, les acolytes se rendent, avec leurs chandeliers, au bas des degrés de l'autel, et se placent aux deux coins du dernier degré. Le cérémoniaire, aidé de quelques clerks du chœur, porte le missel et les cartons sur la crédence, place les petits chandeliers avec les cierges allumés sur l'autel, prend, sur la crédence, l'écharpe et le processionnal, qu'il place à sa droite, sur le second degré ou sur le marchepied, s'il n'y a pas plusieurs degrés. Le thuriféraire vient de la sacristie avec l'encensoir et la navette, et se place à la droite du second acolyte. Lorsque le célébrant descend de l'autel, le cérémoniaire s'avance à sa gauche, pour recevoir son manipule, qu'il

pose sur le second degré ; puis il revient à la droite du célébrant, où il se met à genoux. Tous font la prostration ; le cérémoniaire et le thuriféraire se lèvent, et le thuriféraire va à la droite du célébrant, pour lui faire mettre de l'encens dans l'encensoir, passant, pour cela, devant le cérémoniaire, à qui, en l'approchant, il présente la navette. Tout le reste se fait comme il sera dit, Ch. iv. Art. v. *De l'office des servans au Salut.* Avant que le célébrant laisse les degrés de l'autel, le cérémoniaire lui présente le manipule, puis son bonnet carré ; et le retour à la sacristie se fait comme aux autres Grand-messes.

---

### CHAPITRE III.

#### DE L'OFFICE DES SERVANS AUX MESSES DES MORTS

---

##### ARTICLE I.

*De l'office des servans aux messes solennelles des morts, qui se chantent sans diacre et sous-diacre.*

1°. **L**ES servans saluent le célébrant comme à l'ordinaire ; mais ils ne font aucun

baiser des choses qu'ils lui présentent ou qu'ils en reçoivent, et ils ne lui baisent point les mains.

2°. Lorsqu'ils accompagnent le célébrant, pour aller commencer la messe, le thuriféraire marche le premier, les mains jointes, devant les acolytes ; et, après avoir fait la genuflexion au bas des degrés, il se retire en quelque endroit auprès de la crédence, où il demeure jusqu'après l'Évangile ; temps où il doit aller chercher l'encensoir à la sacristie, pour faire bénir l'encens après l'Offertoire.

3°. Les servans ne saluent point le chœur, et ils ne se font aucun salut entre eux.

4°. Lorsque le célébrant doit s'asseoir durant le Trait *Absolve*, &c. ou durant la Prose *Dies iræ*, &c. le cérémoniaire et les acolytes observent ce qui a été dit (18°.), page 64.

5°. Les acolytes ne portent point leurs chandeliers à l'Évangile ; mais ils y vont les mains jointes, et ils font les inclinations et les signes de croix ordinaires.

6°. A la bénédiction de l'encens, le cérémoniaire dit, comme à l'ordinaire, *Benedicite, pater reverende*.

7°. Le thuriféraire encense le célébrant de trois coups, comme à l'ordinaire, mais il n'encense point le chœur. Il fait l'encensement à l'Élévation de l'hostie et du calice, va reporter l'encensoir à la sacristie, et fait tout le reste comme aux autres Grand ' messes.

8°. Tout le chœur, même les chantres et les servans, excepté le cérémoniaire, sont à genoux durant les Oraisons que le célébrant chante ; comme aussi depuis le commencement du *Sanctus* jusqu'à l'*Agnus Dei*, et de puis la dernière Oraison de la Post-communion, jusqu'au commencement du dernier Evangile.

9°. Lorsque l'Evêque assiste à la messe solennelle des morts, il est invité à faire la confession. Dans ce cas, les servans observent ce qui est dit (3°. ) page 105. C'est l'Evêque qui bénit l'encens à l'Offertoire, et sans aucun baiser de la part des servans. Il est encensé de trois coups, après le célébrant, qui, dans ce cas, n'est encensé que de deux coups.

10°. Si l'on doit distribuer des cierges au chœur, comme à certaines messes solennelles des obsèques, et en quelques autres où il y a absoute, cela doit se faire

après l'Épître ou durant la Prose ; et on les tient allumés seulement durant l'Évangile et depuis l'Élévation jusqu'à la Communion inclusivement, et, après la messe, durant l'absoute.

11°. Si, après la messe, l'on doit faire l'absoute pour les morts, voyez ce qui est prescrit à cet égard, ci-après Ch. VI. Art. I.

---

#### ARTICLE II.

*De l'office des servans aux messes solennelles des morts, quand il y a diacre et sous-diacre.*



1°. **L**ORSQUE le cérémoniaire présente au sous-diacre ou au diacre le livre des Épîtres ou celui des Évangiles, il ne fait aucune inclination, ni avant ni après.

2°. A ces paroles de la Prose *Oro supplex*, &c. le cérémoniaire avertit le diacre et le sous-diacre de se lever ; et il va se placer, avec eux, au bas des degrés de l'autel, et les acolytes y viennent aussi, sans porter leurs chandeliers. Le cérémoniaire et les acolytes accompagnent le

diac  
le th

3  
céré  
*Mu*  
char

4  
bran  
diac

5  
l'éva  
cens  
pour  
mess

6  
laver  
ence  
naire  
lyte  
cond  
sous-  
lavé,  
le la

7  
céré  
cens  
cens

diacre et le sous-diacre à l'Évangile, mais le thuriféraire ne se joint point à eux.

3°. Si l'on ne chante point la Prose, le cérémoniaire avertit le diacre de dire *Munda cor meum*, &c. pendant qu'on chante le premier verset du Trait.

4°. C'est le diacre qui encense le célébrant ; et le thuriféraire n'encense ni le diacre ni le sous-diacre.

5°. Le cérémoniaire passe au côté de l'évangile, pour ôter le livre pendant l'encensement de l'autel, et se comporte, pour le reste, comme aux autres Grand'messes avec diacre et sous-diacre.

6°. Les acolytes ne donnent point à laver au célébrant ; mais, quand il a été encensé, ils s'avancent, comme à l'ordinaire, au côté de l'épître ; le premier acolyte donne le lavabo au diacre, et le second, le bassin et la burette de l'eau au sous-diacre ; et, après que le Prêtre s'est lavé, ils reçoivent et portent le bassin et le lavabo sur la crédence.

7°. Un peu avant la Consécration, le cérémoniaire met de l'encens dans l'encensoir, et le thuriféraire présente l'encensoir au sous-diacre, et se met à genoux

à sa place ordinaire, ayant soin de faire, avec le cérémoniaire, les mêmes inclinations que le sous-diacre fait, pendant qu'il encense l'hostie et le calice. Ensuite le thuriféraire ayant repris l'encensoir, fait la gémuflexion, reporte l'encensoir à la sacristie, et revient à sa place ordinaire, au côté de l'épître, où il se tient à genoux jusqu'à l'*Agnus Dei*.

8°. Si l'absoute doit avoir lieu après la messe, voyez ci-après, Ch. vi. Art. II.

---

## CHAPITRE IV.

### DE L'OFFICE DES SERVANS A VÊPRES.

---

#### ARTICLE I.

*De l'office des servans à Vêpres, quand il n'y a pas de chapiers.*

---

Depuis le commencement des Vêpres jusqu'à *Magnificat*.

---

1°. **L'**HEURE de commencer étant arrivée, les acolytes vont allumer les cierges de

l'au  
leur  
pla  
pre  
cier  
mes  
la s  
le c  
du s  
s'il  
sa d  
qu'i  
resta  
don  
la sa  
et l'  
et vo  
Les  
porta  
qu'il  
et so  
tête  
main  
l'offi  
2°.  
gent  
grés  
qu'ils  
Le c

l'autel, et porter leurs bonnets carrés sur leurs sièges, et le livre de l'officiant à la place où il doit s'asseoir. Ensuite ils prennent leurs chandeliers avec leurs cierges allumés, et se placent, comme à la messe, au bas du marchepied du buffet de la sacristie. Tout étant prêt au chœur, le cérémoniaire aide l'officiant à se revêtir du surplis, de l'étole et aussi de la chape, s'il doit s'en servir ; et il lui présente, à sa droite, son bonnet carré, de la manière qu'il a été dit (5<sup>o</sup>.) page 55. Ensuite, restant placé à la droite de l'officiant, il donne un signal ; tous saluent la croix de la sacristie d'une inclination profonde, et l'officiant d'une inclination médiocre, et vont au chœur dans l'ordre suivant :— Les deux acolytes marchent les premiers, portant leurs chandeliers de la manière qu'il a été dit pour la messe (6<sup>o</sup>.) page 56, et sont suivis du cérémoniaire, qui a la tête nue, et son bonnet carré dans les mains, et qui précède immédiatement l'officiant.

2<sup>o</sup>. En arrivant au chœur, tous se rangent dans une ligne droite, au bas des degrés de l'autel, et dans le même ordre qu'ils ont tenu en partant de la sacristie. Le cérémoniaire donne le signal, et tous

font la g nuflexion sur le plancher, saluent le ch ur, par une inclination m diocre, en commen ant par le c t  de l' p tre, et se retournent vers l'autel. Mais, chaque fois que les servans doivent faire quelque salut, durant l'office, ils commencent par le c t  de l' vangile, si l'officiant s'y trouve plac .

3<sup>o</sup>. Les acolytes et le c r moniaire se mettent   genoux sur le dernier degr , et y demeurent pendant que l'officiant r cite la pri re *Aperi*, &c.

4<sup>o</sup>. Apr s cette pri re, tous se l vent, font, de nouveau, la g nuflexion sur le plancher, saluent le ch ur de la mani re qu'il vient d' tre dit, et accompagnent l'officiant   son si ge. Lorsque l'officiant s'y est plac , tous le saluent d'une inclination profonde, les acolytes se tournent en face, et s'arr tent au m me lieu,   trois ou quatre pas l'un de l'autre. Le c r moniaire s'assied sur le si ge qui lui est pr par  aupr s de l'officiant, se couvre, et, apr s  tre demeur  assis quelques instans, il se d couvre, se l ve et avertit l'officiant de se lever, en lui faisant une inclination m diocre ; puis il se tourne vers l'autel.

5°. Quand on chante *Gloria Patri*, &c. après *Deus, in adjutorium*, &c. le cérémoniaire fait, de nouveau, une inclination médiocre à l'officiant ; ensuite, se tournant vers l'autel, il demeure incliné jusqu'à *Sicut erat*. A ces paroles, il salue l'officiant, de la même manière, et reste debout au même lieu, comme auparavant. A la médiate du premier verset du psaume *Dixit Dominus*, le cérémoniaire et les acolytes se tournent vers l'officiant, et lui font une inclination profonde. Lorsque l'officiant s'est assis, le cérémoniaire s'assied sur son siège, et se couvre. Les acolytes se tournent en face, et vont ensemble au milieu des degrés de l'autel, où ils font la génuflexion sur le plancher ; puis, se tournant, le premier de gauche à droite, et le second de droite à gauche, ils vont poser, sur les coins du dernier degré de l'autel, leurs chandeliers, dont ils éteignent les cierges. Ensuite ils se tournent en face, et vont s'asseoir sur leurs sièges, et se couvrent. Le thuriféraire s'assied sur un siège placé au côté du chœur opposé à celui de l'officiant, et à la même distance du balustre que le siège du cérémoniaire.

6°. Au *Gloria Patri* de chaque psaume, et à chaque fois que les noms de Jésus,

de Marie ou du Saint dont on chante les Vêpres, se rencontrent dans les antiennes ou dans l'hymne, le cérémoniaire fait à l'officiant une inclination médiocre avant et après, se tenant lui-même incliné vers l'autel pendant qu'on chante ces mots.

7°. Vers la fin du dernier psaume, les deux acolytes se découvrent, se lèvent, posent leurs bonnets sur leurs sièges, et s'avancent, les mains jointes, au milieu des degrés de l'autel, où ils font la gèneuflexion sur le plancher, puis se tournent en face, et saluent le chœur. Ensuite, se retournant vers l'autel, ils font une nouvelle gèneuflexion. L'acolyte le plus proche de la porte de la sacristie va y chercher une bougie, et allume les cierges, en commençant par celui de l'autre acolyte, qui, après le salut du chœur, a dû se rendre auprès de son chandelier.

8°. Les acolytes prennent leurs chandeliers, et demeurent debout à la même place jusqu'à la fin du verset *Sicut erat*, &c. du dernier psaume. Ensuite ils se réunissent au milieu de l'autel, font la gèneuflexion sur le plancher, se tournent en face, saluent le chœur, et vont, en marchant avec gravité, au siège de l'officiant. En y arrivant, ils le saluent par une incli-

nat  
ver  
et d  
ait  
ent  
salu  
pro  
l'au  
ven  
deg  
mêr  
cen  
bou

9  
*Cre*  
acol  
mai  
grés  
quo  
à g

1  
céré  
une  
l'inv  
suit  
et l'  
nièr  
ava  
clin

nation profonde, se tournent en face l'un vers l'autre, s'éloignent de quelques pas, et demeurent ainsi jusqu'à ce que l'officiant ait entonné l'hymne. Quand l'officiant a entonné l'hymne, ils se rapprochent, le saluent; de nouveau, par une inclination profonde, se retournent en face, et vont à l'autel, de la même manière qu'ils en sont venus, font une génuflexion au bas des degrés, remettent leurs chandeliers au même lieu, se tournent en face, se replacent à leurs sièges, et reprennent leurs bonnets carrés.

9°. Si l'on chante les hymnes *Veni, Creator, &c. Ave, maris stella, &c.* les acolytes, tenant leurs chandeliers à la main, demeurent debout, au bas des degrés de l'autel, durant la première strophe, quoique l'officiant et le chœur se mettent à genoux.

10°. A la fin de la dernière antienne, le cérémoniaire se découvre, se lève et fait une inclination médiocre à l'officiant, pour l'inviter à se lever pour le capitule. Ensuite il reste debout durant le capitule et l'hymne; et, s'il y a doxologie à la dernière strophe, il salue l'officiant un peu avant qu'on la commence, et demeure incliné pendant qu'on la chante. Si l'on

chante les hymnes *Veni, Creator* ou *Ave, maris stella*, il se met à genoux auprès de son siège pendant que le chœur chante la première strophe. Il en fait de même à la strophe *O crux ave* de l'hymne *Vexilla regis*, et à *Tantum ergo*, &c. de l'hymne *Pange lingua* ; et, dans ces derniers cas, les acolytes se mettent aussi à genoux auprès de leurs sièges.

11°. Vers le milieu de l'hymne, le thuriféraire se rend au bas des degrés de l'autel, fait la gémuflexion, salue le chœur, et va, à la sacristie, préparer l'encensoir.

12°. A la réponse du verset qui suit l'hymne, les acolytes reprennent leurs chandeliers, et reviennent ensemble auprès de l'officiant, le saluent et se placent devant son siège, de la manière qu'il a été dit (8°.) page 130.

---

Depuis le *Magnificat* jusqu'à la fin des Vêpres.

13°. **A**USSITOT qu'on entonne le *Magnificat*, le thuriféraire sort de la sacristie avec l'encensoir et la navette au bout des bras, et vient se placer au bas des degrés

de l'autel, au côté de l'épître, faisant en sorte d'y être rendu en même temps que l'officiant.

14°. Un peu avant qu'on commence le *Magnificat*, le cérémoniaire, qui s'est assis pendant l'antienne de ce cantique, si elle doit se doubler, se lève et fait une inclination médiocre à l'officiant, pour l'avertir de se lever. Aussitôt que le premier verset du cantique a été chanté, le cérémoniaire met son bonnet carré sur son siège, et joint les mains ; puis, se réunissant aux acolytes, il se tourne, avec eux, vers l'officiant, et tous trois lui font un salut profond.

15°. Lorsque l'officiant laisse son siège pour aller encenser l'autel, les acolytes et le cérémoniaire, qui alors se place à la gauche du célébrant, l'y accompagnent, en marchant posément avec lui, sur la même ligne. En arrivant au bas des degrés, tous font la génuflexion sur le plancher, et le thuriféraire et le cérémoniaire montent tout droit sur le marche-pied avec l'officiant, y font la génuflexion dans le temps qu'il baise le bord de l'autel, et lui font ensuite bénir l'encens, comme à l'ordinaire, en se réunissant tous deux à sa droite. Le thuriféraire lui présente

l'encensoir, le reçoit de lui comme à l'ordinaire, et demeure à sa droite ; et le cérémoniaire passe à sa gauche.

16°. Pendant l'encensement de l'autel, le thuriféraire et le cérémoniaire soutiennent le devant de la chape de l'officiant, et font la genuflexion avec lui, toutes les fois qu'il la fait ; et les acolytes demeurent debout à leurs places, sans la faire. Si l'officiant n'est point revêtu de chape, chaque fois qu'il fait la genuflexion, le cérémoniaire et le thuriféraire le soutiennent d'une main, par dessous le coude, tenant l'autre main appuyée sur la poitrine.

17°. L'encensement de l'autel étant achevé le thuriféraire et le cérémoniaire descendent au bas des degrés ; puis, tous ayant fait, de nouveau, la genuflexion sur le plancher, saluent le chœur, et vont au banc-d'œuvre dans l'ordre suivant :—Le thuriféraire tenant la navette dans la main gauche et sur la poitrine, le pouce de la droite dans le gros anneau de la platine des chaînettes, et le doigt annulaire dans l'anneau de la chaînette du milieu, marche le premier ; ensuite les acolytes ; puis le cérémoniaire, ayant les mains jointes ; et enfin l'officiant. En y

arrivant, tous se rangent en ligne et dans le même ordre qu'ils ont gardé au bas de l'autel, en le laissant. Le thuriféraire ferme l'encensoir, et laisse tomber ses bras, de la manière qu'il a été dit (7<sup>o</sup>.) page 56. Ensuite, tous ayant fait une inclination profonde à la croix, avec l'officiant, le thuriféraire lui présente et reçoit de lui l'encensoir, de la manière qu'on a déjà dit, et soutient, avec le cérémoniaire, le devant de sa chape, pendant qu'il encense le crucifix. Après une seconde inclination, les servans reviennent au chœur avec l'officiant, dans le même ordre qu'ils ont tenu en le laissant.

18<sup>o</sup>. En entrant au chœur, ils se mettent en une ligne droite, font la gémflexion, saluent le clergé, et vont se placer devant le siège de l'officiant. Dès que l'officiant s'est remis à son siège, tous lui font une inclination profonde ; et les acolytes, avec le cérémoniaire, demeurent tournés vers lui, pendant que le thuriféraire, placé à la droite du cérémoniaire, l'encense de trois coups. Après que l'officiant a été encensé, tous lui font encore une inclination profonde ; les deux acolytes se retournent en face, et demeurent ainsi jusqu'à la fin des Vêpres.

19°. Le cérémoniaire et le thuriféraire, après avoir salué l'officiant, s'avancent ensemble au milieu du chœur ; le thuriféraire, placé à la droite du cérémoniaire, lui donne la navette, ouvre à demi l'encensoir, et y reçoit de l'encens du cérémoniaire. Ensuite ils font tous deux la genuflexion, et le cérémoniaire va porter la navette près de la porte de la sacristie. Puis, faisant une genuflexion devant l'autel, il revient à son siège ; et, si le *Magnificat* n'est pas achevé, il reste debout, le visage tourné vers l'autel, et tenant son bonnet carré à la main.

20°. A *Gloria Patri*, &c. le cérémoniaire salue l'officiant par une inclination médiocre, qu'il lui renouvelle à *Sicut erat*, &c. et demeure assis durant la répétition de l'antienne de *Magnificat*.

21°. Le thuriféraire fait l'encensement du chœur de la manière qu'il a été dit pour l'encensement à la messe (28°.) page 72 ; excepté qu'il n'encense point les acolytes. Après l'encensement il fait la genuflexion, salue le chœur, prend la navette, et retourne à la sacristie. Il y reprend son bonnet carré, revient au chœur, fait la genuflexion, et salue le clergé,

comme il a été dit, à moins qu'il ne soit alors tourné vers l'autel.

22°. Si l'on chante *Gloria Patri*, &c. pendant l'encensement, le thuriféraire s'arrête, et demeure médiocrement incliné vers l'autel jusqu'à *Sicut erat*, &c. exclusivement, comme aussi durant les paroles de l'antienne auxquelles on doit s'incliner. Si l'encensement n'est pas achevé quand l'officiant dit *Dominus vobiscum* après l'antienne de *Magnificat*, le thuriféraire doit cesser ; puis, ayant fait la genuflexion, il se retire à la sacristie, sans saluer le chœur.

23°. S'il doit y avoir Salut, le thuriféraire demeure à la sacristie, d'où il va se placer au bas des degrés de l'autel, du côté de l'évangile, dans le moment que l'officiant y arrive avec le cérémoniaire et les acolytes, comme il sera dit ci-après (1°), Art. v.

24°. Un peu avant *Dominus vobiscum* qui suit l'antienne de *Magnificat*, le cérémoniaire se lève, salue l'officiant, et ensuite demeure à sa place, le visage tourné vers l'autel, jusqu'au verset *Divinum auxilium*, &c. que le célébrant dit après l'oraison de l'antienne de la Ste. Vierge.

25°. Aussitôt que l'officiant a recité ce verset, le cérémoniaire et les acolytes se tournent vers lui, le saluent d'une inclination profonde, et se rendent avec lui, au bas des degrés de l'autel. Le cérémoniaire alors marche à la droite de l'officiant. Tous font une génuflexion sur le plancher en arrivant, et se mettent à genoux sur le dernier degré, et y demeurent pendant que l'officiant y récite la prière *Sacro-sanctæ*. Cette prière étant achevée, le cérémoniaire donne le signal, tous se lèvent, font une génuflexion sur le plancher, se tournent en face, saluent le chœur, et s'en retournent à la sacristie, dans le même ordre qu'ils en sont venus. En y arrivant, ils font les mêmes saluts à la croix et au célébrant qu'ils ont faits en allant au chœur. Le cérémoniaire reçoit le bonnet de l'officiant avec les baisers requis, et lui ôte la chape, en lui faisant une inclination médiocre avant et après. Il lui aide aussi à ôter son étoile et son surplis, et les acolytes éteignent les cierges de leurs chandeliers. Ils vont ensuite éteindre ceux de l'autel, et rapportent à la sacristie leurs bonnets carrés et les livres de l'officiant.

N. B. *S'il doit y avoir Salut, à la suite des Vêpres, voyez ci-dessous, Art. v.*

## ARTICLE II.

*De l'office des servans à Vêpres, lorsqu'il y a des chapiers.*

Si les Vêpres doivent être chantées par des chantres revêtus de chapes, voyez plus bas, Ch. v. Art. II, *Des chapiers*, où l'ordre qu'ils doivent garder pendant cet office est réglé. Dans ce cas, voici ce qu'il y a de particulier pour les servans.

1<sup>o</sup>. Aussitôt que l'officiant est arrivé à son siège, après la prière *Aperi*, les acolytes, au lieu de s'arrêter au même lieu, comme il a été dit (4<sup>o</sup>.) page 128, reviennent à l'autel avec les chapiers, y font la gèneuflexion, éteignent leurs cierges, et se mettent à leurs places.

2<sup>o</sup>. Quand les chapiers viennent faire la gèneuflexion à l'autel, pendant le capitule, les acolytes la font avec eux, et vont, aussi avec eux, au siège de l'officiant ; d'où ils reviennent après qu'il a entonné l'hymne ; puis ils se replacent à leurs sièges.

3<sup>o</sup>. Lorsque les chapiers viennent au bas de l'autel pour chanter le verset de l'hymne, les acolytes se joignent à eux, font

la g nuflexion, reviennent, de nouveau, au si ge de l'officiant, et font le reste comme il a  t  dit (12<sup>o</sup>.) page 132.

4<sup>o</sup>. Le c r moniaire se place   la gauche du premier acolyte, chaque fois qu'il fait la g nuflexion au bas des degr s de l'autel avec les chapiers, except  lorsqu'au commencement du *Magnificat*, il y vient avec eux et l'officiant ; car, dans ce cas, il se place   la droite du second acolyte.

5<sup>o</sup>. Il salue les chapiers d'une inclination m diocre, quand il les invite   laisser leurs si ges, et quand il les y reconduits.

6<sup>o</sup>. S'il accompagne plusieurs chapiers ensemble   l'autel, il marche   leur droite, en y allant ; et, s'il n'en accompagne qu'un seul, comme dans les offices s mi-doubles, il marche ordinairement   sa gauche.

7<sup>o</sup>. Il fait la g nuflexion avec les chapiers chaque fois qu'ils la font. Il fait aussi, avec eux, les m mes saluts et inclinations qu'ils font, tant   l'officiant qu'  ceux du ch ur   qui ils vont annoncer quelque antienne.

8<sup>o</sup>. Le c r moniaire salue les chapiers, pour les inviter   laisser leurs si ges, 1<sup>o</sup>.

Au  
cha  
adj  
p t  
pie  
qu  
la d  
ni   
ficc  
fici  
la c  
ler  
min  
dit  
son  
les  
l'of  
tou  
  
g  
son  
cen  
qui  
san  
en  
tel,  
l' p  
sa g  
f ra  
mar

Au commencement des Vêpres, lorsqu'on chante *Sicut erat*, &c. qui suit *Deus, in adjutorium*, &c. 2<sup>o</sup>. Pendant qu'on répète l'antienne des psaumes, si les chapiers doivent aller annoncer l'antienne à quelqu'un du chœur. 3<sup>o</sup>. Vers la fin de la dernière antienne. 4<sup>o</sup>. Pendant la dernière strophe de l'hymne. 5<sup>o</sup>. A *Magnificat*, pour les inviter à accompagner l'officiant à l'autel. 6<sup>o</sup>. A la conclusion de la dernière oraison, pour les avertir d'aller chanter, à l'autel, le *Benedicamus Domino*. 7<sup>o</sup>. Enfin, après que l'officiant a dit *Fidelium animæ*, &c. ou après l'oraison de l'antienne de la Ste. Vierge, pour les inviter à aller se mettre à genoux avec l'officiant, au bas de l'autel, avant de retourner à la sacristie.

9<sup>o</sup>. A *Magnificat*, lorsque les chapiers sont arrivés au bas des degrés, pour l'encensement de l'autel, le cérémoniaire quitte le côté de l'évangile, fait, en passant, la gènesflexion au milieu des degrés, en même temps que l'officiant baise l'autel, et monte droit à l'autel, du côté de l'épître, avec le thuriféraire, et se place à sa gauche. Le cérémoniaire et le thuriféraire ne font aucune gènesflexion sur le marchepied en y arrivant ; mais aussitôt,

le thuriféraire donne la navette au premier chapier, pour faire bénir l'encens. Après la bénédiction, il présente l'encensoir au même chapier, sans aucun baiser, fait la gèneuflexion, avec le cérémoniaire, sur le marchepied, et descend, avec lui, au bas des degrés, du côté de l'épître, où il demeure pendant l'encensement, la face tournée du côté de l'évangile, tenant la navette de la main droite, à la hauteur de la poitrine. Le cérémoniaire, après être descendu de l'autel, laisse le côté de l'épître ; puis, faisant, en passant, une gèneuflexion au milieu des degrés, en même temps que l'officiant fait la révérence sur le marchepied, il va se mettre à la droite du second acolyte.

10°. L'encensement de l'autel étant achevé, le thuriféraire monte sur le second degré, où il reçoit, sans aucun baiser, l'encensoir des mains du premier chapier. Ensuite il descend au bas des degrés, et va se placer à la gauche du premier acolyte.

11°. Lorsque l'officiant est arrivé à son siège, le thuriféraire donne l'encensoir au premier chapier, et, s'étant mis à sa droite, un peu derrière lui, il lève le devant de sa chape pendant qu'il encense l'officiant, faisant, avec lui et les autres, une incli-

na  
ap  
me  
le  
l'a  
ay  
va  
inc  
de  
san  
ava  
  
Vic  
mie  
enc  
de  
tro  
  
l'au  
rifé  
l'au  
une  
pie  
Ap  
l'of  
thu  
l'en  
le  
fait

nation profonde à l'officiant, avant et après l'encensement. Le thuriféraire fait mettre de l'encens dans l'encensoir par le cérémoniaire, comme il a été dit dans l'article précédent, (19<sup>o</sup>.) page 136 ; puis, ayant fait la génuflexion avec lui, il s'avance devant les chapiers, les salue d'une inclination commune, et les encense de deux coups, les uns après les autres, faisant à chacun une inclination médiocre, avant et après.

12<sup>o</sup>. S'il y a au chœur quelque Grand-Vicaire, le cérémoniaire conduit le premier chapier devant lui, aussitôt qu'il a encensé l'officiant, et soutient le devant de sa chape, pendant qu'il l'encense de trois coups.

13<sup>o</sup>. Si le St. Sacrement est exposé sur l'autel pendant les Vêpres, quand le thuriféraire et le cérémoniaire montent à l'autel, pour faire bénir l'encens, ils font une génuflexion sur le bord du marchepied, en même temps que l'officiant la fait. Après la bénédiction de l'encens, lorsque l'officiant descend sur le second degré, le thuriféraire y descend aussi, et présente l'encensoir au premier chapier ; ensuite le thuriféraire et le cérémoniaire, ayant fait, de nouveau, la génuflexion sur le mar-

chepied, descendent au côté de l'épître, où ils se mettent à genoux, sans faire aucune inclination pendant que l'officiant encense le St. Sacrement. Après l'encensement du St. Sacrement, ils se lèvent, et le cérémoniaire passe au côté de l'évangile.

---

ARTICLE III.

*De l'office des servans à Vêpres, en présence de l'Evêque.*



1°. **L**ES servans saluent l'Evêque et le chœur, de la manière qu'il a été dit pour la messe, (1°.) page 104.

2°. Au commencement de l'antienne de *Magnificat*, le thuriféraire va seul au trône de l'Evêque, pour lui faire bénir l'encens. Il donne la navette au premier assistant, et, se mettant à genoux, il présente l'encensoir à l'Evêque. Après la bénédiction de l'encens, il reste au bas du trône, le visage tourné vers l'autel jusqu'à l'intonation du *Magnificat*, et se joint aux autres servans, lorsqu'ils laissent le siège de l'officiant pour aller à l'autel avec lui, marchant alors à la gauche du premier acolyte.

3°. S'il y a des chapiers, le thuriféraire monte seul, par le côté de l'épître, sur le marchepied, pour aller présenter l'encensoir au premier châprier.

4°. Après que l'officiant a été encensé de deux coups, le thuriféraire fait une genuflexion au milieu du chœur, va au trône de l'Évêque, et invite le premier assistant à l'encenser.

5°. L'Évêque ayant été encensé, le thuriféraire revient au milieu du chœur, vis-à-vis le siège de l'Évêque ; le cérémoniaire s'approche de lui, à sa gauche, et met de l'encens dans l'encensoir. Tous deux font la genuflexion au même lieu, et le cérémoniaire va porter la navette près de la porte de la sacristie, pendant que le thuriféraire encense les assistans de l'Évêque, chacun de deux coups, de la manière qu'il a été dit, pour les chapiers, (110.) de l'Article précédent, page 142. Le cérémoniaire se rejoint au thuriféraire, fait, de nouveau, avec lui, la genuflexion au milieu du chœur, se remet à son siège, et le thuriféraire encense les chantres et le chœur, comme à l'ordinaire.

## ARTICLE IV.

*De l'office des servans à Vêpres, en présence du Saint-Sacrement exposé.*



1<sup>o</sup>. **L**ES servans observent, pour l'entrée et la sortie du chœur et pour l'exposition du Saint-Sacrement, si elle doit avoir lieu immédiatement avant les Vêpres, ce qui a été dit, Ch. II. Art. VI. (2<sup>o</sup>.) page 115, pour la messe solennelle en présence du Saint-Sacrement, et aussi ce qui est marqué à l'article suivant, pour les Saluts.

2<sup>o</sup>. Pendant les Vêpres, si quelqu'un des servans va à la sacristie ou en revient, il doit faire la gémuflexion à deux genoux.

3<sup>o</sup>. On observe les saluts et encensemens accoutumés.

4<sup>o</sup>. Les acolytes n'éteignent point leurs cierges.

5<sup>o</sup>. Les servans, ainsi que les autres clercs du chœur, ne se couvrent point.

6<sup>o</sup>. A *Magnificat*, les quatre servans font la prostration au bas des degrés, en

ar  
L  
te  
la  
fo  
ma  
l'o  
ch  
ap  
mo  
En  
des  
fici  
sur  
rain  
tou  
ava  
cet  
à g  
leu  
auc  
7  
pes  
serv  
qui  
pag

arrivant à l'autel, et lorsqu'ils en partent. Le cérémoniaire et le thuriféraire montent à l'autel avec l'officiant, font d'abord la gémuflexion sur le marchepied, puis font bénir l'encens, comme à l'ordinaire, mais sans aucun baiser, ni de la main de l'officiant, ni de la cuiller, ni du bout des chaînettes de l'encensoir, soit avant soit après l'encensement. Cependant le cérémoniaire dit *Benedicite, Pater reverende*. Ensuite, sans faire aucune gémuflexion, ils descendent sur le second degré avec l'officiant, et se mettent, avec lui, à genoux, sur le bord du marchepied. Le thuriféraire donne l'encensoir à l'officiant, et tous deux font, avec lui, la prostration avant et après l'encensement. Pendant cette prostration, les acolytes se mettent à genoux sur le dernier degré, tenant leurs chandeliers à la main, et ne font aucune inclination.

7°. Si les chantres sont revêtus de chapes, le thuriféraire et le cérémoniaire observent, à la bénédiction de l'encens, ce qui a été dit à la fin de l'Article II. (13°.) page 143.

## ARTICLE V.

*De l'office des servans aux Saluts qui se chantent à la suite des Vêpres.*

1<sup>o</sup>. **T**OUT étant prêt à l'autel, le cérémoniaire met son bonnet carré sur son siège, joint les mains, et, se réunissant aux acolytes, il se tourne, avec eux, vers l'officiant. Tous lui font une inclination profonde, et vont, avec lui, au bas des degrés de l'autel. Le cérémoniaire marche alors à la droite de l'officiant, et le thuriféraire, qui sort de la sacristie avec l'encensoir et la navette, vient se placer à sa gauche, au bas des degrés de l'autel, quand l'officiant y arrive.

2<sup>o</sup>. Lorsque l'officiant y est arrivé, le cérémoniaire reçoit son bonnet carré, avec les baisers ordinaires, et fait la génuflexion, sur le plancher, avec le thuriféraire et les acolytes, qui ensuite demeurent à genoux au bas des degrés. Le cérémoniaire, passant derrière le premier acolyte, va porter le bonnet carré de l'officiant auprès de la crédence ; puis, montant sur le marchepied au côté de l'épître, il reçoit le crucifix de l'autel, avec les révérences

convenables, et le porte sur la crédence ; et, s'il est nécessaire, il présente un escabeau à l'officiant, pour l'aider à tirer plus facilement le Saint-Sacrement du tabernacle.

3<sup>o</sup>. Pendant que l'officiant monte sur l'escabeau, le cérémoniaire lève, au besoin, le côté droit de la chape de l'officiant ; ou, si l'officiant n'est pas revêtu de chape, il demeure à genoux sur le bord du marche-pied, au coin de l'autel. Ensuite il reporte l'escabeau à sa place, et revient se mettre à la droite de l'officiant, apportant, de la crédence, l'écharpe et le processionnal, qu'il place sur le second degré auprès du premier acolyte.

4<sup>o</sup>. Le cérémoniaire s'étant mis à la droite de l'officiant, tous font la prostration. Ensuite le cérémoniaire et le thuriféraire se lèvent, et le thuriféraire va, de la gauche de l'officiant à sa droite, pour lui faire mettre de l'encens dans l'encensoir ; passant, pour cela, devant le cérémoniaire, à qui, en l'approchant, il présente la navette. Le thuriféraire et le cérémoniaire ne font aucun baiser de la main de l'officiant ni de la cuiller, et le cérémoniaire ne dit pas *Benedicite, Pater reverende*.

5°. Après que l'officiant a mis de l'encens dans l'encensoir, le thuriféraire et le cérémoniaire se remettent à genoux, l'un auprès de l'autre, à la droite de l'officiant, et un peu derrière lui. Le thuriféraire présente l'encensoir à l'officiant sans aucun baiser, et, après l'encensement, il retourne au côté de l'évangile. Les quatre servans ont soin de faire la prostration toutes les fois que l'officiant la fait.

6°. Quand l'officiant placé le Saint-Sacrement sur la custode, les acolytes posent leurs chandeliers sur le second degré, et les reprennent lorsqu'il le remet sur l'autel. Le cérémoniaire présente le processionnal à l'officiant, lorsqu'il se lève pour dire les oraisons.

7°. A la conclusion de la dernière oraison, le cérémoniaire reçoit le processionnal des mains de l'officiant ; puis le thuriféraire, s'étant approché du cérémoniaire, tous deux font mettre de l'encens dans l'encensoir, de la manière qu'il a été dit ci-dessus (4°).

8°. L'officiant ayant encensé le Saint-Sacrement, le cérémoniaire se lève, étend l'écharpe sur ses épaules, et se remet à genoux à la gauche du premier acolyte. Le

thuriféraire va se placer à genoux à quelques pas derrière l'officiant, d'où il encense, de trois coups, le Saint-Sacrement, pendant que l'officiant le présente à l'adoration du peuple. Lorsque l'officiant est revenu au bas de l'autel, le cérémoniaire se lève, lui ôte l'écharpe de dessus les épaules, et se remet à genoux auprès du premier acolyte, et le thuriféraire présente, de nouveau, l'encensoir à l'officiant.

9°. Après l'encensement, le thuriféraire retourne à sa place, au côté de l'évangile, où il se remet à genoux ; et il cesse d'exciter le feu de son encensoir. Le cérémoniaire porte l'écharpe sur la crédence avec le processionnal, rapporte l'escabeau, et demeure à genoux sur le bord du marchepied, pendant que l'officiant remet le Saint-Sacrement dans la custode ; observant ce qui a été dit ci-dessus (2°). Après avoir remis l'escabeau à sa place, il prend le crucifix sur la crédence, et le présente à l'officiant, avec les révérences convenables.

10°. Lorsque l'officiant a serré le Saint-Sacrement, tous se lèvent. Le cérémoniaire vient à sa place, prenant, en passant, le bonnet carré de l'officiant. Quand l'of-

ficiant est descendu sur le plancher, le cérémoniaire lui présente son bonnet carré, en le baisant à demi, et donne un signal. Tous font la génuflexion au bas des degrés, saluent le chœur, et retournent à la sacristie, dans le même ordre qu'ils sont venus.

11°. Si le Salut se chante avec diacre et sous-diacre, les acolytes et le cérémoniaire observent, à la sacristie, ce qui a été dit (1°.) page 90, et le cérémoniaire reçoit, au bas de l'autel, les bonnets carrés des officiers sacrés, comme il est marqué (4°.) de la même page ; et il les leur présente de même, lorsqu'ils laissent l'autel pour retourner à la sacristie. Lorsque le cérémoniaire et le thuriféraire s'approchent de l'officiant pour lui faire mettre de l'encens dans l'encensoir, le thuriféraire présente la navette au diacre, et le cérémoniaire tient le pied de l'encensoir ; et, après que le prêtre a mis de l'encens dans l'encensoir, le thuriféraire reçoit la navette des mains du diacre, et lui présente l'encensoir. Lorsque le prêtre est sur le point de dire les oraisons, le cérémoniaire présente le processionnal au diacre.

N. B. On observe les cérémonies marquées ci-dessus à tous les Saluts qui

ont lieu, durant l'année, dans un autre temps qu'à l'issue des Vêpres, et aussi à l'exposition du Saint-Sacrement, quise fait à l'occasion des Quarante-heures, et aux messes basses de l'octave de la Fête-Dieu.

---

## ARTICLE VI.

*De l'office des servans aux Vêpres solennelles des morts, qui se chantent après les secondes Vêpres de la Toussaint.*

---

1<sup>o</sup>. APRES qu'on a chanté le *Benedicamus Domino* des Vêpres de la Toussaint, le cérémoniaire et les acolytes se tournent vers l'officiant, le saluent d'une inclination profonde, et vont, avec lui, à la sacristie, en faisant les révérences ordinaires à l'autel et au chœur.

2<sup>o</sup>. Les ornemens de l'autel ayant été changés, et tout étant préparé pour les Vêpres des morts, le cérémoniaire présente une étoile et une chape noires à l'officiant, et les acolytes prennent leurs chandeliers avec leurs cierges allumés. Tous saluent la croix et l'officiant, vont

au chœur, et accompagnent l'officiant à son siège, en la manière accoutumée.

3°. Quand l'officiant est arrivé à son siège, le cérémoniaire lui fait un salut profond, avec les acolytes, et se retire à sa place. Les acolytes vont porter leurs chandeliers sur le second degré de l'autel, en éteignent les cierges, et se placent à leurs sièges. Alors les chantres debout et tournés en chœur entonnent immédiatement l'antienne *Placebo Domino*, &c. qu'ils doublent ; après quoi ils entonnent le psaume *Dilexi quoniam*, &c. A la médiate du premier verset de ce psaume, le cérémoniaire avertit l'officiant de s'asseoir, puis il s'assied lui-même, et demeure assis jusqu'à ce qu'il avertisse l'officiant de se lever pour le *Magnificat*.

4°. Les chantres s'asseyent après qu'ils ont entonné le premier verset du premier psaume ; mais ils se lèvent à la fin de chacun, pour répéter l'antienne et entonner la suivante et le premier verset de chaque psaume.

5°. Tout le chœur s'assied et se couvre à la médiate du premier verset du premier psaume, demeurant en cette posture jusqu'à *Magnificat*, sans se découvrir au

verset *Requiem*, &c. qu'on dit à la fin de chaque psaume, et qu'on divise en deux parties comme le *Gloria Patri*.

6°. Tous les psaumes étant finis et la dernière antienne répétée, les chantres, sans quitter leurs places, chantent le verset *Audivi vocem*, &c. d'un ton particulier à cet office. Le chœur y répond sans se lever ni se découvrir ; et les chantres commencent l'antienne de *Magnificat*, *Omne quod dat*, &c. que tout le chœur continue, étant assis. Ensuite les chantres se lèvent et entonnent le cantique *Magnificat* ; durant lequel tous sont debout à l'ordinaire, et il n'y a aucun encensement.

7°. Sur la fin de *Magnificat*, les acolytes, sans saluer le chœur, vont allumer les cierges de leurs chandeliers, faisant, avant et après, la génuflexion à l'autel ; puis ils vont, avec leurs chandeliers à la main, devant l'officiant, qu'ils saluent profondément en arrivant, se tournent en face, et demeurent au même lieu jusqu'à la fin de l'office.

8°. A la répétition de l'antienne de *Magnificat*, le chœur s'assied ; et, lors-

qu'elle a été répétée, tous, excepté les acolytes, se mettent à genoux à leurs places, durant les prières qui suivent.

9°. Après que l'officiant a dit *Requiem aeternam, &c.* les chantres entonnent *Requiescant in pace.* Le chœur ayant répondu *Amen*, le cérémoniaire se lève et salue l'officiant ; tout le chœur se lève aussi, et les servans s'en retournent à la sacristie, avec l'officiant, dans le même ordre qu'ils en sont venus.

10°. Dans les églises où les chantres sont revêtus de chapes, tant pour les Vêpres de la Toussaint que pour celles des morts, après *Benedicamus Domino*, les chapiers reviennent devant le siège de l'officiant. Le cérémoniaire et les acolytes font, avec eux, une inclination profonde à l'officiant, quand ils arrivent ; et tous accompagnent l'officiant à son retour à la sacristie. Les chapiers y laissent les chapes blanches, et en prennent de couleur noire. Ils observent, pour la sortie du chœur, pour l'ordre du chant et le retour à la sacristie, ce qui a été marqué ci-dessus.

---

---

## CHAPITRE V.

### DE L'OFFICE DES CHAPIERS.

---

#### *Avis Généraux.*



1<sup>o</sup>. **I**L ne doit y avoir que deux chantres revêtus de chapes aux offices des Dimanches et des fêtes doubles ou doubles-majeures ; mais il peut y en avoir quatre aux fêtes et solennités de 1<sup>re</sup>. ou de 2<sup>de</sup>. classe.

2<sup>o</sup>. Les chapiers prennent des chapes par-dessus le surplis ou le camail, suivant la saison, et font attention de ne les pas gâter, soit en s'asseyant, soit en faisant la génuflexion.

3<sup>o</sup>. Chaque fois que les chapiers se placent au lutrin, ou qu'ils le laissent, ils s'entre-saluent l'un l'autre d'une inclination de tête. Lorsqu'un seul chapier laisse le lutrin, pour aller annoncer une antienne à quelqu'un du chœur, il salue ainsi l'autre chapier, en partant de son siège et en y revenant.

4°. Si les sièges des chapiers sont auprès de celui de l'officiant, ils lui font une inclination médiocre, chaque fois qu'ils en partent ou qu'ils y reviennent, et ensuite ils s'entre-saluent, de la manière qu'il vient d'être dit (3°).

5°. Tout ce qui est marqué dans les trois articles suivans, pour les chapiers, sur la manière d'entonner ou de chanter au lutrin durant les offices publics, doit être également observé par les chantres qui ne sont pas revêtus de chapes.

6°. Dans les églises où on joue de l'orgue durant les offices solennels, les chantres observent, pour les intonations et pour ce qu'ils doivent chanter alternativement avec l'orgue, ce qui est marqué, à cet égard, dans la *Direction pour l'usage de l'orgue*, insérée dans le nouveau Vespéral.

---

ARTICLE I.

*De l'office des chapiers à la messe solennelle.*

1°. **L**ORSQUE l'aspersion de l'eau bénite a lieu, les chantres, ayant répété les pre-

miers mots de l'antienne de l'aspersion, vont à la sacristie se revêtir de leurs chapes, observant les révérences requises à l'autel et au chœur. En partant de la sacristie, ils saluent la croix d'une inclination profonde et le célébrant d'une inclination médiocre, s'il y est de retour ; puis, se couvrant, ils reviennent au chœur, marchant deux à deux, les mains jointes, et les moins dignes les premiers. En arrivant au chœur, les chapiers se rangent sur une même ligne, font la génuflexion sur le dernier degré de l'autel, ou font seulement une inclination profonde, si le St. Sacrement n'est pas dans le tabernacle ; puis saluent le clergé, et vont se placer au lutrin.

2<sup>o</sup>. Si l'aspersion de l'eau bénite ne doit pas avoir lieu, les chapiers prennent leurs chapes pendant que le clergé se rend au chœur. Aussitôt que le clergé y est rendu et s'y est assis, les chapiers saluent la croix de la sacristie et le célébrant, et entrent au chœur, de la manière qu'il vient d'être dit. En arrivant au bas des degrés, ils font la révérence convenable à l'autel, et se mettent à genoux sur le dernier degré, pour faire une courte prière ; après laquelle, ayant fait, de nouveau, la révérence à l'autel, ils saluent le chœur, et

vont au lutrin, où ils s'asseyent et se couvrent.

3°. Les chantres entonnent l'Introït, debout et la tête découverte, observant de faire le signe de la croix, lorsqu'ils commencent ; puis ils s'asseyent jusqu'au verset du psaume. Ils chantent la moitié de ce verset et le *Gloria Patri*, jusqu'à *Sicut erat*, &c. debout et découverts. Ils s'asseyent pendant que le chœur continue. Ils se relèvent à la répétition de l'Introït, et restent debout jusqu'à ce que le célébrant ait récité le dernier *Kyrie, eleison*. Ils entonnent le *Kyrie, eleison*, le Graduel, l'*Alleluia*. Ils chantent encore debout et découverts, le verset du Graduel, l'*Alleluia* et le verset qui suivent le Graduel, et aussi l'*Alleluia* qu'on répète à la suite du second verset.

4°. Les chapiers s'asseyent à la fin de l'avant-dernier mot de chacun des susdits versets, pendant la répétition du premier *Alleluia* par le chœur, et pendant que le chœur chante la suite du second *Alleluia*. Ils chantent, aussi debout, le verset *Veni, Sancte Spiritus*, et se mettent à genoux après ces mots *in eis ignem* ; mais ils se mettent à genoux, comme le reste du

chœur, au verset *Adjuva nos*, &c. dans les messes fériales du Carême.

5°. Quand il y a un Trait, ils le chantent tout entier, alternativement avec le chœur. Ils entonnent les Proses, qu'ils chantent aussi alternativement avec le chœur. Ils chantent ces paroles *Et in terrâ pax*, après que le célébrant a entonné le *Gloria in excelsis* ; comme aussi *Patrem omnipotentem* au *Credo*. Ils se mettent à genoux à ces paroles du *Credo*, *Et incarnatus est*, &c. pendant les deux Elevations, après lesquelles ils se relèvent et font le signe de la croix en commençant *Benedictus*.

6°. Ils commencent l'Offertoire, le *Benedictus*, l'*Agnus Dei* et la Communion.

7°. Ils reçoivent la paix du sous-diacre. S'ils doivent communier, ils vont à l'autel, les mains jointes ; et les deux plus dignes se présentent les premiers à la communion, de la manière qu'il a été dit (36°. ) page 78. Pendant le reste de l'office, ils suivent les règles ordinaires du chœur, comme il sera marqué ci-après, Ch. VII.

8°. Les chapiers s'en retournent à la sacristie, à la fin du dernier Eyangile, dans le même ordre qu'ils en sont venus. Si

le clergé est tourné en chœur, parce qu'on y chante quelque antienne, ils le saluent, après avoir fait la révérence convenable à l'autel. En arrivant à la sacristie, ils saluent la croix, et ensuite le célébrant, s'il y est aussi arrivé, comme il a été dit (1<sup>o</sup>).

ARTICLE II.

*De l'office des chapiers à Vêpres.*



1<sup>o</sup>. **L**ES chapiers s'étant d'abord rangés en droite ligne, aux côtés de l'officiant, dans la sacristie, font les révérences convenables à la croix et à l'officiant, se couvrent, et vont au chœur, dans le même ordre qu'il a été dit à l'article précédent, pour la messe solennelle (2<sup>o</sup>.) page 159.

2<sup>o</sup>. Les deux premiers, ou les deux plus dignes marchent à côté de l'officiant, et soutiennent le devant de sa chape, l'un de la main droite, et l'autre de la gauche, ayant l'autre main sur la poitrine. En entrant au chœur, ils se découvrent ; et, lorsqu'ils arrivent au bas des degrés de l'autel, ils se rangent de part et d'autre. Ceux devant qui l'officiant doit passer s'é-

cartent un peu des degrés, pour lui laisser le passage libre, ainsi qu'aux autres chapeliers. Lorsque tous les chapeliers sont rendus, ils se placent en droite ligne, font, avec l'officiant, la gémuflexion sur le dernier degré, ou seulement une inclination profonde, si le St. Sacrement n'est pas dans le tabernacle, et saluent le chœur. Ensuite ils se mettent à genoux sur le dernier degré, et y demeurent pendant que l'officiant récite la prière *Aperi, &c.* Après une nouvelle gémuflexion à l'autel, les chapeliers saluent de nouveau le chœur avec l'officiant, et l'accompagnent jusqu'à son siège. Dès que l'officiant y est placé, ils le saluent d'une inclination médiocre, se mettent à leurs places, s'asseyent et se couvrent. Si leurs sièges ne sont pas auprès de celui de l'officiant, après l'avoir salué, ils font la révérence requise à l'autel, avant de s'y rendre.

3°. Les chapeliers se lèvent au signal donné au chœur par le cérémoniaire, se tournent vers l'autel, disent, tout bas, le *Pater* et l'*Ave* ; et, lorsqu'on chante *Sicut erat, &c.* ils laissent leurs sièges, à l'invitation du cérémoniaire, vont faire la gémuflexion à l'autel, et reviennent devant l'officiant, qu'ils saluent, en arrivant. Le premier

chapier lui annonce la première antienne, d'une voix médiocre, étant un peu incliné ; et lorsque l'officiant l'a entonnée, ils le saluent de nouveau, vont faire la génuflexion à l'autel, et retournent à leurs places.

4°. Les chapiers entonnent ensemble, debout et découverts, chacun des psaumes, s'asseyent après le premier verset, et restent assis pendant le reste des psaumes. Ils se découvrent au *Gloria Patri*, aux noms de Jésus, de Marie et du Saint dont on fait l'office. Ils se découvrent et se lèvent à la répétition des premiers mots de chaque antienne, et en chantent le reste assis.

5°. S'il y a au chœur des prêtres ou autres ecclésiastiques à qui les chapiers doivent annoncer les autres antiennes de l'office, ils partent du lutrin, accompagnés du cérémoniaire, pendant la répétition de l'antienne du psaume qui vient de finir, font la génuflexion sur le dernier degré de l'autel ou une inclination profonde, comme il a été dit (2°), et vont devant celui qui doit entonner l'antienne qui suit. Ils le saluent d'une inclination médiocre, en arrivant ; puis, se tournant en face, ils attendent que l'antienne précédente soit achevée. Lorsqu'elle est finie, les deux

chapiers se tournent ensemble vers celui qui doit entonner, et le premier seul lui annonce l'antienne. Pendant qu'il l'entonne, ils se mettent, de nouveau, en face ; ensuite, ils le saluent, vont faire la gèneuflexion à l'autel, et retournent à leurs sièges. S'il y a quatre chapiers, ce sont les deux derniers ou les deux moins dignes qui vont annoncer les antiennes.

6°. Aux offices sémi-doubles, un seul chapier va annoncer les antiennes au chœur. Mais si, au même jour où on fait un office sémi-double, on fait aussi la solennité d'une fête de 1re. ou de 2de. classe, les antiennes sont annoncées par les deux chapiers ensemble, ou, s'il y a quatre chapiers, par les deux derniers. Dans tous ces cas, les chapiers n'attendent point que l'antienne précédente soit achevée, pour annoncer la suivante à celui qui doit l'entonner ; mais ils la lui annoncent en arrivant auprès de lui, et s'en retournent aussitôt au lutrin, faisant, en allant et en revenant, la gèneuflexion ou l'inclination au milieu du chœur et non au bas des degrés de l'autel.

7°. Vers la fin de la dernière antienne, tous les chapiers vont faire la gèneuflexion à l'autel, et reviennent devant l'officiant,

qu'ils saluent en arrivant ; puis, se tournant en face, ils demeurent ainsi pendant que l'officiant chante le capitule. Le chœur, ayant répondu *Deo gratias*, tous les chapiers se tournent vers l'officiant, et le premier étant un peu incliné, lui annonce l'hymne. Après que l'officiant l'a entonnée, les chapiers le saluent, vont faire une nouvelle génuflexion à l'autel, et retournent à leurs places.

8°. Si l'on chante les hymnes *Veni, creator*, ou *Ave, maris stella*, les chapiers, après les avoir annoncées à l'officiant, vont à l'autel, et demeurent pendant la première strophe à genoux sur le dernier degré. Pendant qu'on chante les strophes *O crux, ave, &c. Tantum ergò, &c.* ils se mettent à genoux à leurs places.

9°. Vers la fin de la dernière strophe de l'hymne, les chapiers vont au bas des degrés de l'autel, y font la génuflexion et y chantent le verset de l'hymne : après quoi ils font une nouvelle génuflexion, et reviennent au siège de l'officiant, le saluent, et le premier chapier lui annonce l'antienne de *Magnificat*. Ensuite ils se replacent à leurs sièges.

10°. L'antienne de *Magnificat* étant finie, ou, si l'office est sémi-double, aus-

sit  
M  
tou  
leu  
jo  
En  
le  
pic  
ma  
cu  
tre  
deg

pre  
la  
pu  
l'ou  
l'ou  
fai  
été  
cia  
sou  
il  
la  
pie  
de  
cia  
pag  
la

sitôt que l'officiant a entonné l'antienne de *Magnificat*, les chapiers se lèvent et entonnent le *Magnificat* ; puis, ayant mis leurs bonnets carrés sur leur sièges, il se joignent à l'officiant, pour aller à l'autel. En y arrivant, tous font la gènesflexion, sur le dernier degré et les deux premiers chapiers montent, avec l'officiant, sur le marchepied de l'autel, où ils ne font aucune inclination ni gènesflexion. Les autres chapiers demeurent debout au bas des degrés, ayant la face tournée vers l'autel.

11°. L'officiant ayant baisé l'autel, le premier chapier reçoit, de la main droite, la navette que le thuriféraire lui donne ; puis, la mettant dans la main gauche, il l'ouvre, présente, de la droite, la cuiller à l'officiant, avec les baisers requis, et lui fait bénir l'encens, de la manière qu'il a été dit (4°.) page 54. Pendant que l'officiant bénit l'encens, le second chapier soutient le côté droit de sa chape ; ensuite il passe à la gauche de l'officiant. Après la bénédiction de l'encens, le premier chapier rend la navette au thuriféraire, reçoit de lui l'encensoir, et le présente à l'officiant, de la manière qu'il a été dit (10°.) page 58. Ensuite il prend le devant de la chape de l'officiant, qu'il tient élevé

pendant tout l'encensement, ayant la main droite appuyée sur la poitrine ; ce que le second chapier fait aussi de son côté, tenant la chape de l'officiant de la main droite, et ayant la gauche sur la poitrine ; et tous deux accompagnent ainsi l'officiant pendant l'encensement, faisant, avec lui, les mêmes révérences à l'autel.

12°. L'encensement de l'autel étant achevé, le premier chapier reçoit l'encensoir des mains de l'officiant, avec les baisers ordinaires, de la manière qu'il a été dit (12°. ) page 60 ; puis il retourne, avec l'officiant et le second chapier, au milieu de l'autel, où ils font une inclination de tête à la croix, et descendent au bas des degrés, pour y faire la génuflexion. Ensuite, ayant fait un salut au chœur, ils conduisent l'officiant à sa place, dans le même ordre qu'ils l'ont conduit à l'autel.

13°. Si l'on doit aller au banc-d'œuvre, les chapiers observent ce qui est prescrit à cet égard (17°. ) page 134. En y arrivant, tous se rangent comme au bas de l'autel, font une inclination profonde au crucifix, et le premier chapier présente l'encensoir à l'officiant, de la manière qu'il a été dit ci-dessus (11°. ). Pendant que l'officiant encense le crucifix, les deux premiers

chapiers soutiennent le devant de sa chape, faisant les mêmes inclinations qu'il fait avant et après l'encensement.

14°. L'officiant étant de retour à son siège, les chapiers, avec tous les servans, se rangent en ligne, et se tournent vers lui. Le premier chapier reçoit l'encensoir des mains du thuriféraire, et, tous lui ayant fait une inclination profonde, le premier chapier encense l'officiant de trois coups. Après cet encensement, les chapiers saluent, de nouveau, l'officiant, retournent à leurs places, et restent debout pendant que le thuriféraire les encense.

15°. S'il y a un Grand-Vicaire au chœur, le premier chapier, ayant encensé l'officiant, va l'encenser de trois coups, et revient après, devant l'officiant, qu'il salue, avec les autres chapiers, qui sont demeurés tournés en face depuis l'encensement de l'officiant; puis, ayant rendu l'encensoir au thuriféraire, tous se retirent à leurs places.

16°. Les chapiers s'asseyent à *Sicut erat*, &c. et se lèvent pour répéter les premiers mots de l'antienne de *Magnificat*, qu'ils continuent assis, à moins qu'ils n'aient

pas encore été encensés. Ils se lèvent à *Dominus vobiscum*. S'il y a des Mémoires, ils se tournent en chœur, les entonnent, demeurent debout pendant qu'on les chante ; et, sans quitter le lutrin, ils chantent les versets, étant alors tournés vers l'autel. Ils chantent aussi, de la même manière, les versets de l'antienne de la Ste. Vierge.

17°. A la conclusion de la dernière oraison, les chapiers vont au bas des degrés de l'autel, font la génuflexion, et chantent le *Benedicamus Domino* ; puis ayant fait de nouveau, la génuflexion, ils retournent à leurs sièges. Après que l'officiant a dit *Fidelium*, &c. s'il doit y avoir Complices, et si c'est le même prêtre qui doit les chanter, les chapiers se joignent au cleric qui a ôté la chape de l'officiant, font la génuflexion sur le degré de l'autel avec lui, et vont à la sacristie, dans le même ordre qu'ils sont venus, pour y laisser leurs chapes, et reviennent prendre leurs places au lutrin.

18°. S'il n'y a ni Complices ni Salut à la suite des Vêpres, les chapiers, ayant chanté le *Benedicamus Domino*, reviennent au lutrin, et y restent pendant l'antienne de la Ste. Vierge ; après laquelle ils chantent

le verset qui lui est propre, de la manière qu'il a été dit ci-dessus (17<sup>o</sup>). Quand l'officiant laisse son siège, ils vont, avec lui, se mettre à genoux sur le dernier degré de l'autel ; et, après que l'officiant a récité la prière *Sacro-Sanctæ*, ils se lèvent, font une génuflexion sur le même degré, saluent le chœur, et retournent, avec lui, à la sacristie, dans le même ordre qu'ils en sont venus.

19<sup>o</sup>. Si le lutrin n'est pas auprès du siège de l'officiant, les chapiers, après avoir chanté le verset de l'antienne de la Ste. Vierge, viennent se placer devant le siège de l'officiant ; se tournent en face pendant qu'il récite l'oraison, et font le reste comme il vient d'être dit.

20<sup>o</sup>. Lorsqu'il doit y avoir Salut à la suite des Vêpres, s'il se trouve d'autres chantres au chœur, pour chanter ce qui doit faire l'ouverture du Salut, les chapiers laissent le lutrin, se joignent à l'officiant, et l'accompagnent au bas de l'autel, où ils font la génuflexion, avec lui, sur le dernier degré ; puis, sans saluer le chœur, ils se couvrent, vont à la sacristie pour y quitter leurs chapes, et reviennent

ensemble au lutrin, sans saluer le chœur. Si les chapiers ne peuvent être supplés par d'autres chantres, quelques clercs du chœur vont au lutrin, pour recevoir leurs chapes, et les porter à la sacristie.

---

ARTICLE III.

*De l'office des chapiers aux messes solennelles des morts, aux absoutes et aux processions.*



1<sup>o</sup>. **A** la messe solennelle des morts, les chapiers observent ce qui a été dit pour les Grand' messes (Art. I.) page 158 et suivantes, excepté qu'ils ne font aucun salut au chœur. Ils se mettent à genoux, comme le reste du chœur, pendant les oraisons, et depuis le commencement du *Sanctus* jusqu'à l'*Agnus Dei*, et depuis le commencement des dernières oraisons jusqu'au dernier évangile.

2<sup>o</sup>. Si l'absoute doit être faite par le Prêtre qui a chanté la messe, les chapiers laissent le lutrin durant le dernier évan-

gile, et vont au bas de l'autel, où ils font la gènefflexion en arrivant, et demeurent debout, en attendant que le célébrant ait laissé la chasuble et le manipule, pour prendre une chape noire. Si, au contraire, l'absoute doit être faite par un autre Prêtre que le célébrant, les chapiers partent du lutrin au commencement du dernier évangile ; et, après avoir fait les révérences convenables à l'autel, ils vont à la sacristie, pour se réunir au Prêtre qui doit faire l'absoute. Voyez ci-dessus, Chap. vi. Art. i. (5<sup>o</sup> et 6<sup>o</sup>.) pages 176. et 177.

3<sup>o</sup>. Aux absoutes, les chapiers commencent le *Libera*, et chantent tous les versets de ce répons, les deux *Kyrie*, et, à la fin, *Requiescant in pace*.

4<sup>o</sup>. Aux processions, les chapiers marchent, deux à deux, après le clergé et immédiatement avant les ministres sacrés ; et, si la procession ne sort pas de l'église, ils ne se couvrent pas. Mais ils se couvrent dans le temps que l'officiant se couvre, si la procession doit sortir de l'église.

---

## CHAPITRE VI.

### DES ABSOUTES POUR LES MORTS.

---

#### *Avis généraux.*

---

1<sup>o</sup>. **L**E cérémoniaire ne fait aucun salut au clergé, lorsqu'il part du chœur pour aller auprès de la représentation mortuaire ou du cercueil d'un défunt.

2<sup>o</sup>. Les servans, ainsi que ceux du chœur, ne se font aucun salut entre eux.

3<sup>o</sup>. Le cérémoniaire et le thuriféraire font, à l'officiant, les saluts accoutumés, mais sans aucun baiser ni de sa main ni des choses qu'ils lui présentent ou qu'ils en reçoivent.

4<sup>o</sup>. A l'oraison *Non intres*, ainsi qu'à celle qui se dit après l'encensement du cercueil ou de la représentation mortuaire, tout le clergé reste debout.

## ARTICLE I.

*De l'office des servans et du clergé aux absoutes qui se font sans sépulture.*

1<sup>o</sup>. **V**ERS la fin de la messe, le thuriféraire va à la sacristie, préparer l'encensoir.

2<sup>o</sup>. Pendant le dernier évangile, les acolytes font la genuflexion au bas des degrés de l'autel, tenant leurs chandeliers à la main, et vont à la sacristie, se joindre au porte-croix et à celui qui doit porter le bénitier.

3<sup>o</sup>. Les chantres en chapes se rendent au bas de l'autel, pour y attendre le célébrant, comme il a été dit ci-dessus, Art. III. (2<sup>o</sup>.) page 172.

4<sup>o</sup>. Un clerc va au côté de l'épître, au bas des degrés de l'autel, pour recevoir la chasuble et le manipule du célébrant, qui les ôte étant aidé du cérémoniaire ; et il les porte à la sacristie. Un second clerc apporte une chape noire, dont le cérémoniaire aide aussi le célébrant à se revêtir.

5°. Tout étant prêt, le cérémoniaire prend le processionnal sur la crédence, présente au célébrant son bonnet carré, sans aucun baiser, et donne le signal au chœur. Tous font la gémuflexion, en se tournant vers l'autel ; et on va au bas de l'église dans l'ordre suivant :—Le thuriféraire portant l'encensoir et la navette au bout des bras, marche le premier, ayant à sa gauche le clerc qui porte le bénitier, de la main droite, et dont le pied est à-peu-près à la hauteur de sa poitrine. Tous deux font la gémuflexion à l'autel, comme les autres—Le porte-croix marche ensuite entre les acolytes, qui portent leurs chandeliers avec leurs cierges allumés ; et tous trois passent par le chœur, sans faire la gémuflexion à l'autel.—Le clergé les suit, marchant deux à deux et découvert—Enfin les chapiers qui, en partant du bas de l'autel, font la gémuflexion, avec le célébrant, sur le dernier degré. Les deux premiers chapiers marchent à ses côtés, ayant soin de soulever le devant de sa chape, le premier de la main gauche, et le second de la droite, tenant leurs bonnets carrés de l'autre main.—Le cérémoniaire marche un peu devant les chapiers, ayant soin de s'avan-

cer, au besoin, au milieu des clercs, pour les faire marcher en ordre.

6°. En arrivant au bas de l'église, le thuriféraire et celui qui porte le bénitier, se retirent un peu vers le côté de l'épître, au pied de la représentation mortuaire. Le porte-croix et les acolytes se placent à la tête, ayant le visage tourné vers l'autel, et laissant entre eux et la représentation une distance suffisante, afin que le célébrant puisse passer aisément à l'entour, pendant l'aspersion et l'encensement. Le clergé se range des deux côtés de la représentation, de manière que les moins dignes soient les plus proches de la croix, et les plus dignes auprès du célébrant. Les chapiers se placent aux deux côtés du célébrant, les plus dignes auprès de lui. Le cérémoniaire se met à la gauche du célébrant, et après les chapiers ; ayant, comme eux, le visage tourné vers la croix. Tous restent debout et découverts, et les clercs rangés des deux côtés de la représentation, sont tournés en face.

7°. A la répétition du *Libera*, le cérémoniaire reçoit le bonnet du célébrant, qu'il remet à quelque clerc ; puis, s'approchant de lui avec le thuriféraire, après avoir fait une genuflexion à l'autel, il lui

fait bénir l'encens, observant, avant et après les saluts ordinaires, et disant *Benedicite*, *Pater reverende*, mais sans faire aucun baiser. Après la bénédiction de l'encens, le cérémoniaire et le thuriféraire font une nouvelle genuflexion, et se remettent à leurs places.

8°. Lorsque le célébrant a dit *Pater noster*, le cérémoniaire lui présente l'aspersoir, sans le baiser, et fait à sa droite et avec lui, la genuflexion à l'autel ; puis, élevant le devant de sa chape, il fait le tour de la représentation, faisant la genuflexion, lorsqu'il passe devant la croix. Ensuite le cérémoniaire reprend, sans aucun baiser, l'aspersoir des mains du célébrant, et le rend à celui qui porte le bénitier : puis, ayant reçu l'encensoir des mains du thuriféraire, il le présente au célébrant, sans aucun baiser, fait encore à sa droite, et avec lui, la genuflexion à l'autel, et l'accompagne, en levant le côté droit de sa chape, et faisant de nouveau la genuflexion, en passant devant la croix.

9°. Après l'encensement, le cérémoniaire, sans faire la genuflexion à l'autel, reçoit l'encensoir des mains du célébrant, le rend au thuriféraire, et présente le processionnal au célébrant, en le tenant ou-

vert et élevé devant lui; et le baissant quand le prêtre dit *Requiem æternam*, &c. pour lui donner le moyen de faire le signe de la croix sur la représentation. Après que le célébrant a achevé les oraisons et dit *Requiescant in pace*, le cérémoniaire ferme le processional, présente au célébrant son bonnet carré, donne un signal, et tous s'en retournent à la sacristie, dans le même ordre qu'ils sont venus; et, s'ils passent devant l'autel, ils font les révérences requises.

10°. Si le prêtre qui a célébré la messe, ne doit pas faire l'absoute, les servans, après la messe, retournent avec lui, à la sacristie, dans le même ordre qu'ils en sont venus, et les chapiers y viennent aussi comme il a été dit, Art. III. (2°). Un clerc s'approche du célébrant, et l'aide à ôter ses habits sacrés; et le cérémoniaire présente au prêtre, qui doit faire l'absoute, le surplis, l'étole, la chape noire et un bonnet carré. Les chapiers s'approchent de lui, et les acolytes se joignent au porte-croix. Le thuriféraire et le porte-bénitier se placent devant la croix, comme il a été dit, ci-dessus (5°). Tout étant prêt pour le départ, le cérémoniaire va à la porte du chœur, et donne un si-

gnal. Le clergé se lève ; et, au moment où la croix paraît, tous ceux du chœur font la genuflexion, en se tournant vers l'autel, et on va auprès de la représentation, dans l'ordre marqué ci-dessus, (5<sup>o</sup>.) page 176.

---

ARTICLE II.

*De l'office des servans et du clergé aux absoutes qui se font sans sépulture, lorsqu'il y a diacre et sous-diacre.*



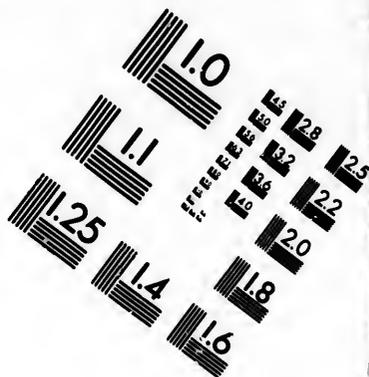
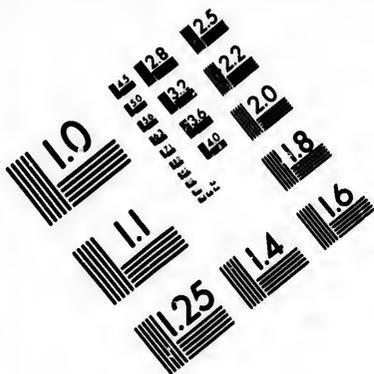
1<sup>o</sup>. **A**PRES que le célébrant a achevé le dernier évangile, le cérémoniaire l'avertit de descendre au côté de l'épître, pour quitter sa chasuble, qu'il reçoit et remet à un clerc. Ensuite il présente une chape noire au célébrant, et l'aide à s'en revêtir, de la manière qu'il a été dit (4<sup>o</sup>.) de l'Art. précédent. Cependant un autre clerc présente la croix au sous-diacre, près de la crédence ou à la porte de la sacristie. Les acolytes, portant leurs chandeliers avec les cierges allumés, se réunissent au sous-diacre, et vont se placer, avec lui, au milieu du chœur, en attendant le signal du départ pour le lieu où est la représenta-

tion. Le thuriféraire et le porte-bénitier se placent, comme il a été dit dans l'article précédent (6<sup>o</sup>.) page 177.

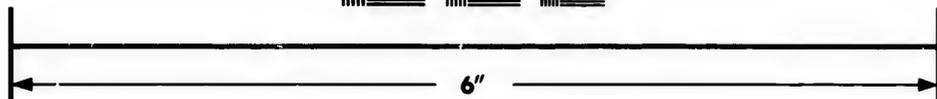
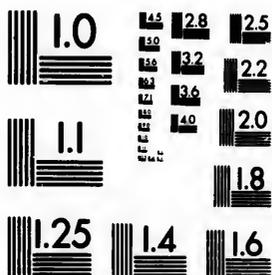
2<sup>o</sup>. Quand le célébrant est revêtu de sa chape, le cérémoniaire lui fait un salut, à la droite du diacre, prend le processional sur la crédence, et le bonnet carré du prêtre et celui du diacre, à qui il les présente, et marche devant eux jusqu'au bas des degrés de l'autel. Y étant arrivé, il salue le prêtre, quand il passe, fait, à sa droite, la génuflexion sur le plancher, donne le signal du départ, et marche devant le célébrant et les chapiers, observant, pour le reste, ce qui a été dit dans l'article précédent, (5<sup>o</sup> et 6<sup>o</sup>.) pages 176 et 177.

3<sup>o</sup>. Vers la fin du *Libera*, le cérémoniaire prend le bonnet carré du célébrant et celui du diacre, et les remet à quelque clerc. Ensuite le cérémoniaire et le thuriféraire vont, avec le diacre, à la droite du célébrant, pour lui faire bénir l'encens ; faisant tous deux, avec le diacre, la génuflexion à l'autel, en passant derrière le célébrant, s'il y a assez d'espace. Après la bénédiction de l'encens, le cérémoniaire remet au diacre son bonnet et celui du célébrant, lesquels il reprend et donne encore à un clerc, quand on chante le





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

18  
20  
22  
25

10

dernier *Kyrie*. Alors il présente au diacre le processional, et le reprend, quand le célébrant a dit *Pater noster*. Le porte-bénitier présente l'aspersoir au diacre pour l'aspersion et l'encensement de la représentation. Ensuite le diacre, placé à la droite du célébrant, l'accompagne et lève le devant de sa chape, durant l'aspersion et l'encensement qu'il fait autour de la représentation, et le cérémoniaire marche à la gauche du célébrant, un peu devant lui, et fait, en passant, la génuflexion à l'autel et à la croix que le sous-diacre tient. Le porte-bénitier reprend l'aspersoir et le thuriféraire l'encensoir, des mains du diacre, lorsqu'il passe devant eux, après avoir fait le tour de la représentation.

4°. L'encensement étant fini, le cérémoniaire prend le processional, se met à la gauche du diacre, et en face au célébrant, et tient, avec le diacre, le processional élevé devant lui. Quand le célébrant dit, après l'oraison, *Requiem æternam*, &c. le cérémoniaire baisse le processional, pour lui donner moyen de faire le signe de la croix sur la représentation. Ensuite il rend au diacre son bonnet carré et celui du célébrant, donne le signal du

départ, et tous s'en retournent dans le même ordre qu'ils sont venus ; et, s'ils passent devant l'autel, ils font les révérences requises.

## ARTICLE III.

*De l'office des servans et du clergé aux absoutes qui se font avec sépulture dans l'église ou dans le cimetière, lorsqu'il y a diacre et sous-diacre.*



**L**ORSQU'IL y a diacre et sous-diacre à une absoute qui a lieu pour un défunt, dont le corps doit être inhumé dans l'église ou dans un cimetière voisin de l'église, et par le même prêtre qui a chanté la messe, tout se fait comme il a été dit dans l'article précédent, excepté ce qui suit.

1°. On se rend au lieu de la sépulture dans l'ordre qui a été gardé à la levée du corps du défunt, comme il est marqué (1°. 4°. et 7°. ) de l'article suivant ; et, si la sépulture se fait dans l'église, tout le clergé marche découvert, en se rendant à la fosse.

2°. Quand le prêtre est arrivé à la fosse, le cérémoniaire reçoit le bonnet carré du diacre et celui du célébrant, qu'il remet à un clerc. Le porte-bénitier présente l'aspersoir au diacre, et le reprend aussitôt. Le cérémoniaire présente aussi au diacre la pelle avec laquelle le célébrant doit jeter de la terre sur le corps du défunt, et la reprend. Ensuite il se place à la gauche du diacre et en face au célébrant, et tient, avec le diacre, le processionnal, pendant les versets et l'oraison que le célébrant récite. Après cela, le cérémoniaire remet au diacre son bonnet carré et celui du célébrant, donne le signal du départ, et tous s'en retournent, comme il a été dit (4°), de l'article précédent, en récitant le psalme *De profundis*.

3°. Si le prêtre qui a chanté la messe, ne doit pas faire la cérémonie de la sépulture, les servans, après la messe, se rendent à la sacristie avec les officiers sacrés, et observent ce qui a été marqué (10°) Art. 1. page 179.

4°. Quand le lieu de la sépulture d'un défunt est trop éloigné de l'église, pour que le prêtre qui a fait l'absoute s'y

rende en chape et assisté du diacre et du sous-diacre en dalmatiques, les servans observent ce qui suit.

Le prêtre qui fait l'absoute, ayant achevé l'oraison *Deus, cui proprium est*, &c. le cérémoniaire reçoit le processionnal des mains du diacre, et le remet à un clerc ; puis il ôte la chape de l'officiant, qu'il fait porter à la sacristie, avec celles des chapiers. Ensuite il présente au diacre le bonnet carré du célébrant et le sien. Un autre clerc nommé pour porter la croix en allant au lieu de la sépulture, va derrière le sous-diacre, et en reçoit la croix à sa gauche. Quand le sous-diacre s'est rejoint au diacre, auprès du célébrant, le cérémoniaire lui présente son bonnet carré, qui a dû être apporté par un clerc, puis donne le signal du départ. Alors tous font la genuflexion vers l'autel, et vont au lieu de la sépulture, observant, en y allant et en revenant à l'église, ce qui est marqué dans l'article suivant (7<sup>o</sup>. et 8<sup>o</sup>.). Cependant un des clercs accompagne le diacre et le sous-diacre à leur retour à la sacristie, marchant à la droite du diacre.

## ARTICLE IV.

*De l'office des servans et du clergé aux sépultures des adultes.*

5] r



1<sup>o</sup>. **L**E clergé étant habillé, tous font une courte prière, et vont, par le plus court chemin, au lieu où est le corps du défunt, en cet ordre :—Un clerc portant le bénitier avec l'aspersoir dedans, marche le premier ; puis un autre clerc portant la croix entre les acolytes avec leurs cierges éteints. Après la croix tout le clergé marche d'un pas égal, deux à deux, les moins dignes les premiers, avec gravité et modestie, sans parler ensemble, ni regarder de côté et d'autre ; observant environ trois pas de distance entre eux. Le cérémoniaire marche à la gauche de l'officiant, et porte le processionnal. Tous se couvrent, lorsqu'ils sont hors de l'église ; mais les quatre premiers ne se couvrent point, à moins que la pluie, la chaleur du soleil, le mauvais temps, ou la longueur du chemin ne les obligent de se couvrir.

2°. Lorsqu'ils sont arrivés au lieu où est le corps, le porte-croix et les acolytes se mettent à la tête du défunt, autant que le lieu le permet, et allument les cierges de leurs chandeliers. Le clergé se range ensuite de côté et d'autre, en sorte que les moins dignes soient les plus proches de la croix, laquelle tous saluent en arrivant, deux à deux, par une inclination profonde, après s'être découverts. Celui qui porte l'eau bénite se met au pied du corps, vis-à-vis la croix, un peu derrière l'officiant et à sa droite.

3°. Le cérémoniaire reçoit le bonnet carré de l'officiant, lui présente l'aspersoir, sans aucun baiser, et ensuite le processionnal ; et, lorsqu'il a dit *Requiescat in pace*, tous répondent *Amen*. Cependant, on distribue les cierges, s'il y en a, et on les allume ; et le clergé chante ou récite alternativement le Ps. *De profundis*, ajoutant à la fin *Requiem æternam, &c.* Après les oraisons et les versets, auxquels le clergé répond, le cérémoniaire reprend le processionnal, remet le bonnet carré au célébrant, et donne un signal.

4°. Tous sortent du lieu où est le corps du défunt, et se rangent en deux lignes, à la suite du porte-croix et des acolytes.

Dès que le corps a été levé et que l'officiant a entonné l'antienne *Exultabunt Domino*, les chantres prennent, sur le même ton, le psaume *Miserere*, que tout le clergé poursuit alternativement, de la manière prescrite au processional. Alors tous se mettent en marche, et retournent à l'église, la tête couverte, et dans le même ordre qu'ils sont venus.

5°. Quand le clergé arrive à l'église, le porte-bénitier s'arrête à la porte ; et, lorsque l'officiant entre dans l'église, le cérémoniaire lui présente l'aspersoir, qu'il remet dans le bénitier, après que le prêtre a aspergé le corps, ne faisant, dans ce cas, aucun baiser ni avant ni après. Le porte-bénitier va se placer au pied du cercueil, un peu du côté de l'épître. Pendant que le clergé entre, le porte-croix et les acolytes se retirent un peu du côté de l'épître ; après quoi, ils se placent à la tête du cercueil, à deux ou trois pas de distance, et auprès de la porte de l'église. Le clergé se range de côté et d'autre, les moins dignes se mettant les plus proches de la croix. Quand l'officiant est rendu au pied du cercueil, le cérémoniaire, placé alors à sa droite, donne le signal ; tous font la genuflexion vers l'autel, excepté le

porte-croix et les acolytes ; puis ils se lèvent et demeurent tournés en chœur, pendant qu'on chante le répons *Subvenite*.

6°. Si l'on ne doit pas célébrer la messe, pour le défunt, après le répons *Subvenite*, le cérémoniaire reçoit le bonnet carré de l'officiant, et lui présente le processionnal pour l'oraison *Non intres*, &c. en le tenant ouvert et élevé devant lui, et observant les saluts ordinaires avant et après. Le thuriféraire va à la sacristie chercher l'encensoir et la navette ; et tout le reste, jusqu'au départ pour le lieu de la sépulture, se fait comme il a été dit à l'article précédent pour l'absoute sans enterrement, en omettant ce qui a rapport aux chapes.

7°. Le moment d'aller au lieu de la sépulture étant arrivé, le cérémoniaire donne le signal ; tous, excepté le porte-croix et les acolytes, font la genuflexion à l'autel, et on se rend au cimetière, dans l'ordre qu'on a gardé en allant à la levée du corps. On se couvre hors de l'église ; mais on se découvre, quand on est arrivé à la fosse, à moins qu'on ne fût en camail.

8°. Autant que le lieu le permet, le clergé se place autour de la fosse, de la manière qu'il l'a fait au bas de l'église.

Le porte-bénitier et le cérémoniaire se mettent auprès de l'officiant. Le cérémoniaire présente à l'officiant l'eau bénite et le processionnal au besoin, comme dans l'église, ainsi que la pelle avec laquelle il doit jeter de la terre sur le défunt. Aussitôt que l'officiant a achevé les prières, le cérémoniaire reprend le processionnal des mains de l'officiant, lui remet son bonnet carré, et donne le signal. Le clergé se met en marche, en récitant le Ps. *De profundis*, &c. et tous retournent à la sacristie, dans le même ordre qu'ils sont venus. S'il passent devant l'autel, ils font les révérences requises.

9°. Si l'on doit célébrer la messe pour le défunt, après le répons *Subvenite*, &c. le cérémoniaire donne le signal, et le clergé, sans se couvrir, se rend au chœur, dans le même ordre qu'il a gardé en allant à la levée du corps. En arrivant au chœur, tous, excepté le porte-croix et les acolytes, font la génuflexion, deux à deux, au bas des degrés de l'autel, et chacun va s'asseoir à sa place.

10°. Quand la messe est finie, les servans reviennent à la sacristie avec le célébrant, dans l'ordre qu'ils en sont sortis. Le cérémoniaire aide le célébrant à ôter

les habits sacrés, et à se revêtir du surplis, de l'étole et de la chape noires, puis il lui présente son bonnet carré, sans le baiser. Les chantres revêtus de chapes vont aussi à la sacristie se joindre au célébrant, comme il a été dit (2<sup>o</sup>.) page 172. Tout étant prêt, le cérémoniaire prend le processionnal, puis ayant donné le signal au chœur, le clergé va et se place au bas de l'église, de la manière qu'il a été dit plus haut. En y arrivant, le cérémoniaire présente le processionnal au célébrant pour l'oraison *Non intres*, &c. et tout le reste, jusqu'au départ du clergé pour le cimetière, se fait comme il a été dit ci-dessus, (6<sup>o</sup>. 7<sup>o</sup>. et 8<sup>o</sup>.)

11<sup>o</sup>. Après l'encensement, le thuriféraire porte l'encensoir à la sacristie, et revient se mettre en rang avec les autres clercs. Quand le célébrant a achevé l'oraison *Deus, cui proprium est*, &c. le cérémoniaire lui ôte la chape, et la dépose en quelque lieu convenable, ou la remet à quelque clerc qui la porte à la sacristie. Les chantres, qui sont aussi revêtus de chapes, observent la même chose ; et on va au cimetière, et on en revient dans l'ordre marqué ci-dessus (7<sup>o</sup>. et 8<sup>o</sup>.) page 189.

---

## CHAPITRE VII.

### DE L'OFFICE DES SERVANS A QUELQUES FÊTES PARTICULIÈRES.

---

#### ARTICLE I.

*De l'office des servans et du clergé à la bénédiction et à la distribution des cierges, le jour de la fête ou de la solennité de la fête de la Purification.*



1<sup>o</sup>. **A**PRES l'aspersion de l'eau bénite (qui se fait avec des ornemens violets, en quelque Dimanche qu'arrive la fête ou la solennité de la fête de la Purification), le thuriféraire et le cérémoniaire reviennent à la sacristie avec le célébrant. Le premier acolyte va porter, sur la crédence, le bénitier avec l'aspersoir, et le second une aiguière avec une serviette.

2<sup>o</sup>. Tout étant prêt au chœur, les chœurs revêtus de chapes violettes, les acolytes portant leurs chandeliers avec les cierges allumés, le cérémoniaire tenant le

bonnet du célébrant, et le thuriféraire sans encensoir et ayant les mains jointes, se rangent auprès du célébrant. Le cérémoniaire présente au célébrant son bonnet, donne le signal, et on se rend au chœur dans l'ordre accoutumé. Après les révérences requises à l'autel et les saluts ordinaires au chœur, les chantres vont se placer au lutrin. Les acolytes portent leurs chandeliers sur la crédence, où ils se tiennent debout, les mains jointes, et tournés vers l'autel. Le cérémoniaire et le thuriféraire montent à l'autel avec le célébrant, soutenant le devant de sa chape. Quand le célébrant baise le milieu de l'autel, le cérémoniaire et le thuriféraire font la genuflexion ; puis, se tournant en face, ils descendent au bas des degrés, et vont, par le plancher, au côté de l'épître. Le thuriféraire se met à sa place ordinaire auprès de la crédence, le cérémoniaire ôte le linge qui couvre les cierges, et monte, au côté de l'épître, auprès du célébrant, où il soutient le devant de sa chape, pendant qu'il bénit les cierges, et a soin de tourner les feuilletts du missel, à son besoin.

**N. B.** Durant la bénédiction et la distribution des cierges, le clergé est debout et tourné vers l'autel.

3°. Pendant la troisième oraison, le thuriféraire va à la sacristie chercher l'encensoir et la navette ; et, quand le célébrant a fini la dernière oraison, il fait une genuflexion à sa place, se joint au cérémoniaire pour faire bénir l'encens, et se retire un peu à côté du cérémoniaire. Le premier acolyte, qui a dû faire la genuflexion à la droite du thuriféraire, avec le bénitier à la main, s'approche du cérémoniaire, et lui présente l'aspersoir. Le cérémoniaire le présente au célébrant avec les baisers ordinaires ; et, après que le célébrant a aspergé les cierges, le cérémoniaire le rend à l'acolyte, qui retourne à la crédence, et y remet le bénitier. Le thuriféraire présente alors l'encensoir au célébrant avec les baisers requis. Pendant que le célébrant asperge et encense les cierges, le cérémoniaire a soin de lever le côté droit de sa chape.

4°. Après la bénédiction des cierges, le thuriféraire fait une genuflexion sur le plancher, au côté de l'épître, va reporter à la sacristie l'encensoir et la navette, et revient, sans délai, à sa place.

5°. Aussitôt que le célébrant se tourne vers le chœur, pour distribuer les cierges, le thuriféraire se met à sa gauche, et les

lui présente pendant la distribution : ce qu'il fait, en les baisant auparavant, sans baiser la main du célébrant, et les tenant par le bas, afin que le célébrant les prenne par le milieu. Le premier acolyte aide aussi le thuriféraire pendant cette fonction.

6°. Le cérémoniaire, ayant invité les chantres et les autres du chœur à venir recevoir les cierges, se place à la droite du célébrant, et lève le devant de sa chape, pendant la distribution des cierges.

7°. S'il y a des prêtres au chœur, le cérémoniaire, après la bénédiction des cierges, va inviter le plus digne, par une inclination médiocre, à venir présenter le cierge au célébrant ; mais il ne le reconduit pas à sa place.

8°. Tous vont recevoir leurs cierges, deux à deux, les mains jointes ; les plus dignes marchant les premiers après les chantres, et selon leur rang. Les deux premiers qui arrivent au bas des degrés, font la gémflexion à l'autel, et une inclination profonde au célébrant ; puis ils montent sur le second degré, se mettent à genoux sur le bord du marchepied, et reçoivent leurs cierges, en les baisant par le

bas, et baisant ensuite la main du célébrant; le premier attendant, pour se lever, que le second ait reçu le sien. Pendant que les deux premiers reçoivent leurs cierges, les deux suivans font, comme eux, la genuflexion et le salut au célébrant. Les deux premiers, ayant reçu leurs cierges, se lèvent, se tournent en face, descendent sur le plancher, en s'écartant; et, pendant que les deux qui les suivent immédiatement, montent tout droit sur le second degré, ils font, de nouveau, la genuflexion à l'autel, et l'inclination profonde au célébrant, avec les deux suivans, qui la font au milieu d'eux. Ceux qui viennent à la suite, font comme les premiers; de sorte que, pendant que deux reçoivent leurs cierges, quatre font, au bas des degrés, les révérences à l'autel et au célébrant.

9°. Quand ils ont reçu leurs cierges, ils les tiennent de la main droite ou de la gauche, selon le côté où ils se trouvent, en revenant de l'autel, ou en se plaçant au chœur. Ils observent la même chose durant la procession.

10°. Les servans vont aussi recevoir les cierges selon leur rang; et alors, quelques uns du chœur les remplacent auprès

du célébrant. Ensuite, ils éteignent leurs cierges, les mettent sur la crédence ou en quelque lieu convenable, et reviennent auprès du célébrant.

11°. Aussitôt que le célébrant commence la distribution des cierges, deux chantres entonnent l'antienne *Lumen ad revelationem, &c.* et *Nunc dimittis, &c.* qu'on doit continuer de chanter sans interruption. C'est pourquoi, dans les églises où il y a peu de chantres, il est à propos que les chantres aient reçu les cierges l'un après l'autre.

12°. Vers la fin de la distribution des cierges, le thuriféraire se fait remplacer par quelqu'un du chœur, auprès du célébrant, et va chercher l'encensoir et la navette. Le porte-croix se rend aussi à la sacristie pour y prendre la croix.

13°. Après la distribution des cierges, l'antienne et le cantique étant achevés, les chantres entonnent le répons *Exurge, Domine, &c.* qui se chante comme l'Introït de la messe. Alors le célébrant, accompagné du cérémoniaire, va au coin de l'épître pour se laver les mains. Les deux acolytes lui présentent l'eau et l'essuie-main, comme à la messe solennelle ; et le

cérémoniaire soutient le côté droit de sa chape, pendant qu'il se lave et qu'il s'essuie ; et il se remet à sa place ordinaire, jusqu'à ce que le célébrant chante l'oraison *Exaudi, &c.* Après que le célébrant a chanté cette oraison, le thuriféraire et le cérémoniaire font bénir l'encens au milieu de l'autel, comme à l'ordinaire. Ensuite le thuriféraire ayant fait une génuflexion au bas des degrés, au côté de l'épître, se place devant le porte-croix, qui s'avance entre les deux acolytes qui tiennent leurs chandeliers à la main. Tous quatre marchent ensemble, dans le même ordre, et s'arrêtent devant l'autel au bas du chœur.

14<sup>o</sup>. Cependant, le cérémoniaire présente au célébrant son cierge allumé, en le baisant et lui baisant la main. Quand le chœur a répondu au célébrant *In nomine Christi, Amen*, le cérémoniaire donne le signal au clergé, présente le bonnet au célébrant, et prend lui-même son cierge, qu'il allume pour la procession. Le thuriféraire et tout le clergé (excepté le porte-croix et les acolytes), ayant fait la génuflexion à leurs places, les chantres, s'ils sont en chape, viennent se réunir au célébrant au bas de l'autel. Ensuite le

thuriféraire marche le premier par le côté de l'évangile, devant le porte-croix et les acolytes, qui le suivent. Le clergé suit, les moins dignes marchant les premiers, deux à deux, et portant leurs cierges allumés, de la manière qu'il a été dit (9<sup>o</sup>.) et un peu penchés en dehors. Au signal donné par le cérémoniaire, les chantres entonnent l'antienne *Adorna thalamum*, &c. et marchent immédiatement devant le célébrant qui seul est couvert.

15<sup>o</sup>. Au retour de la procession, les chantres entonnent le répons *Obtulerunt Domino*, &c. comme au processionnal. Le clergé, en entrant au chœur, fait la genuflexion deux à deux, et tous se séparent en se saluant, et retournent à leurs places, où ils demeurent debout et en face, et tiennent leurs cierges à la main, pendant qu'on continue de chanter le répons. Le porte-croix va tout droit à la sacristie ; le thuriféraire, les acolytes et le cérémoniaire se rangent au bas de l'autel, comme à l'ordinaire, y font la genuflexion avec le célébrant, saluent le chœur, et retournent à la sacristie avec lui.

16<sup>o</sup>. Si la bénédiction des cierges a lieu un des Dimanches avant la Septuagésime, au retour de la procession, les chantres

vont à la sacristie pour y laisser leurs chapes violettes, et y prendre celles de la couleur du jour ; ou bien, les acolytes les leur apportent au lutrin.

17°. Lorsque le répons est fini, on éteint les cierges, et deux clercs vont les reprendre et les porter à la sacristie.

18°. Cependant, si l'on doit chanter la messe de la Purification, comme il arrive, quand le 2 Février tombe un Dimanche avant la Septuagésime, chacun, après avoir éteint son cierge, le garde auprès de soi ; et tous, excepté ceux qui servent à l'autel, tiennent leurs cierges allumés durant l'évangile, et depuis la consécration jusqu'après la communion du clergé et du peuple. Ce jour-là, ceux du chœur qui communient, devant communier le cierge à la main, observent alors de le tenir de manière qu'ils n'empêchent pas l'action du prêtre.

19°. S'il y a diacre et sous-diacre à la messe, aussitôt que le célébrant a passé au coin de l'épître, pour y entendre l'évangile, un clerc du chœur lui présente son cierge allumé, avec les saluts et baisers requis,

## ARTICLE II.

*De l'office des servans et du clergé à la bénédiction et à la distribution des cendres et des rameaux.*

LA cérémonie de la bénédiction des cendres diffère peu de celle qui se fait le jour de la Purification.

Le clergé reçoit les cendres et les rameaux de la manière qu'il a été dit pour les cierges (8<sup>o</sup>.) page 195; et le cérémoniaire va aussi inviter le prêtre le plus considérable du chœur à venir imposer les cendres sur la tête du célébrant, ou à lui présenter le rameau qu'il doit porter.

Le Dimanche des rameaux, tout le clergé tient les rameaux au chœur et à la procession, de la manière qu'il a été dit (9<sup>o</sup>.) page 196; et la procession se fait aussi comme il est marqué (14<sup>o</sup>.) page 198; pour le jour de la Purification.

Lorsque le thuriféraire, le porte-croix et les acolytes sortent de l'église, ils se

retirent un peu du côté qui est à leur gauche en sortant ; et, quand tout le clergé est dehors, ils se placent devant la porte de l'église, le dos tourné vers le clergé. Cependant le porte-croix tient l'image du crucifix tourné vers le célébrant. Tout le clergé nu-tête, s'il n'est pas en camail, se range de part et d'autres, et de manière que les plus dignes soient auprès du célébrant, qui se tient au milieu, la tête couverte.

Ce qui est marqué au processional ayant été chanté, le porte-croix frappe le bas de la porte avec le bâton de la croix, et la processien retourne au chœur, dans le même ordre qu'elle est venue.

Quand le clergé est de retour au chœur, tous laissent leurs rameaux auprès d'eux ; et, lorsque le célébrant est près de lire ou de chanter la Passion, ils les reprennent et les tiennent à la main, jusqu'à la fin de la Passion.

Lorsque le célébrant commence à lire la Passion, le cérémoniaire lui présente son rameau, avec les baisers ordinaires ;

et ille reprend, de la même manière, lorsque le célébrant va faire l'inclination profonde, sur le marchepied, à ces paroles *Emisit spiritum*. Le cérémoniaire et le thuriféraire tiennent aussi leurs rameaux à la main, jusqu'à ce moment.

Les acolytes portent et tiennent leurs rameaux jusqu'à la fin de la Passion, au lieu de leurs chandeliers.

Aux paroles *Emisit spiritum*, le thuriféraire et le cérémoniaire fléchissent les deux genoux, et s'inclinent profondément sur le marchepied de l'autel, auprès du célébrant ; et les acolytes s'inclinent sur le dernier degré. Ceux du chœur se mettent aussi à genoux, et tous demeurent profondément inclinés vers l'autel pendant l'espace d'un *Pater* ou environ, et ils se relèvent, avec celui qui lit ou qui chante la Passion. Alors le thuriféraire va chercher l'encensoir et la navette, fait bénir l'encens, présente l'encensoir au célébrant, et l'encense à la fin, comme à l'ordinaire. Cependant les acolytes ne vont point chercher leurs chandeliers, mais retiennent leurs rameaux à la main.

## ARTICLE III.

*De l'office des servans et du clergé le Jeudi-Saint.*

1<sup>o</sup>. **L**E Jeudi-Saint, les cérémonies, durant la messe, se font comme à l'ordinaire. Pendant que le célébrant récite le *Gloria in excelsis*, le premier acolyte sonne la petite clochette, et on sonne toutes les cloches de l'église. Après que la communion a été donnée, les porte-flambeaux, qui doivent marcher auprès du Saint-Sacrement, pendant la procession, se lèvent, font la gémflexion ensemble et se rangent de part et d'autre près des degrés de l'autel, où ils se mettent à genoux sur le plancher. Tout le clergé se lève en même temps et se tient debout et découvert jusqu'à la fin de la messe. On distribue alors des cierges au chœur, et on les allume. Cependant deux thuriféraires, avec un navettier, viennent de la sacristie au chœur, suivis du porte-croix. Les acolytes laissent la crédence, pour se joindre au porte-croix quand il paraît, et tous trois vont se placer au bas du chœur, où ils demeurent debout, en attendant le si-

gnal du départ. Les thuriféraires et le navettier font la prostration au bas des degrés de l'autel, et se retirent au côté de l'épître où ils se mettent à genoux. Le cérémoniaire aide le célébrant à ôter sa chasuble, et lui présente une chape blanche au côté de l'épître. Lorsque le célébrant revient au bas de l'autel, pour y faire la prostration, le cérémoniaire donne un signal. Tout le chœur se met à genoux, et les deux thuriféraires, assistés du navettier, font mettre de l'encens dans leurs encensoirs. Ensuite le cérémoniaire étend l'écharpe sur les épaules du célébrant.

2°. Aussitôt que le célébrant a pris le Saint-Sacrement et s'est tourné vers le chœur, le cérémoniaire donne un second signal. Alors les thuriféraires commencent à encenser le Saint-Sacrement, et le clergé se lève. Tous vont faire la prostration sur le plancher, à quelque distance des degrés de l'autel, et le clergé se rend processionnellement au reposoir, en chantant l'hymne *Pange lingua*, et chacun tient son cierge, de la manière qu'il a été dit (9°. ) page 196.

3°. En arrivant au reposoir, tous se mettent à genoux, excepté le porte-croix

et les acolytes, qui se retirent un peu de côté, pour laisser passer librement le célébrant et les servans. Les thuriféraires et les porte-flambeaux s'approchent de l'autel, se rangent de part et d'autre au bas des degrés, et se mettent à genoux. Quand le prêtre a mis le Saint-Sacrement sur l'autel, le cérémoniaire lui ôte l'écharpe de dessus les épaules, et le premier thuriféraire s'approche pour lui faire mettre de l'encens dans son encensoir.

4<sup>o</sup>. Après que le célébrant a mis le Saint-Sacrement dans la custode du reposoir, on donne un signal ; tous se lèvent, font la génuflexion d'un seul genou, éteignent leurs cierges, excepté les acolytes, et retournent au chœur en silence, dans le même ordre qu'ils sont venus. Les thuriféraires et les porte-flambeaux qui marchent alors devant la croix, font la génuflexion en arrivant au chœur, et retournent à la sacristie. Tous les autres du chœur font aussi la génuflexion, se retirent à leurs places, et remettent leurs cierges aux clercs chargés de les reprendre. Cependant les cierges de l'autel restent allumés durant les Vêpres, que le clergé récite au chœur. Le cérémoniaire

et les chapiers vont, avec le célébrant, faire la révérence à l'autel, et l'accompagnent à son retour à la sacristie.

5°. Si le célébrant doit lui-même porter, au reposoir, le ciboire du grand autel, les acolytes, avec leurs chandeliers, dont les cierges sont allumés, et le thuriféraire et le cérémoniaire l'y accompagnent. Tout le clergé se met à genoux, quand le prêtre ouvre le tabernacle, pour y prendre le ciboire, et s'incline profondément, lorsqu'il descend de l'autel et passe par le chœur.

6°. Après les Vêpres, on éteint les cierges de l'autel, et les servans, la tête nue et les mains jointes, viennent de la sacristie dans l'ordre ordinaire, et s'avancent vers l'autel avec le célébrant, pour l'assister durant le dépouillement des autels. Tous font la gémuflexion en arrivant au bas des degrés, puis ils montent sur le marchepied. Le célébrant ayant commencé tout haut l'antienne *Diviserunt*, le chœur la continue, étant debout et tourné en face ; puis il récite, de la même manière, le psaume *Deus Deus meus, respice*, comme au premier Nocturne des Matines du Vendredi-Saint ; lequel le célébrant récite aussi, à voix médiocre, avec

les servans, pendant qu'il ôte tous les ornemens de l'autel.

7°. Si la cérémonie du lavement des pieds doit avoir lieu, on la fait après le dépouillement des autels.

8°. Quoique le Saint-Sacrement ne soit pas dans le tabernacle durant les trois derniers jours de la semaine sainte ; tous, excepté le célébrant, doivent faire la gémflexion devant l'autel où on fait l'office.

#### ARTICLE IV.

*De l'office des servans et du clergé le Vendredi-Saint.*



1°. **L**E Vendredi-Saint, à l'office du matin, les servans entrent au chœur, les mains jointes, et ne saluent point le clergé, qui se lève alors et qui ensuite se met à genoux, lorsque le célébrant se prosterne sur le carreau que le cérémoniaire a placé sur le second degré de l'autel. Les servans, après avoir fait la gémflexion à l'autel, vont à leurs places ordinaires, où ils se mettent à genoux pour faire une

courte prière ; puis le cérémoniaire se lève et prend le missel sur la crédence. Les deux acolytes se lèvent en même temps ; et, le premier, ayant pris, aussi sur la crédence, la nappe qui doit être mise sur l'autel, ils vont, tous trois, faire la génuflexion derrière le célébrant, et montent à l'autel.

2°. Les acolytes étendent la nappe sur l'autel, sans l'y attacher, et le cérémoniaire pose le missel avec son pupitre sur le coin de l'épître. Les acolytes retournent à leurs places, en descendant, avec le cérémoniaire, au bas de l'autel, et y faisant la génuflexion derrière le célébrant. En même temps, le cérémoniaire la fait à la droite du célébrant, qu'il avertit de se lever, et dont il retire le carreau, qu'il donne au thuriféraire.

3°. Le cérémoniaire donne au chœur le signal de se lever et de s'asseoir, et il accompagne le célébrant au côté de l'épître, où il reste durant tout le temps qu'il lit au missel. Le thuriféraire et les acolytes demeurent à leurs places ordinaires.

4°. A ces paroles *Flectamus genua*, tous fléchissent les deux genoux à leurs places,

et s'étant relevés, ils demeurent inclinés pendant les oraisons qui suivent ces paroles.

5°. Quand le célébrant commence la Passion, tous se lèvent et demeurent tournés vers lui. A ces paroles *Tradidit spiritum*, tous s'inclinent profondément de la manière qu'il a été dit, Art. II. page 203.

6°. Durant les oraisons que le célébrant chante après la Passion, tout le clergé reste debout et tourné vers l'autel, faisant à la suite la gémuflexion, de la manière qu'il vient d'être dit (4°).

7°. Vers la fin des oraisons, les acolytes vont étendre un grand tapis violet depuis le bord du marchepied de l'autel, jusque sur le plancher, et mettent, sur le second degré, un carreau violet, qu'ils recouvrent d'un voile de soie blanche et violette, faisant la gémuflexion avant et après ; puis ils retournent à la crédence.

8°. Lorsque le célébrant descend du coin de l'épître, le cérémoniaire reçoit son manipule et sa chasuble, qu'il pose sur son siège ; et quand le célébrant a pris la croix sur l'autel et est revenu au bas des degrés du côté de l'épître, le thuriféraire prend le missel, et le tient ouvert devant

le célébrant pendant qu'il chante *Ecce lignum crucis*. Le cérémoniaire se place à la droite du célébrant, et les acolytes aux côtés du thuriféraire. Tous aident le célébrant à chanter le reste de l'antienne, et font, ainsi que tout le chœur, la génuflexion à ces paroles *Venite, adoremus*, pendant laquelle le thuriféraire tient le missel fermé.

9°. L'antienne *Ecce lignum* ayant été chantée pour la troisième fois, le thuriféraire remet le missel sur son pupitre ; et il descend, avec les acolytes au bas de l'autel, derrière le célébrant. Ils font tous trois la génuflexion à la croix, et se retirent à leurs places.

10°. Le cérémoniaire descend aussi au bas de l'autel, et fait la génuflexion à la droite du célébrant, qu'il accompagne à son siège, auprès duquel il se déchausse. Le cérémoniaire demeure au même lieu, jusqu'à ce que le célébrant soit revenu de l'adoration de la croix. Lorsque le célébrant a remis ses souliers, le cérémoniaire l'aide à reprendre le manipule et la chasuble ; et, s'il doit aller faire adorer la croix au peuple, les servans l'y accompagnent, les mains jointes.

11°. Après que le célébrant est revenu à son siège, tous quittent leurs souliers, et vont à l'adoration de la croix, deux à deux, consécutivement, la tête nue et les mains jointes, les plus dignes marchant les premiers. Ils se mettent à genoux, et s'inclinent profondément à trois stations différentes en égale distance et de la manière que le célébrant l'a fait. Les deux premiers ayant baisé la croix, se lèvent, s'écartent, et, avant que de se retirer, ils font la gèneffexion aux côtés des deux qui, prenant leurs places, se mettent à genoux pour faire la troisième adoration.

12°. A chaque station, on peut dire :—  
*Adoramuste, Christe, et benedicimus tibi,  
quia per sanctam crucem tuam redemisti  
mundum.*

13°. Aussitôt que l'adoration de la croix est finie, le cérémoniaire accompagne le célébrant, lorsqu'il va prendre la croix pour la remettre sur l'autel, et tous les servans se mettent à genoux, lorsqu'il monte les degrés.

14°. Le cérémoniaire se lève et va à la crédence, où il prend une bourse noire, sur laquelle il y a un purificateur, s'approche du célébrant et la lui présente ;

puis il transporte le missel au côté de l'évangile. Ensuite il conduit le célébrant à son siège. Cependant les acolytes ôtent le grand tapis, le carreau et le petit voile, et les portent à la sacristie, où ils prennent leurs chandeliers dont ils allument les cierges.

15°. Les deux thuriféraires, le navettier, ceux qui doivent porter les flambeaux et le porte-croix, se rendent aussi à la sacristie. On allume les cierges de l'autel et les flambeaux et on distribue au clergé des cierges jaunes, qui ne doivent s'allumer qu'au reposoir.

16°. Tout étant prêt, le cérémoniaire donne un signal. Alors les deux thuriféraires entrent au chœur les premiers et se placent un peu au-dessous du sanctuaire. Le navettier qui suit les thuriféraires se met auprès d'eux. Les porte-flambeaux marchent ensuite et se rangent en droite ligne à côté des thuriféraires. Le porte-croix et les acolytes, qui viennent après les porte-flambeaux, se placent derrière eux. Etant ainsi rangés, ils font la génuflexion, excepté le porte-croix et les acolytes, et vont, dans le même ordre, au

reposer, suivis de tout le clergé, qui fait la gémuflexion à l'autel en partant du chœur.

17°. Les thuriféraires et les porte-flambeaux font la gémuflexion en arrivant au reposoir ; se rangent de part et d'autre, attendant debout l'arrivée du prêtre, et se mettent à genoux lorsqu'il entre au reposoir. Le porte-croix et les acolytes se placent auprès de la chapelle où ils restent debout. Tous ceux du chœur se mettent à genoux, et on allume les cierges. Les thuriféraires font mettre de l'encens dans leurs encensoirs, et le premier présente le sien au célébrant, pour encenser le St. Sacrement. Ensuite le cérémoniaire met l'écharpe sur les épaules du célébrant, et donne le signal du départ. Tous se lèvent, et on va processionnellement au chœur, dans le même ordre qu'on a gardé en venant au reposoir le Jeudi-Saint, et on chante *Vexilla regis prodeunt*.

18°. En arrivant au chœur, le porte-croix va à la sacristie, et les acolytes à la crédence. Les thuriféraires et les porte-flambeaux se rangent de part et d'autre au bas des degrés, et tout le clergé se met à genoux. Quand le célébrant a posé

le calice sur l'autel, le cérémoniaire lui ôte l'écharpe, et le premier thuriféraire fait mettre de l'encens dans son encensoir. Le second va reporter son encensoir à la sacristie. Le second acolyte reçoit le voile du calice, et le premier apporte les burettes comme à l'ordinaire; faisant, l'un et l'autre, une génuflexion en arrivant à l'autel. Le thuriféraire et le cérémoniaire font mettre de l'encens dans l'encensoir pour la seconde fois, et accompagnent le prêtre à l'encensement de l'autel. Le thuriféraire ne l'encense pas; mais, après avoir reçu l'encensoir des mains du célébrant, il le reporte à la sacristie, revient aussitôt, et ne retourne plus l'y chercher.

19°. Le cérémoniaire et le thuriféraire se mettent à genoux sur le marchepied, quand le prêtre élève l'hostie. Le premier acolyte porte les burettes au coin de l'autel pour l'ablution, et le second prend le voile noir du calice, et le pose sur l'autel, comme à l'ordinaire.

20°. Quand le prêtre a communié, les porte-flambeaux retournent à la sacristie. Les servans y vont aussi avec le célébrant, dans le même ordre qu'ils en sont venus, et sans saluer le chœur. Tout le clergé

se lève, et on éteint les cierges. Cependant, si on doit réciter les Vêpres au chœur, on en laisse deux allumés à l'autel.

---

## ARTICLE V.

*De l'office des servans et du clergé le Samedi-Saint.*



1<sup>o</sup>. **L**E moment de commencer l'office étant arrivé, les acolytes vont porter, sur la crédence, leurs chandeliers, dont il n'allument pas les cierges. Le cérémoniaire aide le célébrant à se revêtir d'une étolle et d'une chape violette, à la sacristie, et lui présente son bonnet carré. Tout étant prêt, il donne un signal ; les servans font l'inclination ordinaire à la croix de la sacristie, et le salut au célébrant ; puis le clergé se rend processionnellement au lieu où doit se faire la bénédiction du feu nouveau, dans l'ordre suivant. 1<sup>o</sup>. Le premier acolyte marche seul le premier, portant le bénitier avec l'aspersoir. 2<sup>o</sup>. Il est suivi du thuriféraire qui porte, d'une main l'encensoir vide, et la navette de l'autre, ayant les bras abaissés. 3<sup>o</sup>. Le

second acolyte marche à la gauche du thuriféraire, ayant les mains jointes. 4°. Le porte-croix vient ensuite, suivi du clergé qui marche deux à deux, les moins dignes les premiers. 5°. Enfin le cérémoniaire qui marche à la gauche du célébrant.

2°. Le porte-croix étant arrivé au lieu où doit se faire la bénédiction du feu nouveau, s'arrête et tourne l'image du crucifix vers le célébrant. Les autres servans se rangent, en droite ligne, proche de la table sur laquelle est l'assiette aux cinq grains d'encens, &c. Ceux du chœur se placent en cercle, les moins dignes auprès de la croix, laquelle tous saluent en arrivant.

3°. Le cérémoniaire, en arrivant auprès de la table, reçoit le bonnet carré du célébrant, et le remet à un clerc, qui doit le poser sur son siège, en revenant au chœur. Puis il assiste le célébrant, auprès du missel, et lorsqu'il asperge ou encense le feu et les grains d'encens.

4°. Quand le célébrant a béni le feu, le thuriféraire prend les pincettes, et met du feu béni dans l'encensoir ; et, l'oraison de la bénédiction des grains d'encens étant achevée, il fait bénir l'encens, comme à l'ordinaire.

5°. Le premier acolyte quitte le bénitier et allume une bougie au feu nouveau. Le cérémoniaire aide le célébrant à ôter l'étolle et la chape violette, et à prendre les ornemens blancs de diacre. Ensuite le cérémoniaire se joint au thuriféraire pour faire, de nouveau, bénir l'encens, remet au célébrant le roseau qui porte le cierge triangulaire, et donne le signal du départ.

6°. Tout le clergé va posément au chœur dans l'ordre qui suit. 1°. Le thuriféraire portant solennellement l'encensoir au bout du bras, comme il est dit (6°.) page 55, et le second acolyte portant l'assiette des grains d'encens, à sa droite, marchent les premiers. 2°. Ils sont suivis du porte-croix qui marche seul. 3°. Après le porte-croix vient le clergé deux à deux, et le cérémoniaire qui se tient au milieu du clergé pour en régler la marche. 4°. Enfin le premier acolyte qui tient la bougie allumée, marche à la gauche du célébrant, ayant soin d'allumer, au besoin, une des branches du cierge triangulaire.

7°. Lorsque le célébrant, après avoir allumé une des branches du cierge, chante *Lumen Christi*, la procession s'arrête, et

tous, excepté le porte-croix font, en même temps, la gémuflexion et répondent *Deo gratias*.

8°. Le clergé, en arrivant au chœur, ne fait point d'autre gémuflexion que celle qu'il fait alors, pour la troisième fois, aux paroles *Lumen Christi*.

9°. Quand le premier acolyte a allumé la troisième branche du cierge triangulaire, il éteint la bougie qu'il remet à quelque clerc, et, après *Deo gratias*, il reçoit le roseau des mains du célébrant.

10°. Les servans arrivés au bas de l'autel se rangent sur une même ligne en cet ordre : le cérémoniaire à la droite du célébrant, et ensuite l'acolyte qui porte le roseau ; et à la gauche du célébrant, l'acolyte qui porte les cinq grains d'encens ; ensuite le porte-croix, et enfin le thuriféraire. Tous, excepté le porte-croix et celui qui tient le roseau, font la gémuflexion, puis ils accompagnent le célébrant ou le diacre lorsqu'il va au côté de l'évangile, pour chanter le cantique *Exultet*, et se placent devant le pupitre sur une même ligne, dans l'ordre suivant : A sa droite, 1°. le cérémoniaire, 2°. le porte-croix, 3°. le thuriféraire : et à sa gau-

che, 1<sup>o</sup>. l'acolyte qui tient le roseau, 2<sup>o</sup>. celui qui porte les cinq grains d'encens.

11<sup>o</sup>. Tous étant ainsi rangés, le cérémoniaire reçoit du thuriféraire l'encensoir, et le présente au célébrant. Tout le clergé reste debout et tourné vers celui qui chante le cantique *Exultet*. Si c'est un diacre qui le chante, le porte-croix tourne l'image du crucifix vers le célébrant.

12<sup>o</sup>. Lorsque le Prêtre s'approche du cierge pascal, pour y mettre les cinq grains d'encens, l'acolyte qui les porte s'avance auprès de lui. Quand le célébrant les a fixés, l'acolyte porte le bassin sur la crédence, prend une bougie et vient se remettre à la place où il était. A ces paroles, *Apis mater aducit*, il prend de la lumière au cierge triangulaire, va allumer la lampe qui est devant le grand autel, et se retire à la crédence. Le premier acolyte présente le roseau au célébrant, lorsqu'il s'approche du cierge pascal pour l'allumer.

13<sup>o</sup>. Le cérémoniaire aide le célébrant, lorsqu'il va mettre les grains d'encens au cierge pascal, ou lorsqu'il l'allume, soit en

l'ôtant du chandelier, soit en lui présentant un escabeau, si cela est nécessaire.

14°. Lorsque le cantique *Exultet* est achevé, le cérémoniaire marche le premier, le thuriféraire ensuite, puis le portecroix, qui reste derrière eux. Les deux premiers seulement font la genuflexion au bas de l'autel, puis le thuriféraire va porter l'encensoir à la sacristie, accompagnant le clerc qui porte la croix, et qui doit l'y laisser, puis il vient se remettre à sa place ordinaire. L'acolyte qui tient le roseau, le met dans le pied qui est proche du cierge pascal, puis il ôte le livre de dessus le pupitre, qu'il découvre, le porte au lieu où on doit chanter les prophéties, et se retire à la crédence. Le cérémoniaire aide le célébrant à ôter la chape et à prendre le manipule et la chasuble violette.

15°. Si quelqu'un du chœur doit chanter la première prophétie, le thuriféraire remplace le cérémoniaire auprès du célébrant, tandis qu'il conduit au pupitre celui qui doit chanter la prophétie. S'il n'y a personne au chœur qui doive chanter les prophéties, le cérémoniaire demeure auprès du célébrant pendant qu'il les lit

ou les chante, et les servans s'asseyent durant les traits que le chœur chante, si le célébrant s'assied.

16°. La dernière prophétie étant achevée, les acolytes allument les cierges de leurs chandeliers, et se joignent au porte-croix. Le cérémoniaire aide le célébrant à ôter le manipule et la chasuble et à se revêtir d'une chape violette, et il lui présente son bonnet carré. Le thuriféraire prend le cierge allumé, et se place devant la croix. Le cérémoniaire donne le signal ; tous, excepté le porte-croix, les acolytes et le thuriféraire, font la génuflexion, et on va processionnellement aux fonts baptismaux.

17°. Le porte-croix et les acolytes, arrivés aux fonts baptismaux, se placent de manière que les fonts soient entre eux et le célébrant ; et, quand le célébrant y est arrivé, le thuriféraire, qui porte le cierge pascal, se met à sa droite.

18°. Durant la cérémonie de la bénédiction des fonts, le cérémoniaire aide le célébrant dans ses fonctions. Il lui présente une serviette, quand il touche à l'eau, et essuie le cierge pascal, quand il l'en retire.

19°. Si le célébrant doit administrer le sacrement de Baptême, après la bénédiction des fonts, les servans l'assistent durant cette cérémonie.

20°. Après la bénédiction des fonts, le clergé retourne au chœur, en chantant les litanies, comme au processionnal, et le thuriféraire porte le cierge pascal devant la croix, comme en allant aux fonts, et le remet sur son chandelier. Le porte-croix va à la sacristie, et les acolytes se retirent à la crédence, y posent leurs chandeliers, et en éteignent les cierges. Le premier acolyte met, sur le second degré, le carreau sur lequel le célébrant doit se prosterner. S'il y a diacre et sous-diacre, le thuriféraire et le second acolyte mettent, sur le même degré, les deux autres carreaux qui leur sont destinés. Ensuite les acolytes et le thuriféraire se mettent à genoux à leurs places, auprès de la crédence. Le cérémoniaire aide le célébrant à ôter sa chape, qu'il remet à un clerc, puis il se met à genoux auprès du thuriféraire.

21°. Lorsqu'on chante au chœur *Pec-  
catores*, le cérémoniaire donne un signal, pour avertir le célébrant de se lever. Les acolytes, sans chandeliers, le thuriféraire

et le cérémoniaire, qui prend le bonnet du célébrant, se joignent à lui, font la gèneuflexion à l'autel, et retournent à la sacristie, sans saluer le chœur. On allume les cierges de l'autel, et les acolytes allument ceux de leurs chandeliers, qu'ils retournent chercher à la crédence. Les chapiers entrent au chœur quand on chante *Agnus Dei* ; et, après avoir salué l'autel, par une inclination profonde, ils vont à leurs sièges, sans saluer le chœur.

22°. Aussitôt que les Litanies sont finies, les chapiers entonnent posément le *Kyrie, eleison*, comme aux fêtes solennelles. Le thuriféraire fait bénir l'encens par le célébrant, à la sacristie ; le cérémoniaire donne le signal, et les servans accompagnent le célébrant au chœur, avec les cérémonies ordinaires.

23°. Pendant que le prêtre récite le *Gloria in excelsis*, le premier acolyte sonne la petite clochette, et on sonne les cloches de l'église, tout le temps que le chœur le chante.

24°. Vers la fin de l'épître, le cérémoniaire va inviter les chapiers à venir annoncer *Alleluia* au célébrant, et les reconduit à leurs sièges. Le chœur debout et

tourné vers l'autel répète *Alleluia* autant de fois et sur le même ton que le prêtre le chante ; et il ne s'assied qu'après le verset *Confitemini*, que le clergé chante, étant alors tourné en chœur.

25°. Les acolytes ne portent point leurs chandeliers à l'évangile, mais y assistent les mains jointes. Le thuriféraire encense le célébrant après l'évangile, et ne reporte pas l'encensoir à la sacristie, parce qu'il n'y a pas de *Credo* à cette messe. On ne chante ni Offertoire, ni *Agnus Dei*, et on n'y donne point le baiser de paix.

26°. Un peu avant que le célébrant prenne le précieux sang, le cérémoniaire conduit les chapiers au plus digne du chœur, pour lui annoncer l'antienne *Alleluia*. Après la communion du prêtre, le thuriféraire va chercher l'encensoir et la navette à la sacristie. A *Sicut erat* du psaume *Laudate Dominum*, le cérémoniaire invite les chapiers à venir auprès du célébrant, au côté de l'épître, pour lui annoncer l'antienne *Vespere*. Quand les chapiers sont de retour à leurs sièges, le cérémoniaire et le thuriféraire font bénir l'encens ; et l'encensement de l'autel, du

célébrant et du chœur se fait, pendant le *Magnificat*, comme il a été fait à la messe.

---

## ARTICLE VI.

*De l'office des servans et du clergé aux Litanies, à la procession et à la messe de la St. Marc et des Rogations.*

---

1<sup>o</sup>. **L**ORSQUE le clergé est entré au chœur, tous se lèvent, après une courte prière, et demeurent debout, découverts et tournés en chœur, pendant qu'on chante l'antienne *Exurge, Domine*. Le porte-croix et les acolytes, tenant leurs chandeliers avec les cierges allumés, et sans être précédés du thuriféraire, vont se placer au bas du chœur, et se tournent le visage vers l'autel.

2<sup>o</sup>. L'antienne *Exurge* ayant été répétée, le cérémoniaire donne un signal ; tous, excepté le porte-croix et les acolytes, se mettent à genoux, et les chantres commencent les Litanies. Après qu'on a chanté *Sancta Maria*, le cérémoniaire donne un second signal ; tous se lèvent, font la gémuflexion à leurs places, et on

va processionnellement à l'église ou au lieu marqué pour la station, dans l'ordre prescrit ci-dessus, (1<sup>o</sup>) page 186. Ceux qui chantent les Litanies sont seulement en surplis, et marchent entre les deux rangs du clergé, à quelque distance de l'officiant, à la gauche duquel se tient le cérémoniaire.

3<sup>o</sup>. Lorsque la procession doit s'arrêter à quelque église, en y entrant, on chante un répons ou une antienne du patron de cette église ; et, si l'on y doit chanter la messe, aussitôt que le clergé a fait la genuflexion à l'autel et que l'antienne du patron est achevée, les chantres commencent l'Introït, et tous s'asseyent.

4<sup>o</sup>. A la fin du dernier évangile, tous restent à genoux, et on continue les Litanies. Quand le porte-croix et les acolytes sortent de la sacristie, le cérémoniaire donne un signal ; tous se lèvent, font la genuflexion à leurs places, et on retourne à l'église d'où la procession est partie, dans le même ordre qu'on a gardé en allant à celle de la station.

5<sup>o</sup>. En arrivant au chœur tous font la genuflexion à l'autel, se retirent à leurs places, et s'y mettent à genoux, pour

achever les Litanies et les prières. Le cérémoniaire accompagne l'officiant au bas de l'autel, et se met à genoux sur le plancher, à sa gauche, jusqu'à la fin des oraisons, durant lesquelles l'officiant seulement est debout.

6°. Quoique la Grand'messe du jour de St. Marc et celles des Rogations se chantent sans *Gloria in excelsis* et sans *Credo*, les servans y observent, pour le reste, les cérémonies ordinaires des autres Grand'messes, et le clergé s'y tient comme aux messes solennelles du Dimanche.

7°. Les chantres doivent chanter posément le *Kyrie*, ainsi que l'*Alleluia* et le verset qui suivent l'épître, et le thuriféraire ne reporte point l'encensoir à la sacristie après le premier encensement de l'autel.

---

ARTICLE VII.

*De l'office des servans et du clergé la veille de la Pentecôte.*



N. B. 1°. S'il y a des fonts baptismaux, le cierge pascal doit être placé sur son chandelier, auprès de l'autel.

2<sup>o</sup>. On n'allume les cierges de l'autel que pour la messe.

1<sup>o</sup>. **U**N peu avant que l'office commence, les acolytes portent, sur la crédence, leurs chandeliers, dont ils allument les cierges après les prophéties, s'il y a des fonts baptismaux, ou seulement pour la messe, s'il n'y en a point.

2<sup>o</sup>. Tout le reste étant prêt, le cérémoniaire donne le signal. Alors les servans entrent au chœur avec le célébrant, ayant tous les mains jointes, et font la genuflexion au bas de l'autel, sans saluer le chœur. Le cérémoniaire et le thuriféraire accompagnent le célébrant quand il monte à l'autel, puis se retirent au côté de l'épître, avec les acolytes, à leurs places ordinaires. Ensuite tous observent, durant les prophéties et pour la procession aux fonts baptismaux, &c. ce qui a été dit à l'Art. v. de l'office du Samedi-Saint, depuis 15<sup>o</sup>. jusqu'à 22<sup>o</sup>. inclusivement, page 221 et suivantes.

3<sup>o</sup>. On sonne les cloches au *Gloria in excelsis*, et les acolytes assistent à l'évangile, les mains jointes. On ne chante pas le *Credo*, mais on chante l'Offertoire, l'*Agnus Dei*, et on donne le baiser de paix.

---

---

## CHAPITRE VIII.

### DES CÉRÉMONIES DU CHŒUR.

---

#### ARTICLE I.

*Des cérémonies du chœur en général, durant les offices divins.*

---

**A**PRES la dévotion intérieure qu'on doit tâcher d'entretenir dans l'église, par l'attention à la présence de Dieu, il n'y a rien de plus important, pour la perfection du chœur, que l'uniformité dans les cérémonies. C'est pourquoi, tous doivent être fort exacts à faire, de la même façon et en même temps, les actions communes à tout le chœur, comme se découvrir, se lever, s'asseoir, se couvrir, s'incliner, &c.

---

#### §. 1. *De l'entrée au chœur.*

1<sup>o</sup>. **L'**ENTREE du clergé au chœur se fait un peu avant que l'office commence. C'est pourquoi tous les clerks doivent être

revêtus de leurs habits de chœur, et réunis à la sacristie au moment de s'y rendre, afin d'y arriver ensemble.

2°. Lorsque tous les clercs sont prêts à se rendre au chœur, celui qui en est le directeur, ou le plus digne du clergé, donne un signal. Ils se découvrent alors, se tournent vers la croix, et se mettent à genoux, pour réciter le *Veni, Sancte*. Ensuite ils se lèvent à un second signal, et, demeurant toujours découverts, ils font d'abord un salut profond à la croix, puis se placent deux à deux selon leurs rangs, de manière que les moins dignes soient les plus proches de la porte.

3°. Lorsque le signal du départ est donné, tous se rendent au chœur, en récitant, alternativement, avec le plus digne du chœur, le psaume *Miserere* ; marchant deux à deux, avec beaucoup de gravité et de modestie, ceux de devant précédant les suivans de deux ou trois pas de distance, et chacun tenant son bonnet carré à la hauteur de la poitrine, et de la manière qu'il sera dit plus bas, § 3. (15°. et 16°. page 234.

4°. En arrivant au bas des degrés de l'autel, ils font la génuflexion sur le plan-

cher, deux à deux, et d'un seul genou. Mais si le St. Sacrement est exposé sur l'autel, ils font la gémuflexion des deux genoux, avec une inclination profonde ; observant, dans l'un et dans l'autre cas, ce qui a été dit à cet égard (XIII), page 7. Après la gémuflexion, ils se lèvent, se tournent en face, et se saluent par une inclination de tête, en se séparant pour aller se placer aux deux côtés du chœur.

5°. Quand tous sont arrivés à leurs places, le plus digne du clergé donne le signal, et tous se mettent à genoux, et font une courte prière, après laquelle ils se lèvent, s'asseyent et se couvrent.

---

§. 2. *De quelques cérémonies générales.*



6°. **O**N doit toujours s'asseoir avant que de se couvrir, et se découvrir avant que de se lever.

7°. On doit toujours être découvert quand on est debout ou à genoux, et être couvert lorsqu'on est assis, excepté quand le St. Sacrement est exposé. On se découvre aussi, quand il faut s'incliner à quel-

ques paroles ou versets, auxquels on se découvre en même temps.

8°. Lorsqu'on est debout ou à genoux, il ne faut point s'appuyer sur son siège ; et quand on est assis, on doit tenir les pieds également posés à terre, sans les croiser, ni les trop écarter.

9°. Pour les mains, si elles ne sont point occupées à tenir un livre, on les étend sur les genoux, ou on croise les bras.

10°. Ceux qui occupent des stalles, dont le fond est mobile, doivent, afin d'éviter le bruit, le retenir de la main, lorsqu'ils le lèvent, et le soutenir de même, lorsqu'ils l'abaissent.

11°. Si l'Evêque est au chœur, tous se lèvent, chaque fois qu'il se lève.

12°. Toutes les fois que le chœur est salué par quelqu'un, tous lui rendent le salut, en s'inclinant convenablement ; et, si alors on est assis, chacun ôte son bonnet carré, et le remet aussitôt.

§. 3. *De l'usage du bonnet carré.*

13°. **Q**UAND on est couvert, le bonnet carré doit être posé droit sur la tête, et de manière que l'un de ses angles soit au milieu du front.

14°. Lorsqu'on se couvre, ou lorsqu'on se découvre, on prend le bonnet carré, de la main droite, par l'angle du haut de sa forme qui répond à l'épaule droite, sans porter l'autre main au milieu du front. Lorsqu'on se découvre pour saluer, on étend la main gauche sur la poitrine, si alors on ne tient pas quelque chose de cette main.

15°. Quand on se découvre, pour s'incliner à quelques paroles ou versets, on appuie son bonnet carré sur le genou droit, et la main gauche sur l'autre, à moins qu'on n'eût besoin de tenir celle-ci plus haut, pour lire dans son livre ; et on tient le bonnet carré de manière que le dedans soit tourné vers la ceinture.

16°. Lorsqu'on est découvert, étant debout ou à genoux, il faut tenir le bonnet carré à la hauteur de la poitrine, ayant

les deux mains comme jointes par dedans, et les deux pouces par dessus l'un des angles, observant de ne le point mettre sur les bancs, ni de le porter à la bouche. Si alors on a un livre à la main, on l'appuie sur son bonnet carré.

---

ARTICLE II.

*Des cérémonies du chœur à la messe solennelle.*



1°. **L**E clergé se lève, lorsque le célébrant entre au chœur, soit pour l'aspersion de l'eau bénite, soit pour la messe.

2°. A l'aspersion de l'eau bénite, le clergé se tourne vers l'autel pendant que le célébrant entonne l'antienne *Asperges me* ou *Vidi aquam*. Après quoi, il se tourne en chœur, et demeure ainsi jusqu'aux versets qui suivent l'antienne. Quand le célébrant fait l'aspersion du clergé, tous s'inclinent médiocrement vers lui, faisant sur eux le signe de la croix en même temps qu'ils reçoivent l'eau bénite; et ils demeurent tournés vers l'autel pendant les versets et l'oraison

qui suivent l'antienne de l'aspersion. Après l'oraison de l'aspersion, ils se tournent en chœur, rendent le salut au célébrant, et s'asseyent, lorsqu'il est sorti du chœur pour retourner à la sacristie.

3°. Depuis le commencement de la messe jusqu'à ce que le prêtre monte à l'autel, tous sont à genoux, chacun près de son siège, excepté ceux qui chantent actuellement au lutrin ou qui sont revêtus de chapes.

4°. Ceux qui ne chantent pas au lutrin font le signe de la croix au commencement de la messe, lorsque le prêtre le fait; et encore lorsqu'il dit *Adjutorium nostrum*, &c. et *Indulgentiam*, &c. frappant leur poitrine à *Meâ culpâ*, &c.

5°. Dès que le prêtre monte à l'autel, tous se lèvent et demeurent debout, étant tournés en face, jusqu'à ce que le célébrant ait récité le *Kyrie, eleison*. Alors, tous s'asseyent et se couvrent.

6°. Quand le célébrant entonne le *Gloria in excelsis*, le chœur se découvre, se lève et se tourne vers l'autel. Après le mot *Deo*, il se tourne en face, et demeure debout jusqu'à ce que le célébrant ait récité le *Gloria in excelsis* en entier, qu'il

ait bénit le pain, et qu'il se soit assis. Le chœur s'assied alors et se couvre. Tous se découvrent et s'inclinent médiocrement quand on chante *Adoramus te,—Gratias agimus tibi,—Jesu Christe,—Suscipe deprecationem nostram,—Jesu Christe, &c.* Ils se lèvent et font le signe de la croix à la fin, lorsqu'on chante *In gloriâ Dei Patris, &c.* et restent debout et tournés en face jusqu'à *Dominus vobiscum* exclusivement. Alors ils se tournent vers l'autel, et demeurent ainsi jusqu'au commencement de l'Epître.

7°. Depuis le commencement de l'Epître jusqu'au commencement de l'Evangile, le chœur demeure assis et couvert. On excepte les chapiers et les chantres, lorsqu'ils chantent au lutrin, dans les cas spécifiés (3°. ) page 160, lesquels sont alors debout et découverts.

8°. Tous sont à deux genoux, lorsqu'on chante dans l'Epître *In nomine Jesu omne genu flectatur, cœlestium, terrestrium et infernorum* ; comme aux messes du Dimanche des Rameaux, de l'Invention et de l'Exaltation de la Ste. Croix, &c. comme aussi, quand le chœur chante le verset *Adjuva nos, &c.* le Mercredi des cendres et dans les messes fériales du Carême ;

au *Veni, Sancte Spiritus*, dans les messes de l'octave de la Pentecôte et aux messes votives du Saint-Esprit.

9°. Durant l'Évangile tous se tiennent debout, découverts et tournés vers le diacre ou le célébrant, s'il n'y a pas de diacre ; faisant, comme celui qui chante l'Évangile, le signe de la croix avec le pouce de la main droite, sur le front, sur la bouche et sur la poitrine ; s'inclinant vers l'autel, au nom de Jésus, et vers lui, à tous les autres noms auxquels on doit s'incliner ; et fléchissant un seul genou vers l'autel, quand il chante ces mots, *Et verbum caro factum est,—Et procidentes adoraverunt eum,—Et procidens adoravit.*

10°. Après l'Évangile, s'il doit y avoir prône ou sermon, le clergé s'assied, quand le célébrant s'est assis. Si c'est le célébrant qui doit faire le prône ou prêcher, le clergé ne s'assied que quand le célébrant est sorti du chœur pour aller à la chaire, ou seulement quand il commence à parler, s'il ne doit point sortir du chœur.

11°. Durant les prières du prône, le clergé est debout, découvert et tourné vers l'autel, et il est assis durant les annonces. Pendant le sermon, le clergé

reste découvert jusqu'à l'exorde ; ensuite il demeure couvert. Cependant il se découvre encore chaque fois que le prédicateur prononce les noms de Jésus, de Marie ou du Saint dont on fait la fête ou dont il fait l'éloge. Enfin il reste découvert durant la peroraison, à la fin de laquelle, il se lève et fait le signe de la croix, avant de se tourner vers l'autel. Après le prône ou le sermon, le clergé reste tourné vers l'autel, jusqu'à ce que le célébrant ait entonné le *Credo*. Si c'est le célébrant qui a fait le prône ou qui a prêché, le clergé reste debout et en chœur, jusqu'à ce qu'il soit de retour à son siège, pour y reprendre la chasuble.

12°. S'il n'y a ni prône ni sermon, l'Evangile étant fini, le clergé reste tourné vers l'autel, jusqu'à l'intonation du *Credo*, s'il a lieu, ou, s'il n'a pas lieu, jusqu'à *Oremus*, que le célébrant chante avant l'offertoire.

13°. Si le *Credo* a lieu, après ces mots *In unum Deum*, tous se tournent en face, font une inclination médiocre quand on chante *Jesum Christum*, et s'asseyent lorsque le célébrant a fini de réciter le *Credo*, et qu'il s'est assis. Lorsqu'on chante *Et incarnatus est*, ils se découvrent, se

mettent à genoux, et s'inclinent aux paroles *Et homo factus est*. Puis, s'étant assis et couverts, ils se découvrent, et s'inclinent de nouveau à ces mots *Simul adoratur*. Enfin, lorsqu'on chante *Et vitam venturi sæculi, &c.* tous se lèvent, font le signe de la croix, et demeurent tournés en face jusqu'à *Dominus vobiscum*, exclusivement. Après le mot *Oremus*, que le Prêtre chante avant l'offertoire, ils s'asseient et se couvrent.

N. B. Si le Sacrement est exposé, tous s'asseient, comme à l'ordinaire, quand le célébrant a récité le *Gloria in excelsis* ou le *Credo*, quoiqu'il reste debout sur le marchepied de l'autel pendant qu'on continue de les chanter au chœur.

14<sup>o</sup>. Quand le diacre ou le thuriféraire vient encenser le chœur, le clergé se lève, lui rend le salut, et demeure tourné en face pendant tout l'encensement, quand même la préface serait commencée. Après l'encensement, si la préface n'est pas commencée, le chœur s'assied : si, au contraire, elle est commencée, il se tourne vers l'autel. Durant la préface, on incline la tête à ces paroles *Deo nostro*.

15°. La préface étant finie, le chœur se tourne en face, pendant qu'on chante le *Sanctus*, jusqu'à *Benedictus* exclusivement, qu'on ne chante qu'après l'élévation. S'il reste un intervalle entre la fin du *Sanctus* et la consécration, le chœur doit alors se tourner vers l'autel.

16°. A la consécration, tous se mettent à genoux, et adorent Notre-Seigneur pendant l'une et l'autre élévation ; lesquelles étant finies, le chœur se lève et demeure tourné en face pendant qu'on chante *Benedictus*, au commencement duquel chacun fait le signe de la croix. Ce verset étant achevé, tous se tournent vers l'autel jusqu'à *Agnus Dei* exclusivement, demeurant debout, faisant le signe de la croix à ces paroles *Omni benedictione cælesti*, avant le *Memento* pour les morts, se frappant la poitrine à *Nobis quoque peccatoribus*, et inclinant la tête à *Oremus* que le célébrant chante avant le *Pater*.

17°. Pendant qu'on chante l'*Agnus Dei*, le chœur est tourné en face, et incliné médiocrement ; et, à ces paroles *Miserere nobis* et *Dona nobis pacem*, chacun se frappe la poitrine. Depuis la fin du dernier *Agnus Dei*, jusqu'à la communion du

Prêtre, le chœur est debout et tourné vers l'autel. A *Domine, non sum dignus*, tous se frappent trois fois la poitrine, en s'inclinant médiocrement, à moins qu'on n'eût pas encore achevé de chanter l'*Agnus Dei* ; et ils s'inclinent de même, quand le Prêtre communique, s'ils sont alors tournés vers l'autel.

18°. Lorsque le clergé est debout, il reste tourné en face, si alors on chante à l'orgue quelque cantique ou psaume, auquel le chœur doit répondre. Mais si le chœur ne doit pas répondre à ce qui se chante à l'orgue, tous sont tournés vers l'autel.

19°. A la messe qui se chante avec diacre et sous-diacre, la paix est donnée par le sous-diacre, d'abord aux chapiers et ensuite au premier de chaque côté du chœur, lequel, après l'avoir reçue, la donne à son plus proche voisin, et celui-ci au suivant, &c. Celui qui donne la paix ne doit faire aucune révérence à celui qui la reçoit, mais seulement après l'avoir donnée. Celui qui la reçoit lui fait un salut avant et après. De plus, celui qui donne la paix dit ces paroles *Pax tecum*, et celui qui la reçoit répond *Et cum spiritu tuo*. Ils s'embrassent mutuellement, le

premier, mettant les bras par-dessus, et le second par-dessous, et approchant ensemble tant soit peu leur joue gauche.

20°. S'il y a un Grand-Vicaire au chœur, il est encensé de trois coups, et reçoit la paix avant les chapiers. Lorsque l'Evêque est au chœur, il est encensé comme il a été dit (11°.) page 109, et le sous-diacre lui donne la paix avec l'instrument à ce destiné, que le cérémoniaire lui remet, après l'avoir essuyé avec le petit voile qui y est attaché ; et, dans ce cas, le sous-diacre observe ce qui a été dit (11°.) page 114.

21°. Après la communion du prêtre, si on ne doit point donner à communier au peuple, le chœur s'assied et se couvre pendant qu'on chante l'antienne appelée *Post-communion*. Si on donne à communier, le clergé ne s'assied pas, mais il se met à genoux, lorsque le célébrant se tourne avec le St. Sacrement, disant *Eccè Agnus Dei*, &c. et tous s'inclinent profondément lorsque le célébrant va donner la communion au peuple ou qu'il revient. Le clergé ne se relève que quand le célébrant a remis le ciboire dans le tabernacle. Il s'assied alors, se couvre, et de-

meure ainsi jusqu'à ce que la Post-communion ait été chantée.

22°. Si le clergé doit communier, voyez ce qui est dit (36°.) page 77.

23°. A *Dominus vobiscum*, le chœur se lève et se tourne vers l'autel jusqu'à la fin de la messe. Quand le célébrant donne la bénédiction, tous s'inclinent médiocrement, et font le signe de la croix. Ils font ensuite au commencement du dernier Evangile, les mêmes signes de croix qu'ils ont faits au commencement du premier ; et, si on lit l'Evangile de St. Jean, ils font la gémuflexion d'un seul genou à ces paroles : *Et Verbum caro factum est, &c.*

24°. Si, durant le dernier Evangile, l'on chante au chœur quelque antienne ou autre chose, en ce cas, tous sont tournés en face, et ne font point les trois signes de croix au commencement de l'Evangile, ni la gémuflexion à la fin ; à moins qu'on n'ait déjà achevé de chanter.

25°. Après la messe, tous rendent au célébrant le salut, et demeurent debout et tournés vers lui jusqu'à ce qu'il soit sorti du chœur avec les servans. Après quoi, ils font une courte prière à genoux, se lèvent au signal donné, et retournent à la

sacristie dans le même ordre qu'ils en sont venus, récitant alternativement, avec le plus digne du chœur, le *Te Deum* ou quelque psaume. En arrivant à la sacristie, tous font une inclination profonde à la croix, se mettent à genoux pour réciter le *Sub tuum*, se lèvent et vont se deshabiller en silence.

26°. Aux messes solennelles des morts et aux Grand'messes des fêtes de l'Avent, du Carême, des Quatre-Temps et des Vigiles, tous ceux qui sont au chœur, ainsi que les servans, et même les chantres (le cérémoniaire excepté), demeurent à genoux durant les oraisons, tant du commencement que de la fin de la messe ; comme aussi, depuis le *Sanctus* inclusivement jusqu'à l'*Agnus Dei*. On excepte de cette règle les vigiles de Noël, de Pâque, de la Pentecôte, les Quatre-Temps de la Pentecôte, le Jeudi-Saint, et aussi les messes de la St. Marc et des Rogations, quoique ces dernières soient célébrées avec des ornemens violets. Cependant tout le chœur reste debout durant les oraisons qu'on dit en certaines fêtes avant les leçons ou prophéties.

27°. Aux messes des fêtes, dans lesquelles le célébrant chante *Flectamus ge-*

*nua*, à ces paroles, tous ceux du chœur fléchissent les deux genoux à leurs places ; et, s'étant levés, quand on chante *Levate*, ils demeurent tournés vers l'autel et inclinés pendant l'oraison que le célébrant chante après.

---

ARTICLE III.

*Des cérémonies du chœur, à Vêpres.*



1<sup>o</sup>. **L**E clergé étant rendu et placé au chœur, de la manière qu'il a été dit (3<sup>o</sup>. et 4<sup>o</sup>.) page 231, tous se lèvent, quand l'officiant sort de la sacristie avec les servans ; et, après l'avoir salué, ils se tournent vers l'autel, et demeurent debout pendant qu'il récite la prière *Aperi, Domine*, sur le dernier degré de l'autel.

2<sup>o</sup>. Lorsque l'officiant laisse l'autel, pour aller à son siège, le clergé se tourne en chœur, lui rend le salut, et s'assied quand l'officiant s'est assis.

3<sup>o</sup>. Le clergé se lève, et se tourne, de nouveau, vers l'autel, lorsque l'officiant se lève pour réciter *Pater noster*, &c. et il fait le signe de la croix à *Deus, in adjuto-*

*rium*, &c. s'inclinant médiocrement à *Gloria Patri*, &c. Après qu'on a chanté *Alleluia* ou *Laus tibi, Domine*, &c. il se tourne en chœur.

4°. A la médiate du premier psaume, tous s'asseyent, se couvrent et demeurent assis durant tous les psaumes. Ils se découvrent seulement et s'inclinent médiocrement au *Gloria Patri*, et au nom de Jésus, de Marie et du Saint dont on fait l'office.

5°. Si le Saint-Sacrement est exposé, tous demeurent découverts.

6°. Quand quelqu'un du chœur se lève, pour entonner une antienne, tous ceux du même côté, seulement, se lèvent aussi et demeurent debout, jusqu'à ce qu'il ait chanté le commencement de l'antienne ; puis, ils s'asseyent en même temps que lui.

7°. Quand l'officiant se lève pour réciter le capitule, le clergé se lève et se tourne vers l'autel ; et il se tient debout et tourné en chœur pendant qu'on chante l'hymne. Au verset qui suit l'hymne, il se tourne de nouveau vers l'autel. Il demeure aussi debout et tourné en chœur,

durant l'antienne *Hæc dies*, qu'on chante à Vêpres et à Complies dans les fêtes de Pâque.

8°. Aux hymnes *Veni, Creator, et Ave, maris stella*, tous sont à genoux durant la première strophe, excepté les acolytes qui, pour lors, tiennent leurs chandeliers à la main, comme il a été dit (9°.) page 131. Le clergé est aussi à genoux à la strophe *O crux, ave*, même au temps pascal, et à *Tantum ergò sacramentum*, si c'est devant le Saint-Sacrement, quoique enfermé dans le tabernacle.

9°. Durant la dernière strophe de l'hymne, s'il y a doxologie, c'est-à-dire si on y fait mention des trois personnes de la Sainte-Trinité par leurs noms propres, le chœur s'incline médiocrement comme au *Gloria Patri*.

10°. A l'antienne de *Magnificat*, avant et après, si l'office est double, le chœur s'assied et se couvre, dès que les premiers mots ont été entonnés par l'officiant, ou qu'ils sont répétés par les chantres ; à moins que l'encensement du chœur ne soit pas encore achevé.

11°. Le chœur se lève à l'intonnation du *Magnificat*, et se tient debout et tourné en face pendant qu'on le chante.

12°. On doit aussi être debout et tourné en chœur pendant tout le temps que l'on chante les antiennes majeures de l'Avent, qui commencent par O.

13°. S'il y a des mémoires, le chœur reste debout et tourné en face, pendant qu'on chante les antiennes, et tourné vers l'autel, aux versets et oraisons.

14°. Dès que l'officiant a dit *Fidelium animæ*, &c. tous se tournent en face, lorsqu'il commence l'antienne de la Sainte Vierge, selon le temps ; et ensuite vers l'autel, au verset et à l'oraison de cette antienne.

15°. Hors le temps pascal, aux offices des fêtes qui arrivent durant la semaine, (ceux du Samedi soir exceptés), tous se mettent à genoux quand on récite l'antienne de la Ste. Vierge, selon le temps.

16°. Lorsque l'officiant laisse le chœur, tous se tournent vers lui pour lui rendre le salut ; puis, le signal étant donné, ils font à genoux une courte prière, et retournent à la sacristie dans l'ordre qu'ils en sont venus.

## ARTICLE IV.

*Des cérémonies du chœur à Complies, au Salut et au Te Deum.*

1<sup>o</sup>. **S**I on chante les Complies, le chœur est debout et tourné vers l'autel depuis *Jube, Domne, benedicere*, jusqu'au *Confiteor* exclusivement. Tous font le signe de la croix à *Adjutorium*, &c. Durant le *Confiteor*, ils sont tournés en face ; et, lorsqu'ils le disent, ils sont médiocrement inclinés, se tournant vers celui qui fait l'office, à ces paroles *Et tibi, Pater,—Et te, Pater*, et faisant le signe de la croix à *Indulgentiam*, &c. ; puis, tous se tournent vers l'autel jusqu'à *Alleluia* ou *Laus tibi, Domine*, &c. observant en cela et pendant les psaumes, l'hymne, le capitule, le cantique *Nunc dimittis* et l'oraison suivante, les mêmes cérémonies qu'à Vêpres. On observe ensuite pour l'antienne de la Ste. Vierge, pour le Salut, s'il a lieu, et la sortie du chœur, ce qui a été dit plus haut (15<sup>o</sup> et 16<sup>o</sup>.) page 249.

2<sup>o</sup>. S'il y a Salut, le clergé se met à genoux, quand l'officiant tire l'ostensoir du tabernacle, se lève après qu'il l'y a remis,

et fait le reste comme il vient d'être dit.

3<sup>o</sup>. Pendant le chant du *Te Deum*, le chœur est debout et tourné en face. Il s'incline médiocrement au mot *Sanctus*, fléchit les deux genoux au verset *Te ergò quæsumus*, &c. et est tourné vers l'autel pendant les versets et l'oraison qui le suivent.

---

## REMARQUES.

---

**D**ANS les églises où, comme à la Cathédrale, il y a un chœur distingué du sanctuaire, et où la porte de la sacristie se trouve placée au bas du sanctuaire, on observe ce qui suit pour l'entrée et la sortie du chœur.

1<sup>o</sup>. Le clergé, en arrivant au chœur, ne va pas faire la génuflexion au bas de l'autel, mais il la fait au bas des degrés du sanctuaire.

2<sup>o</sup>. Les chapiers font la génuflexion, en arrivant, sur le dernier degré du sanctuaire, et saluent les deux côtés du chœur, de la manière qu'il a été dit (xiv.)

page 8. Mais, quand ils retournent à la sacristie, ils font le salut au chœur avant de faire la génuflexion.

3°. C'est aussi sur le dernier degré du sanctuaire que les les chapiers, à Vêpres, font la génuflexion, lorsqu'ils vont au siège de l'officiant ou en reviennent, lorsqu'ils vont annoncer les antiennes au chœur, chanter le *Benedicamus Domino*, &c. &c.

4°. Quand les servans arrivent au chœur avec le prêtre, ils se rangent sur une même ligue, au bas des degrés du sanctuaire ; et, sans y faire de génuflexion, ils se tournent en face, saluent les deux côtés du chœur, et vont faire la génuflexion au bas des degrés de l'autel. Quand ils laissent l'autel, ils y font d'abord la génuflexion, et ne saluent le chœur que quand ils sont arrivés au bas des degrés du sanctuaire.

5°. Les porte-flambeaux observent aussi ce qui vient d'être dit, quand ils entrent au chœur ou quand ils retournent à la sacristie.

6°. Tous les saluts que les servans doivent faire au chœur pendant les cérémo-

nies des offices, se font au bas des degrés du sanctuaire.

7°. A Vêpres, les acolytes posent leurs chandeliers sur le plus haut degré du sanctuaire, et s'asseyent sur des sièges placés auprès du dernier degré.

8°. Quand quelqu'un du chœur va à la sacristie, sans partir de l'autel, il salue d'abord les deux côtés du chœur, et ensuite il fait la génuflexion au bas et au milieu des degrés du sanctuaire. Mais s'il va de la sacristie au chœur, sans devoir aller à l'autel, il fait la génuflexion en arrivant au bas et au milieu des degrés du sanctuaire, et ensuite il salue le chœur.

---

ARTICLE V.

*De l'usage du camail.*



**N**OTE.—Dans les églises où le clergé peut être revêtu de camail, on doit se servir de cet habit, dans tous les offices, depuis le jour des morts inclusivement, jusqu'aux matines de Pâque exclusivement.

1<sup>o</sup>. Le clergé, revêtu de camail, salue la croix de la sacristie, et se rend au chœur, sans se découvrir ; mais, si le St. Sacrement est exposé sur l'autel, il se découvre dès qu'il entre au chœur.

2<sup>o</sup>. Pendant la messe solennelle, lorsque le célébrant s'approche de l'un des deux côtés du chœur pour y faire l'aspersion de l'eau bénite, et le thuriféraire pour l'encenser, tous ceux qui sont de ce côté-là se découvrent ; et aussitôt que l'aspersion ou l'encensement du même côté est fini, ils se recouvrent.

3<sup>o</sup>. Le clergé peut rester couvert, durant les prières et les annonces du prône, et durant le sermon. Il demeure découvert depuis l'Élévation jusqu'à la Communion inclusivement.

4<sup>o</sup>. A la fin de la messe pontificale, il se découvre et se met à genoux pour recevoir la bénédiction de l'Evêque, se recouvre aussitôt, et se lève à l'Evangile.

5<sup>o</sup>. A Vêpres, le clergé demeure couvert. Ceux du chœur qui doivent entonner une antienne, se découvrent quand on vient la leur annoncer, et demeurent découverts jusqu'à ce qu'ils l'aient en-

tonnée. Le chœur se découvre pour l'encensement comme à la messe, et se recouvre après.

6°. A Complies, tout le chœur est découvert depuis *Misereatur* qu'on répond après que l'officiant a dit le *Confiteor*, jusqu'à *Converte nos*, &c. exclusivement.

7°. Les chantres revêtus de chapes par-dessus le camail, ou simplement revêtus de camail, demeurent couverts ou se découvrent, selon qu'il est marqué au présent article (2°. 3°. 4°. et 13°.) et (3°.) page 160 et (4°.) page 164.

8°. Cependant les chapiers peuvent laisser le camail, et se revêtir de la chape, par-dessus le surplis sans manches. Dans ce cas, ils se couvrent du bonnet carré ; mais ils portent le camail sous la chape, à l'office du Vendredi-Saint, parce qu'ils doivent ôter la chape pour l'adoration de la croix. Ils portent aussi le camail sous la chape, aux messes solennelles des morts suivies de sépulture dans un cimetière éloigné, parcequ'ils doivent laisser la chape en partant de l'église, comme il a été dit (11°.) page 191.

9°. Ceux des clercs qui exercent actuellement quelque fonction dans le

chœur, soit durant l'office, soit hors de l'office, doivent toujours être découverts.

10°. Le clergé revêtu de camail doit aussi rester découvert à tous les offices pendant lesquels le St. Sacrement est exposé sur l'autel.

11°. Quand le clergé accompagne l'Évêque à son entrée dans l'église, il se découvre en se tournant vers lui, lorsqu'il en reçoit l'eau bénite.

12°. Le clergé en camail marche toujours la tête couverte, durant les processions ; soit au dedans soit au dehors de l'église, ainsi qu'aux enterremens.

13°. Il se découvre pour recevoir les cierges, le jour de la Chandeleur, et pour recevoir les cendres et les rameaux. Le Jeudi-Saint il reste découvert depuis l'élévation jusqu'au retour du reposoir. Le Vendredi-Saint, ils se découvre lorsqu'il va à l'adoration de la croix, et quand il approche du reposoir ; et demeure ensuite découvert jusqu'à la fin de la cérémonie.

## ARTICLE VI.

## REPONSES DE LA MESSE.

**L**E *Prêtre.* Introibo ad altare Dei.

*Le Clerc.* Ad Deum qui lætificat juventutem meam.

*Le Pr.* Judica me, Deus, et discerne causam meam de gente non sanctâ ; ab homine iniquo et doloso erue me.

*Le Cl.* Quia tu es, Deus, fortitudo mea ; quarè me repulisti, et quarè tristis incedo, dùm affligit me inimicus ?

*Le Pr.* Emitte lucem tuam et veritatem tuam ; ipsa me deduxerunt et adduxerunt in montem sanctum tuum et in tabernacula tua.

*Le Cl.* Et introibo ad altare Dei, ad Deum qui lætificat juventutem meam.

*Le Pr.* Confitebor tibi in citharâ, Deus Deus meus ; quarè tristis es anima mea, et quarè conturbas me ?

*Le Cl.* Spera in Deo, quoniam adhuc confitebor illi ; salutare vultûs mei et Deus meus.

*Le Pr.* Gloria Patri, et Filio, et Spiritui Sancto.

*Le Cl.* Sicut erat in principio, et nunc et semper, et in sæcula sæculorum. Amen.

*Le Pr.* Introibo ad altare Dei.

*Le Cl.* Ad Deum qui lætificat juventutem meam.

*Le Pr.* Adjutorium nostrum in nomine Domini.

*Le Cl.* Qui fecit cælum et terram.

*Le Pr.* Confiteor Deo, &c.

*Le Cl. sans répondre* Amen. Misereatur tuſ omnipotens Deus, et dimissis peccatis tuis perducatur te ad vitam æternam.

*Le Pr.* Amen.

*Le Cl.* Confiteor Deo omnipotenti, beatæ Mariæ semper virgini, beato Michaëli archangelo, beato Joanni Baptistæ, sanctis apostolis Petro et Paulo, omnibus sanctis, et tibi, pater ; quia peccavi nimis cogitatione, verbo et opere, (*il frappe ici trois fois sa poitrine, de la manière qu'il a été dit p. 8 (xvi.) meâ culpâ, meâ culpâ, meâ maximâ culpâ.* Idèd precor beatam Mariam semper virginem, beatum Michaëlem archangelum, beatum Joannem Baptistam, sanctos apostolos Petrum et Paulum, omnes sanctos, et te, pater ; orare pro me ad Dominum Deum nostrum.

*Le Pr.* Misereatur vestrî, &c.

*Le Cl.* Amen.

*Le Pr.* Indulgentiam, &c.

*Le Cl.* Amen.

*Le Pr.* Deus, tu conversus vivificabis nos.

*Le Cl.* Et plebs tua lætabitur in te.

*Le Pr.* Ostende nobis, Domine, misericordiam tuam.

*Le Cl.* Et salutare tuum da nobis.

*Le Pr.* Domine, exaudi orationem meam.

*Le Cl.* Et clamor meus ad te veniat.

*Le Pr.* Dominus vobiscum.

*Le Cl.* Et cum spiritu tuo.

*Le Pr.* Kyrie, eleison.

*Le Cl.* Kyrie, eleison,

*Le Pr.* Kyrie, eleison.

*Le Cl.* Christe, eleison.

*Le Pr.* Christe, eleison.

*Le Cl.* Christe, eleison.

*Le Pr.* Kyrie, eleison.

*Le Cl.* Kyrie, eleison.

*Le Pr.* Kyrie, eleison.

*Le Pr.* Dominus vobiscum.

*Le Cl.* Et cum spiritu tuo.

*A la fin des oraisons, après* Per omnia sæcula sæculorum.

*Le Cl.* Amen.

*Si le Prêtre dit, Flectamus genua, après Oremus, le Clerc répond, Levate.*

*A la fin de l'épître. Le Cl.* Deo gratias.

N. B. *Voyez ce qui a été dit (11<sup>o</sup>.) page 25, quand il y a plusieurs épîtres à la messe.*

*A l'évangile.*

*Le Pr.* Dominus vobiscum.

*Le Cl.* Et cum spiritu tuo.

*Le Pr.* Sequentia sancti Evangelii, &c.

*Le Cl.* Gloria tibi, Domine.

*A la fin de l'évangile.*

*Le Cl.* Laus tibi, Christe.

*Le Pr.* Dominus vobiscum.

*Le Cl.* Et cum spiritu tuo.

*Le Pr.* Orate, fratres, &c.

*Le Cl.* (*Quand le Prêtre est entièrement retourné vers l'autel*) Suscipiat Dominus sacrificium de manibus tuis ad laudem et gloriam nominis sui, ad utilitatem quoque nostram totiusque ecclesiæ suæ sanctæ.

*Le Pr.* Per omnia sæcula sæculorum.

*Le Cl.* Amen.

*Le Pr.* Dominus vobiscum.

*Le Cl.* Et cum spiritu tuo.

*Le Pr.* Sursùm corda.

*Le Cl.* Habemus ad Dominum.

*Le Pr.* Gratias agamus Domino Deo nostro.

*Le Cl.* Dignum et justum est.

*Avant le Pater.*

*Le Pr.* Per omnia sæcula sæculorum.

*Le Cl.* Amen.

*Après le Pater.*

*Le Pr.* Et ne nos inducas in tentationem.

*Le Cl.* Sed libera nos à malo.

*Le Pr.* Per omnia sæcula sæculorum.

*Le Cl.* Amen.

*Le Pr.* Pax Domini sit semper vobiscum.

*Le Cl.* Et cum spiritu tuo.

*S'il y a communion, le clerc dit : Confiteor Deo, &c. comme ci-dessus, page 258, et il répond Amen, à Misereatur et Indulgentiam, &c.*

*Avant les oraisons.*

*Le Pr.* Dominus vobiscum.

*Le Cl.* Et cum spiritu tuo.

*A la fin des oraisons, après* Per omnia sæcula sæculorum.

*Le Cl.* Amen.

*Le Pr.* Dominus vobiscum.

*Le Cl.* Et cum spiritu tuo.

*Le Pr.* Ite, missa est. *(Au temps pas-*

*Le Cl.* Deo gratias. *cal Alleluia, al.*

*Le Pr.* Benedicamus Domino.

*Le Cl.* Deo gratias.

*Le Pr.* Requiescant in pace.

*Le Cl.* Amen.

*Le Pr.* Benedicat vos omnipotens, &c.

*Le Cl.* Amen.

*Le Pr.* Dominus vobiscum.

*Le Cl.* Et cum spiritu tuo.

*Le Pr.* Initium sancti Evangelii, &c.

*Le Cl.* Gloria tibi, Domine.

*A la fin du dernier évangile.*

*Le Cl.* Deo gratias.

#### ARTICLE VII.

*De quelques psaumes, versets, &c. que les servans doivent apprendre.*



**I**L est d'usage, dans les chœurs bien réglés, que le clergé, avant que de partir du vestiaire ou de la sacristie, y récite à genoux le *Veni, Sancte, &c.* avec le verset et l'oraison qui lui sont propres ; et qu'au retour du chœur, il y dise, aussi à genoux, l'antienne *Sub tuum, &c.*

Il est aussi d'usage que le clergé, en se rendant au chœur pour l'office, récite, en tout ou en partie, le psaume *Miserere, &c.* alternativement avec le plus digne du chœur, et qu'en revenant du chœur, après l'office, il récite le *Te Deum, &c.* de la même manière.

Lorsque les clercs laissent le cimetière après la sépulture d'un adulte, ils doivent aussi réciter, alternativement avec le prêtre, le psaume *De profundis*, &c.

Il convient donc que ceux qui servent au chœur des églises fassent leur possible pour apprendre et savoir par cœur les psaumes et l'hymne ci-dessus mentionnés. Il convient aussi qu'outre les réponses de la messe, ils sachent encore par cœur les différentes réponses qu'on trouvera dans les paragraphes suivans,

*Pour donner aux servans plus de facilité à ces réponses, on y a joint les versets auxquels elles se rapportent.*

---

§ 1. *Réponses aux prières du prône.*



V. **S**ALVOS fac servos tuos et ancillas tuas ;

R. Deus meus, sperantes in te.

V. Esto nobis, Domine, turris fortitudinis ;

R. A facie inimici.

V. Fiat pax in virtute tuâ ;

R. Et abundantia in turribus tuis.

V. Domine, exaudi orationem meam ;  
 R. Et clamor meus ad te veniat.  
 V. Dominus vobiscum ;  
 R. Et cum spiritu tuo.

---

§ 2. *Réponses aux versets que le prêtre dit dans l'administration des sacremens de l'Eucharistie et de l'Extrême-onction.*



V. **P**AX huic domui ;  
 R. Et omnibus habitantibus in eâ.  
 V. Asperges me, Domine, hyssopo, et mundabor ;  
 R. Lavabis me, et super nivem dealbabor.  
 V. Miserere meî, Deus, secundùm magnam misericordiam tuam ;  
 R. Et secundùm multitudinem miserationum tuarum dele iniquitatem meam.  
 V. Gloria Patri, et Filio, et Spiritui Sancto ;  
 R. Sicut erat in principio, et nunc et semper, et in sæcula sæculorum. Amen.  
 V. Salvum fac servum tuum infirmum ;  
 R. Deus meus, sperantem in te.  
 V. Mitte ei auxilium de sancto ;  
 R. Et de Sion tuere eum.

V. Nihil proficiat inimicus in eo ;

R. Et filius iniquitatis non apponat nocere ei.

V. Esto ei turris fortitudinis ;

R. A facie inimici.

V. Panem de cælo præstitisti ei ;

R. Omne delectamentum in se habentem. T. P. Alleluia.

N. B. *Pour l'administration du sacrement de Mariage, il n'y a que les versets suivans qui soient particuliers.*

V. Salvos fac servos tuos ;

R. Deus meus sperantes in te.

V. Mitte eis auxilium de sancto ;

R. Et de Sion tuere eos.

V. Esto eis, Domine, turris fortitudinis ;

R. A facie inimici.

§ 3. *Réponses aux versets des antiennes de la Ste. Vierge, selon le temps.*

**P**OUR l'*Ant.* Alma Redemptoris, &c.

V. Angelus Domini nuntiavit Mariæ ;

R. Et concepit de Spiritu Sancto.

*ou*

V. Post partum, Virgo, inviolata permansisti ;

R. Dei genitrix, intercede pro nobis.

*Pour l'Ant.* Ave, Regina, &c.

V. Dignare me laudare te, Virgo sacra :

R. Da mihi virtutem contra hostes tuos.

*Pour l'Ant.* Regina cœli, &c.

V. Gaude et lætare, virgo Maria, alleluia ;

R. Quia surrexit Dominus verè, alleluia.

*Pour l'Ant.* Salve, Regina, &c.

V. Ora pro nobis, sancta Dei genitrix ;

R. Ut digni efficiamur promissionibus Christi.

§ 4. *Réponses aux versets que le prêtre dit aux sépultures des adultes.*

V. **R**EQUIEM æternam dona eis, Domine ;

R. Et lux perpetua luceat eis.

V. A portâ inferi ;

R. Erue, Domine, animam ejus.

V. Requiescat in pace.

R. Amen.

§ 5. *Réponses aux versets que le prêtre dit  
aux sépultures des enfans.*

---

V. **M**E autem propter innocentiam suscepisti ;

R. Et confirmasti me in conspectu tuo in æternum.

V. Sinite parvulos venire ad me ;

R. Talium est enim regnum cælorum.

V. Ex ore infantium et lactentium ;

R. Perfecisti laudem tuam, Domine.

---

§ 6. *Prières pour l'entrée au chœur et le  
retour à la sacristie.*

---

*Avant d'aller au chœur.*

In nomine Patris, et Filii, et Spiritûs Sancti. Amen.

**V**ENI, Sancte Spiritus ; reple tuorum corda fidelium, et tui amoris in eis ignem accende.

V. Emitte Spiritum tuum, et creabuntur ;

R. Et renovabis faciem terræ.

## OREMUS.

**D**EUS, qui corda fidelium Sancti Spiritus illustratione docuisti : da nobis in eodem Spiritu recta sapere, et de ejus semper consolatione gaudere. Per Christum Dominum nostrum. R. Amen.

*Ave, Maria, &c.*

*Sancta Maria, &c.*

*En allant au chœur.*

*Ps. Miserere mei; Deus, &c. tel qu'au Processionnal, " Ordre des sépultures, &c."*

*En revenant du chœur.*

*Hym. Te Deum, &c. tel qu'au Processionnal.*

*Au retour du chœur.*

**S**UB tuum præsidium confugimus, sancta Dei genitrix ; nostras deprecationes ne despicias in necessitatibus, sed à periculis cunctis libera nos semper, virgo gloriosa et benedicta. R. Amen.

Nos cum beatis angelis et omnibus sanctis benedicant Jesus, Maria, Joseph.

In nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti. Amen.

FIN.

---

# T A B L E

DES

## M A T I È R E S .

---

	PAGES.
Quelques règles générales de cérémonies .....	4
Règles particulières de cérémonies, propres à diriger le servant à la messe basse.....	17
CHAPITRE I. De la messe basse....	21
Art. I. De l'office du servant à la messe basse.....	21
Art. II. Ce qu'il y a de particulier à observer, lorsqu'il y a deux servans à la messe basse.....	35
Art. III. Ce qu'il y a de particulier pour le servant, quand il sert la messe basse à un autel où le St. Sacrement est exposé.....	40
Art. IV. Ce qu'il y a de particulier pour le servant aux messes basses des défunts.....	41

Art. v. De l'office du servant à une messe basse en présence de l'Évêque.....	42
CHAPITRE II. De l'office des servans aux Grand'messes.....	44
Art. I. De l'office des servans à l'aspersion de l'eau-bénite.....	Ibid.
Art. II. De l'office des servans aux Grand'messes qui se chantent sans diacre et sous-diacre.....	51
§ 1. De l'office des servans à la bénédiction du pain.....	83
§ 2. Des porte-flambeaux ou portetorches.....	86
Art. III. De l'office des servans aux Grand'messes qui se chantent avec diacre et sous-diacre.....	90
Art. IV. De l'office des servans aux Grand'messes sans diacre et sous-diacre, en présence de l'Évêque.	104
Art. v. De l'office des servans aux Grand'messes avec diacre et sous-diacre, en présence de l'Évêque.	110
Art. VI De l'office des servans aux Grand'messes en présence du St. Sacrement exposé.....	115
CHAPITRE III. De l'office des servans aux messes des morts.....	121
Art. I. De l'office des servans aux messes solennelles des morts, qui	

	se chantent sans diacre et sous- diacre.....	Ibid.
42	Art. II. De l'office des servans aux messes solennelles des morts, quand il y a diacre et sous-diacre.	124
44	CHAPITRE IV. De l'office des ser- vans à Vêpres.....	126
bid.	Art. I. De l'office des servans à Vêpres, quand il n'y a pas de chapiers.....	Ibid.
51	Art. II. De l'office des servans à Vêpres, lorsqu'il y a des chapiers.	129
33	Art. III. De l'office des servans à Vêpres, en présence de l'Evêque.	144
36	Art. IV. De l'office des servans à Vêpres, en présence du St. Sacre- ment exposé.....	146
90	Art. V. De l'office des servans aux Saluts qui se chantent à la suite des Vêpres.....	148
104	Art. VI. De l'office des servans aux Vêpres solennelles des morts, qui se chantent après les 2des. Vêpres de la Toussaint.....	153
10	CHAPITRE V. De l'office des chapiers.	157
15	Avis généraux.....	Ibid.
21	Art. I. De l'office des chapiers à la messe solennelle.....	158
	Art. II. De l'office des chapiers à Vêpres.....	162

Art. III. De l'office des chapiers aux messes solennelles des morts, aux absoutes et aux processions.	172
CHAPITRE VI. Des absoutes pour les morts .....	174
Avis généraux.....	Ibid.
Art. I. De l'office des servans et du clergé aux absoutes qui se font sans sépulture.....	175
Art. II. De l'office des servans et du clergé aux absoutes qui se font sans sépulture, lorsqu'il y a dia- cre et sous-diacre.....	180
Art. III. De l'office des servans et du clergé aux absoutes qui se font avec sépulture dans l'église ou dans le cimetière, lorsqu'il y a diacre et sous-diacre.....	183
Art. IV. De l'office des servans et du clergé aux sépultures des adultes .....	186
CHAPITRE VII. De l'office des ser- vans à quelques fêtes particulières	192
Art. I. De l'office des servans et du clergé à la bénédiction et à la distribution des cierges, le jour de la fête ou de la solennité de la fête de la Purification.....	Ibid.
Art. II. De l'office des servans et du clergé à la bénédiction et à la dis-	

	tribution des cendres et des rameaux.....	201
172	Art. III. De l'office des servans et du clergé le Jeudi-Saint.....	204
174 bid.	Art. IV. De l'office des servans et du clergé le Vendredi-Saint....	208
	Art. V. De l'office des servans et du clergé le Samedi-Saint.....	216
175	Art. VI. De l'office des servans et du clergé aux Litanies, à la procession et à la messe de la St. Marc et des Rogations.....	226
180	Art. VII. De l'office des servans et du clergé la veille de la Pentecôte.....	228
	CHAPITRE VIII. Des cérémonies du chœur.....	230
183	Art. I. Des cérémonies du chœur en général, durant les offices divins	Ibid.
	§ 1. De l'entrée au chœur.....	Ibid.
186	§ 2. De quelques cérémonies générales.....	232
192	§ 3. De l'usage du bonnet carré..	234
	Art. II. Des cérémonies du chœur à la messe solennelle.....	235
	Art. III. Des cérémonies du chœur à Vêpres.....	246
bid.	Art. IV. Des cérémonies du chœur à Complies, au Salut et au <i>Te Deum</i> .....	250

Remarques sur les cérémonies à pratiquer dans les églises où il y a un chœur distingué du sanc- tuaire . . . . .	251
Art. v. De l'usage du camail . . . .	353
Art. vi. Réponses de la messe . . .	257
Art. vii. De quelques psaumes, versets, &c. que les servans doi- vent apprendre . . . . .	262

---

**TABLE ALPHABETIQUE.**

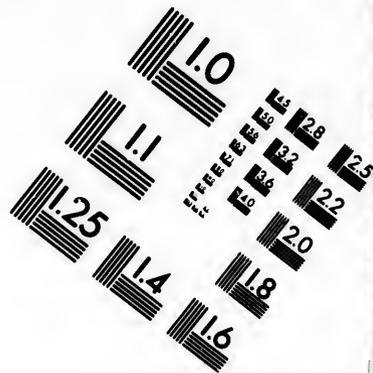
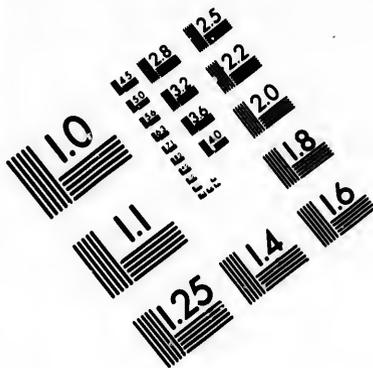

---

	PAGES.
Absoutes - - - - -	174 180 183
Acolytes, devoirs généraux des (xviii)	9
Aspersion de l'eau bénite - - - - -	44
Baisers de la main, &c. 7 42 117	121
Bonnet carré, manière de le tenir.	234
Camail, usage du - - - - -	253
Cendres, bénédiction et distribution des - - - - -	201
Cérémoniaire, devoirs généraux du (xix) - - - - -	11
Chandeliers, comment les acolytes doivent les porter (1 <sup>o</sup> .) - - - - -	9
Chapiers, office des, à messe - -	158
à Vêpres - - - - -	162
aux messes des morts, absoutes, &c.	172
Chœur, manière d'y arriver - - -	230
de s'y tenir à la messe - - -	235
à Vêpres - - -	246
à Complies - - -	250
Cierges, manière de les allumer et de les éteindre (iii) - - - - -	5

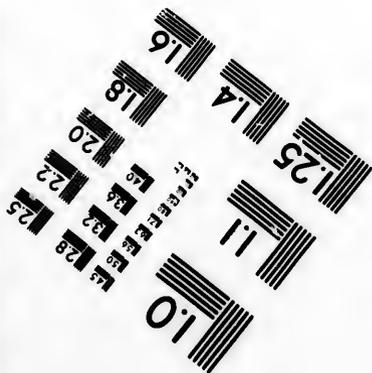
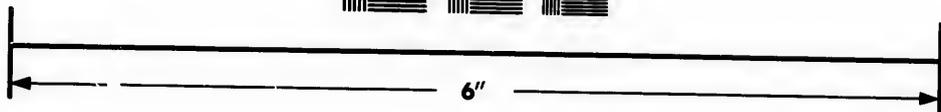
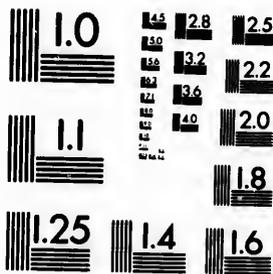
251  
353  
257

262





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

18  
20  
22  
25  
28  
32  
36  
40

10

bénédictio n et distributio n des, le jour de la Purificatio n - - - -	192
manière de les porter en proces- sion (9 <sup>o</sup> . ) - - - - - - - - - -	196
Croix, adoration de la - - - - -	212
Encensement, manière d'encenser (3 <sup>o</sup> . 4 <sup>o</sup> . 5 <sup>o</sup> . 6 <sup>o</sup> . ) - - - - -	14
Encensement du chœur (28 <sup>o</sup> . ) - -	72
Feu, manière de l'exciter dans l'en- censeur (1 <sup>o</sup> . ) - - - - -	13
Feu, bénédiction du . . . le Sam. St.	216
Flambeaux ou torches, manière de les porter (6 <sup>o</sup> . ) - - - - -	10 86
Génuflexion, manière de la faire (XIII) - - - - -	7
Grand'messes sans diacre et sous- diacre - - - - -	51
avec diacre et sous-diacre	90
sans diacre et sous-diacre,	
en présence de l'Evêque - - - -	104
avec diacre et sous-diacre	
en présence de l'Evêque - - - -	110
en présence du Saint-Sa- crement - - - - -	115
Grand'messes des morts, sans diacre et sous-diacre - - - - -	121

	des morts, avec diacre et sous-diacre - - - - -	124
192		
196	Inclinations, différentes sortes (v)	5
212		
	Jeudi-Saint, office du - - - - -	204
	Mains, manière de les tenir (vii)	6
14	Marc St. messe et procession de la	226
72	Messe basse - - - - -	17 21
	avec deux servans - - -	35
	devant le St. Sacrement -	40
13	des défunts - - - - -	41
216	en présence de l'Evêque	42
	Pain, bénédiction du - - - - -	83
86	Pain béni, distribution du - - -	75
	Paix, manière de la donner - -	242
	Pentecôte, veille de la - - - - -	228
7	Procession, manière de s'y tenir -	186
	Prostration, manière de la faire (xiii)	7
51		
90	Rameaux, Dimanche des - - - - -	201
	Répondre à la messe, manière de (4 <sup>o</sup> )	3
104	Réponses de la messe - - - - -	257
	Rogations, messe et procession des	226
110		
	Sacristie, manière de s'y conduire -	16
115	Salut au chœur, manière de le faire	
	(xiv) - - - - -	8
121		

Saluts après Vêpres - - - - -	148
Samedi-Saint, office du - - - - -	216
Sépultures - - 174 175 180 183	186
Servans, qualités des - - - - -	3
Thuriféraire, - devoirs généraux du (xx) - - - - -	13
Vendredi-Saint, office du - - - - -	208
Vêpres sans chapiers - - - - -	126
avec chapiers - - - - -	139
en présence de l'Evêque - - - - -	144
devant le St. Sacrement - - - - -	146

FIN.

---

ERRATA.

- Page 41, ligne 13. Au lieu de *Art. iv*,  
lisez *Art. v*.
- Page 58, ligne 17. Au lieu de *déposit*,  
lisez *posent*.
- Page 80, ligne 1. Au lieu de *a cure*, lisez  
*a reçu*.
- Page 240, ligne 12. Après *Si le*, ajoutez  
*Saint*.

## AVIS.

**L'**OBJET qu'on se propose, dans ce petit ouvrage, est de contribuer à maintenir l'uniformité dans la pratique des saintes cérémonies prescrites par l'Eglise pour les offices publics, et d'en inspirer l'estime et le goût à ceux qui sont destinés à y servir, en leur facilitant le moyen de les apprendre.

Pour atteindre ce but si désirable, on a réuni, sous huit chapitres, dans ce seul volume, ce qu'on ne pouvait que difficilement trouver, jusqu'à présent, sans en consulter plusieurs.

Le premier chapitre, qui est précédé de quelques règles générales de cérémonies, contient celles qui sont particulières aux servans de la messe basse. Les six chapitres suivans ont rapport aux cérémonies propres à ceux qui servent aux offices solennels. Le huitième traite des règles que l'on doit observer au chœur durant les mêmes offices : et il est suivi des réponses de la messe, de celles que l'on fait aux prières du prône, et aussi de quelques autres réponses dont la connaissance ne

peut qu'être très-utile à ceux qui ont occasion d'assister les prêtres dans l'administration publique des sacremens, et aux enterremens des adultes ou à ceux des enfans. On a terminé le tout par les prières que le clergé récite quand il va au chœur, et quand il en revient.

Au reste, dans la rédaction de ce petit Manuel des cérémonies, on s'est fait un devoir de suivre le cérémonial Romain (dit aussi des Evêques), et on s'est appliqué à consulter soigneusement les ouvrages de ce genre les plus dignes de considération, tels que le cérémonial de St. Lazare, depuis long-temps en usage dans ce Diocèse ; les recueils de cérémonies de Bauldry et de Lacroix, ainsi que quelques autres, autorisés et recommandés par les supérieurs ecclésiastiques.



